

**L'Alliance a rempli pendant 20 ans sa mission défensive**

## Nixon: il faut donner une nouvelle dimension à l'OTAN



■ C'est au cours d'un entretien télévisé, hier soir, que le général de Gaulle a tenu à donner une portée politique au référendum sur la régionalisation et la réforme du sénat en annonçant clairement son intention de démissionner en cas d'échec. (Téléphoto AP)

## De Gaulle lie son sort politique au référendum

PARIS (AFP) — Le général de Gaulle a annoncé hier soir qu'il "partirait aussitôt" en cas de référendum négatif le 27 avril prochain. Le président de la République a "solennellement" averti les Français qu'une telle "aventure" constituerait une "rupture" dont il tirerait sans délai la conséquence. Il a affirmé que dans ce cas, son maintien dans ses actuelles fonctions serait "dérisoire". En quatre phrases prononcées à la fin d'un entretien télévisé de cinquante minutes qu'il avait avec le journaliste Michel Droit, le général de Gaulle a mis ainsi fin aux spéculations qui se développaient depuis plusieurs semaines sur ce que serait son attitude en cas de référendum négatif.

Le président de la République qui n'avait jamais auparavant mis aussi clairement sa présence à l'Élysée en balance avec le résultat d'une consultation électorale, a déclaré: "Il ne peut y avoir le moindre doute à ce sujet. De la réponse que fera le pays à ce que je lui demande va dépendre évidemment soit la continuation de mon mandat, soit aussitôt mon départ."

"Si donc, par aventure, a-t-il ajouté, le peuple français s'opposait à la réforme que je propose solennellement, quel homme serais-je si je ne tirais pas sans délai la conséquence d'une aussi profonde rupture et si je prétendais me maintenir dérisoirement dans mes actuelles fonctions?"

Les déclarations faites hier soir par le général de Gaulle constituent, pour tous les observateurs, la dernière escalade dans la politisation du prochain référendum, qui

modifie la constitution en découpant le pays en vingt-deux régions et en transformant le Sénat.

Cette consultation est la cinquième qu'a organisée le président de la République depuis son retour au pouvoir en 1958. A moins de trois semaines du scrutin, les plus récents sondages démontrent que plus de la moitié de l'électorat est indécise ou ne se prononce pas encore sur la réponse qu'elle doit apporter au projet référendaire.

Selon les mêmes sondages, quelques points seulement séparent les pourcentages des Français partisans de voter "oui" et ceux des adversaires du projet. Cette situation relativement critique a, selon la plupart des observateurs, été en partie à l'origine de l'engagement total du général de Gaulle dans la bataille référendaire.

Le référendum du 27 avril a pour objet une décentralisation des pouvoirs de l'État au profit de conseils établis dans les vingt et une régions de la France et la transformation du sénat en chambre purement consultative. Il propose de plus que l'interim du président de la République, en cas d'empêchement ou de disparition de celui-ci soit désormais confié au premier ministre et non plus, comme jusqu'ici au président du Sénat. Tous les partis politiques de l'opposition et l'ensemble des syndicats ouvriers ont pris position contre le projet. Le général de Gaulle a voulu, hier répondre aux objections juridiques ou politiques qui sont faites de toutes parts à son sujet.

Sur l'opportunité même, il a estimé qu'après la grave cri-

Voir page 2: De Gaulle

A l'issue de ses entretiens avec M. Nixon

## Hussein propose un nouveau plan de paix en six points

WASHINGTON (AFP) — Prenant la parole devant le "National Press Club" à Washington, le roi Hussein de Jordanie a proposé hier un plan de six points, de nature à restaurer la paix au Moyen-Orient. Ces six points sont les suivants:

- 1) Fin des hostilités;
  - 2) Respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de tous les États de cette région;
  - 3) Reconnaissance au bénéfice de tous de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, libres de toute menace ou acte de guerre;
  - 4) Garantie pour tous de la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba et le canal de Suez;
  - 5) Garantie de l'inviolabilité territoriale de tous les États de cette région au moyen de toutes mesures qui pourraient être nécessaires, y compris l'établissement de zones démilitarisées;
  - 6) Adoption d'un juste règlement du problème des réfugiés palestiniens.
- "En échange de ces considérations, a déclaré le souverain hachémite, nous demandons aux Israéliens une seule chose: le retrait de leurs forces armées de tous les territoires occupés lors du conflit

de juin 1967 et l'adoption de tous les points de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967."

"Le défi que supposent ces principes, a ajouté le roi Hussein, est que l'État d'Israël ne peut prétendre à la fois à la paix et au territoire conquis, il ne peut avoir que l'un ou l'autre."

"Je vous parle au nom du président Nasser aussi bien qu'en mon nom propre. Il n'y a pas plus de trois semaines, j'ai reçu de lui son autorisation personnelle à m'adresser à vous en son nom. Il ne cherche pas la guerre pour la guerre. Tout comme nous, il ne demande rien d'autre que le rétablissement de nos droits

et le retour à une paix juste et durable dans la région", a précisé le souverain jordanien.

"Dans cette recherche de la paix, a poursuivi le roi Hussein, j'ai été encouragé par l'inquiétude grandissante manifestée par les quatre grandes puissances au sujet de l'échec d'un nouveau "mécanisme de consultation politique".

Voir page 2: Hussein

Dans le bâtiment

## Pourparlers au point mort

par Clément Trudel

Les pourparlers visant à la signature d'une entente dans l'industrie du bâtiment en sont pour le moment à un point mort; il n'y aurait pas lieu d'être optimiste sur l'acceptation, par la partie patronale, d'un document en 12 points rédigé en commun par la FTQ et la CSN, dernière version des projets mis de l'avant pour ramener la paix sur les chantiers de construction, paix que promettait le bill 290, adopté en décembre 1968 et remis en cause depuis quelques jours (gouvernement, patrons, et syndicats voudraient échapper à

certaines restrictions de cette loi mais la voie n'est pas encore tracée).

Le directeur du Conseil des métiers de la construction (FTQ), M. Roger Perreault, a rencontré longuement hier, rue McGill, le sous-ministre Jean-Paul Savard mais comme il y a entente pour que personne ne parle tant qu'un espoir de règlement subsiste, rien n'a transpiré de ces entretiens.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, se trouve à Québec où il rencontre d'autres sous-ministres à 9h. ce matin; il doit rentrer à Montréal immédiatement après l'entrevue à laquelle assiste-

ront également des dirigeants de syndicats (CSN) de la construction.

Le document à l'étude jusqu'à la rupture des discussions — dans la nuit de mercredi à jeudi — proposerait une étude très poussée des normes de sécurité d'emploi dans l'industrie de la construction au pays, en se guidant sur des travaux déjà présentés ou à venir. Comme salaire, il y aurait demandé aux patrons d'accorder une augmentation de salaires de 9% environ aux ouvriers de la construction, quitte à négocier de nouvelles condi-

Voir page 2: Bâtiment

WASHINGTON (d'après l'AFP et l'AP) — Sur les lieux mêmes de sa naissance, l'Alliance atlantique a fêté hier son vingtième anniversaire et cherché les voies de son avenir. Prenant la parole devant les ministres des affaires étrangères des quinze pays membres, le président des États-Unis, M. Nixon, a profité de cette solennelle occasion, pour suggérer que l'OTAN, qui a bien rempli son rôle de bouclier contre une éventuelle agression, se tourne maintenant vers le dialogue avec un esprit qui permettra de faire progresser la détente et assurer la paix du monde. Que l'Alliance, a-t-il dit en substance, se tienne prête à tendre la main aux pays du pacte de Varsovie.

Allant plus loin encore dans la définition d'un nouveau rôle de l'Alliance, le président des États-Unis a également esquissé pour cette organisation un rôle social qui s'ajouterait à ses missions politiques et militaires.

Dans un discours écouté avec attention, le président des États-Unis a ainsi proposé de donner un nouveau rôle, une nouvelle dimension à l'Alliance atlantique, une dimension moins militaire et qui faciliterait une entente entre les deux blocs tout en assurant en même temps, entre les pays membres de l'Alliance, une coopération sur le plan technologique et social, qui permettra à la société occidentale de traverser l'ère de contestation actuelle.

Durant toute la journée, les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Alliance ont examiné les perspectives nouvelles qui pouvaient s'ouvrir et étudié plus particulièrement les ouvertures récentes de Moscou en faveur d'une conférence pan-européenne sur la sécurité. Dans l'ensemble, les ministres ont manifesté leur intérêt, et indiqué également la nécessité de procéder avec prudence. M. Michel Debré au nom de la France et M. William Rogers au nom des États-Unis ont notamment souligné qu'il serait grave d'ouvrir une conférence sur la sécurité sans qu'elle ait été d'abord préparée par des conférences et rencontres bilatérales avec Moscou et ses alliés.

Les questions militaires n'ont pas été directement discutées mais le ministre de la défense de Grande-Bretagne, M. Healey s'est élevé contre la réduction unilatérale des effectifs affectés à l'OTAN sans lesquels il serait impossible à l'organisme d'assumer ses responsabilités dans le cadre des plans présents.

Les propositions de M. Nixon

Le président Richard Nixon a réaffirmé hier la validité des engagements américains à l'égard de l'OTAN, organisme qui demeure nécessaire, a-t-il dit, mais auquel il convient de donner une "troisième dimension", et qui devrait être doté d'un nouveau "mécanisme de consultation politique".

M. Nixon a fait cette déclaration dans un discours adressé aux ministres des affaires étrangères des 15 pays membres du Traité de l'Atlantique nord, à l'occasion de la session commémorative du 20<sup>e</sup> anniversaire de cette organisation.

Le chef de l'exécutif américain a réaffirmé tout d'abord un certain nombre de principes qu'il a qualifiés de fondamentaux: "Premièrement, l'OTAN est nécessaire et les engagements pris par les États-Unis envers cet organisme demeureront en vigueur et demeureront forts. Nous considérons, en Amérique, la sécurité de l'Europe aussi importante que notre propre sécurité."

"Deuxièmement: ayant atteint son objectif initial, l'Alliance atlantique doit mainte-



Richard Nixon

Mitchell Sharp s'explique

## En se repliant en Amérique, le Canada contribuera à la sécurité de l'Europe

de notre envoyé spécial,

Pierre-C. O'Neil

WASHINGTON — Participant hier aux discussions des ministres réunis à Washington, le ministre canadien des affaires extérieures, M. Sharp, a expliqué aux alliés les motifs de

la décision canadienne de réduire progressivement l'importance de nos troupes en Europe.

Il a dit que la situation économique de l'Europe est un facteur important de cette décision auquel il ajoute qu'en participant à la défense de l'A-

## M. Sharp confirme l'accueil favorable de la Chine rouge

WASHINGTON (AFP) — M. Mitchell Sharp, le ministre canadien des affaires extérieures, a déclaré hier que la Chine populaire a répondu favorablement à une proposition du gouvernement d'Ottawa en vue de l'ouverture de pourparlers à Stockholm concernant l'éventuel établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la Chine populaire.

Le chef de la diplomatie canadienne a fait cette déclaration à la presse à l'issue de la première journée de la réunion du conseil ministériel de l'OTAN au cours de laquelle il a pris la parole. C'est le mois de février dernier que

M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre, avait décidé de faire une ouverture à la Chine qui a donné une réponse favorable le 3 avril dernier en déclarant qu'elle était disposée à participer à des "discussions substantielles" sur une reconnaissance diplomatique réciproque.

Les négociations, a dit M. Sharp, s'ouvriront à Stockholm le mois prochain au niveau des ambassadeurs. Elles seront entourées du secret le plus absolu, et le gouvernement canadien pour sa part répondra par un refus de commenter toutes les questions qui lui seront posées pendant la durée des pourparlers.

mérique du Nord, le Canada contribue en réalité à la sécurité de l'Europe.

Il a ajouté que notre pays est trois fois grand comme ceux de tous les alliés en Europe, que notre population est par contre beaucoup moins importante, que l'infrastructure du Canada est encore à bâtir, et qu'au surplus nous faisons face à des problèmes particuliers lorsqu'il s'agit de la défense de notre espace aérien, de nos côtes et de l'ensemble du territoire.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi cette intervention, M. Sharp a défendu la position canadienne en disant qu'elle ne conduirait pas nécessairement à un affaiblissement global des forces militaires de l'Alliance. Cette force totale ne doit pas être réduite au moment même où l'Occident entre en négociations avec l'Union soviétique au sujet de questions aussi importantes que celle de la réduction des armes offensives. Il est évident dans les propos de M. Sharp que le Canada souhaite que les pays d'Europe fassent une plus grande contribution à la force militaire de l'Alliance. Il est également évident, pour notre pays, qu'un repli de nos troupes sur le continent américain n'affaiblit pas non plus l'OTAN, que s'il permet au Canada de se maintenir dans une position économique plus forte, il contribuera au bien-être général de l'Alliance dont la puissance selon M. Sharp lui vient tout autant de sa position économique que de sa force militaire.

Le ministre des affaires extérieures note que le geste du Canada ne constitue une invitation pour personne et qu'il est fondé sur ce que notre pays estime être une situation particulière. M. Sharp laisse également entendre que la décision canadienne ne doit pas nécessairement être conjuguée avec le désir de certains de voir l'OTAN jouer un rôle économique, social et culturel plus accusé. C'est là, a précisé le ministre, une question entièrement différente de celle de l'organisation militaire.

M. Sharp ne prévoit pas que des pressions s'exercent pour forcer notre pays à renverser sa décision. Il insiste sur le fait que les contributions des pays membres sont volontaires et que, de toutes façons, la deuxième phase de la politique canadienne sera conduite en consultation avec les alliés. Ces consultations porteront sur la nature et le calendrier de ces réductions, sur la portée de la contribution militaire du Canada et la situation géographique des troupes ou de l'équipement qui seront mis à la disposition de l'Alliance. Ces discussions auront lieu d'ici la réunion des ministres de la défense en mai et, à ce moment, le Canada soumettra vraisemblablement un premier projet de réduction de ses troupes.

L'intervention de M. Sharp est survenue à la suite de déclarations faites à huis clos au cours de la journée par différents chefs de délégation. C'est le ministre de la défense de la Grande-Bretagne qui a été le plus dur dans ses re-

Voir page 2: Canada-OTAN



Parlant en son nom et en celui du président Nasser, le roi Hussein de Jordanie a révélé hier devant le National Press Club de Washington, un nouveau plan en six points pour le Moyen-Orient. (Téléphoto AP)

### dans ce numéro

■ Un comité juge "régressifs" les changements apportés aux programmes d'assistance. (Page 3).

■ En page 4, un éditorial de Vincent Prince sur "Les avocats du Québec et leur image".

■ En page 5, un premier article de Pierre Deneault sur le nationalisme de René Lévesque.

■ La grève est finie à Blue Bonnets: des courses ce soir. (Page 16).

## L'aéroport: Québec dévoile une partie de son dossier

par Gilles Lesage

QUÉBEC — "Le gouvernement du Québec se verrait forcément dans l'impossibilité de contribuer à la réalisation d'un nouvel aéroport dont la localisation serait contraire, à son avis, aux objectifs fondamentaux du développement économique québécois."

C'est ce que le premier ministre, M. Bertrand, a écrit le 30 janvier dernier au premier ministre fédéral, M. Trudeau, qu'il informait que seul le choix de l'emplacement sud ou sud-est pour l'aménagement du nouvel aéroport de Montréal était acceptable pour le Québec, pour des raisons de développement économique.

Le contenu de cette lettre n'a été dévoilé qu'hier, et elle est contenue dans le dossier de presse préparé par le ministère des affaires municipales.

Une note de présentation de l'échange de correspondance précise: "La réponse de M. Trudeau, en date du 26 mars dernier, démontre que le premier ministre du Canada n'a pas tenu compte des représentations du Québec."

Le choix par Ottawa de l'emplacement nord-ouest (Sainte-Scholastique) a soulevé un tollé de la part du gouvernement, qui a entrepris d'amener les autorités fédérales à réviser sa décision, ou du moins à en discuter à nouveau.

Dès le 30 janvier, en ces termes, M. Bertrand prévenait son homologue fédéral en disant:

"Parmi les emplacements proposés, il en est deux qui ne nous sont pas acceptables: celui de l'ouest, parce que c'est surtout l'est de l'Ontario qui en profiterait et que le déséquilibre de l'économie québécoise, qui est déjà attirée

Voir page 2: Québec dévoile

■ Autres informations en page 3 sur le dossier rendu public hier à Québec touchant l'emplacement du nouvel aéroport.

suites  
de la première  
page

## NIXON-OTAN

nant s'adapter aux conditions du succès. Compte tenu de la diminution du ciment initial que constituait la peur, nous devons forger maintenant de nouveaux liens pour maintenir notre unité.

"Troisièmement, lorsque l'OTAN a été fondée, le simple fait de la coopération entre nations occidentales avait une énorme signification. A présent, le symbole ne suffit plus, il nous faut une substance. Aujourd'hui, l'Alliance sera jugée par le contenu de sa coopération et non pas simplement selon la forme de celle-ci.

"Quatrièmement, les alliés occidentaux ont appris à accorder leurs forces militaires. A présent, à la lumière des changements qui se sont produits au cours de ces dernières décennies sur les plans militaire, économique et politique, nous devons élaborer un meilleur moyen d'harmoniser nos politiques.

"Cinquièmement, de par sa nature, notre organisation est plus qu'une alliance militaire et le temps est venu de porter une part de notre attention à ceux des problèmes non-militaires à propos desquels nous pourrions tous tirer profit d'une collaboration accrue."

"Afin de ne pas manquer cette occasion, nous ferions bien de nous doter d'un nouveau mécanisme de consultation politique entre occidentaux et de faire un meilleur usage des procédures existantes", a poursuivi le président Nixon.

"Premièrement, a-t-il dit, je suggère que les ministres des affaires étrangères adjoints se rencontrent périodiquement pour passer en revue tous les grands problèmes à longue échéance concernant l'Alliance. Deuxièmement, je propose la création d'un groupe spécial de planning politique, non pas pour faire double emploi avec le travail actuellement accompli par le conseil, mais pour s'attacher à l'étude spécifique et ininterrompue des problèmes à long terme qui se posent à nous."

"Ceci, a indiqué le président, n'excluerait nullement les efforts déployés en vue d'accroître la coopération européenne. Bien au contraire,

## DE GAULLE

se traversée par la France en mai dernier, rien n'est plus important pour l'équilibre moral et social du pays que d'organiser "la participation" sur une base nouvelle notamment entre ceux qui dirigent et ceux qui sont dirigés. "Car, a estimé le général de Gaulle, le malaise qui ronge les sociétés modernes existe aussi bien dans les régimes issus du vieux marxisme que dans ceux qui s'en tiennent à l'ancien capitalisme".

Le président de la république a justifié sur le plan constitutionnel l'utilisation du référendum en affirmant qu'il s'agit, selon lui, de la voie la plus démocratique. Il a souligné qu'étant lui-même le principal auteur de la nouvelle constitution - approuvée par référendum en 1958 - sa propre interprétation des textes était parfaitement admissible sur le plan juridique.

C'est sur un ton sans passion que le général de Gaulle s'est exprimé tout au long de son intervention. Mais il n'en a pas moins attaqué avec une insistance et une violence particulières l'ensemble de ses adversaires politiques "dont, a-t-il dit, sans aller jusqu'à suspecter leur vertu, on s'interroge sur leur sincérité. Il n'a pas manqué à ce propos de rappeler que certains leaders de l'opposition qui s'étaient opposés en 1962 au principe de l'élection du président de la république au suffrage universel - adopté par référendum - s'étaient efforcés en 1965 "de devenir chef de l'Etat en empruntant cette voie qu'ils déclaraient maudite et illégitime".

En ce qui concerne la transformation du Sénat en assemblée consultative, le président de la république a fait un historique des pouvoirs du sénat.

Il a rappelé notamment qu'après la libération en 1946 la constitution de la quatrième république ne l'avait pas rétabli dans ses fonctions. Alors, a-t-il dit, les trois partis politiques principaux, - le parti communiste, les socialistes et les démocrates chrétiens - "exigeaient à cor et à cri" une assemblée unique et souveraine.

"Aussi a-t-il ajouté, est-il proprement comique de voir les porte-parole des mêmes partis se dresser aujourd'hui comme champions d'un sénat qui serait à les en croire indispensable à l'équilibre de la République."

Au-delà des attaques qu'il a multipliées contre ses adversaires politiques, le général de Gaulle s'est, avec une insistance particulière, attaché surtout à démontrer le bien-fondé de la réforme qu'il propose et de la situation dans la ligne de l'action qu'il mène personnellement depuis trente ans. "La confiance, a-t-il dit, est depuis trente ans à la base de notre histoire..."

Le général de Gaulle a ainsi marqué une nouvelle fois que sa légitimité se fondait sur l'adhésion populaire et c'est dans cet esprit qu'il a présenté comme une évidence sa démission immédiate au cas où pour la première fois la confiance lui serait refusée par les Français.

les Etats-Unis se féliciteraient d'un tel accroissement."

"Troisièmement, a ajouté le chef de l'Exécutif américain, je recommande fermement la création d'une commission qui s'attaquerait aux divers défis posés par la société moderne. Cette commission, placée sous l'autorité des ministres des affaires étrangères adjoints, aurait à explorer les moyens de mettre l'expérience et les ressources des nations occidentales en commun, au service de l'amélioration du niveau de vie de nos peuples."

M. Nixon a rappelé que ce nouvel objectif avait été prévu à l'article deux du traité de l'Alliance, mais qu'il n'a jamais figuré "au centre de nos préoccupations".

"L'Alliance occidentale a besoin maintenant d'une troisième dimension, a poursuivi le chef de l'Exécutif américain, non seulement une solide dimension militaire qui concerne notre commune défense, non seulement une dimension politique plus profonde, destinée à élaborer une

stratégie de la paix, mais encore une dimension sociale qui rend compte de notre préoccupation du niveau de vie dans ce dernier tiers du vingtième siècle."

Parmi ces problèmes sociaux, M. Nixon a énuméré quelques-uns des sujets de ses conversations avec les dirigeants européens. Au cours de son récent voyage sur le vieux continent, et qui sont l'agitation estudiantine, la méseinte entre générations et le besoin d'une nouvelle forme d'idéalisme.

Faisant allusion à son projet de conversations avec l'URSS pour une réduction des armées stratégiques, M. Nixon a déclaré: "L'Occident ne dispose pas aujourd'hui d'une prédominance nucléaire massive comme c'était le cas naguère, et toute espèce d'accord avec les Soviétiques à ce propos aurait à codifier l'actuel rapport de forces."

"Les Etats-Unis ont la ferme intention d'engager avec leurs alliés des consultations profondes et authentiques avant et pendant toute négociation,

## QUÉBEC DÉVOILE

vers l'ouest par Montréal et l'Ontario, s'en trouverait encore plus accentué; celui du nord-ouest, un peu pour les mêmes raisons et aussi parce que les possibilités de développement économique dans cette région sont limitées."

Le gouvernement du Québec, ajoutait M. Bertrand, croit fermement que le site qui concilie le mieux les divers objectifs à poursuivre est celui du sud de Montréal; à défaut, le Québec favoriserait un emplacement au sud-est, toujours pour les mêmes raisons de développement économique.

"Je crois bien que vous conviendrez avec moi qu'une décision de cette nature, qui touche l'aménagement du territoire aussi bien que le transport, ne peut être prise sans l'accord des deux ordres de gouvernement", disait M. Bertrand.

"Le choix du site sud, qui entraînerait une coopération enthousiaste de tous les organismes québécois, serait un splendide exemple de ce qui peut être accompli d'un commun accord. Est-ce trop espérer que tout ce qui est possible de faire sera fait pour obtenir ce résultat?"

Le premier ministre québécois faisait aussi part de l'intention de légiférer "des la prochaine session pour mettre en place les structures municipales qui rendront possible l'aménagement optimum de cette région."

C'est alors qu'il ajoutait cette phrase qui prend tout son sens maintenant que le choix est connu: "Vous comprendrez cependant que le gouvernement du Québec se verrait forcé de l'impossibilité de contribuer à la réalisation d'un nouvel aéroport dont la localisation serait contraire, à son avis, aux objectifs fondamentaux du développement économique québécois."

La publication de cette lettre, hier, semble indiquer que le gouvernement a bien l'intention de mettre sa menace à exécution, d'autant que dans une autre lettre, celle-là du 28 mars, M. Bertrand regrettait que l'annonce hâtive de la décision de votre gouvernement ait conduit cet important projet dans une impasse dont il pourra être difficile de le sortir."

On fait remarquer toutefois à Québec que l'arrêté ministériel adopté mercredi concernant le gel du jalonement minier et l'assurance qu'aurait donnée le ministre de la voirie, M. Lafontaine, concernant la construction des voies d'accès à l'aéroport, amoindrirait singulièrement la marge des "négociations" que le ministre des affaires municipales, M. Lussier, veut rouvrir dès lundi prochain avec ses collègues d'Ottawa.

M. Lussier n'est pas à Québec, cette semaine, ni le premier ministre.

## CANADA-OTAN

marques; il a laissé entendre qu'il jugerait le Canada sur ses gestes plutôt que sur ses déclarations et il a dit que toute réduction unilatérale de troupes peut être contagieuse et laisser les autres alliés à la merci des pressions qui s'exercent sur eux de l'intérieur. Il est plus sage selon lui que les alliés respectent les engagements pris en janvier et il estime que toute réduction unilatérale rend difficile l'application de la stratégie globale de l'Alliance.

(En janvier, le Canada, on le sait, n'avait pas pris d'engagement à cause de la révision en cours de sa politique étrangère.)

Quant au ministre des affaires étrangères d'Allemagne, M. Brandt, il a dit que son gouvernement est résolu à ne pas modifier les engagements qu'il a pris en janvier conjointement avec les autres alliés relativement à l'accroissement de la contribution de l'Allemagne à la défense de l'Alliance.

"Nous proposons par conséquent d'y ajouter qu'il n'y aura pas d'autre réduction ou retrait unilatéral de forces conventionnelles. Quant à nos amis Canadiens, nous accueillons favorablement leur volonté de rester fidèles à l'Alliance et leur désir de discuter avec les alliés les détails de leurs engagements éventuels envers l'OTAN."

Les ministres des affaires étrangères de la Norvège et de la Belgique ont également fait allusion à la décision canadienne mais seulement pour en faire ressortir le caractère positif, et le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne aurait pris la même attitude.

Le président Nixon, de son côté, n'a fait qu'une remarque sur la réduction des forces au cours de son allocution.

"Ce n'est pas assez, a-t-il dit en faisant appel au réalisme des alliés, de parler de souplesse si, en même temps, on la réduit en diminuant nos forces conventionnelles."

Mais si le discours du président contenait ce reproche à l'égard du Canada, il paraissait emprunter d'autre part à M. Pierre Trudeau les propos de celui-ci tenant depuis longtemps sur la nécessité pour les membres de l'OTAN de s'occuper davantage et collectivement des problèmes de la société moderne avec lesquels ils sont tous aux prises, et au sujet desquels ils devraient partager leurs expériences.

M. Nixon a parlé de la responsabilité de l'OTAN dans l'amélioration de la "qualité de la vie" dans la société contemporaine. Il a fait des propositions qui conduiraient l'OTAN à s'intéresser par exemple aux problèmes de la jeunesse, aux conflits de générations qui se manifestent à travers tout l'Occident, aux moyens de rendre plus humain un monde envahi par l'automatisation.

Le ministre des affaires extérieures, M. Sharp, a noté lui-même la ressemblance entre ces propos et ceux que tient M. Trudeau.

Les ministres poursuivent leurs travaux aujourd'hui, l'ensemble de leurs délibérations portant surtout sur trois points:

● la réponse à donner aux pays du pacte de Varsovie au sujet de leur invitation à une conférence sur la sécurité de l'Europe,

● l'attitude de l'Europe et des autres pays de l'Alliance au sujet de discussions bilatérales entre les Etats-Unis et l'URSS,

● le respect des engagements pris par les pays membres de l'Alliance en novembre et janvier à la suite de l'invasion de la Tchécoslovaquie.

## BÂTIMENT

tions de travail autour du 1er avril 1970.

En décembre 1968, devant un comité de l'assemblée nationale à Québec, seule la CSN avait vu des inconvénients au projet de loi qu'elle entendait adopter le gouvernement québécois. Le temps semble avoir donné raison à cette centrale. Témoin, cette attitude de la FTQ qui se range pour l'essentiel du côté de la centrale concurrente lorsqu'il s'agit de faire comprendre aux patrons et au gouvernement qu'un bill perçu comme un palliatif à tous les maux ne saurait effacer des traditions bien ancrées qui font de l'industrie de la construction l'un des champs d'essai des luttes intersyndicales et des tactiques patronales pour contourner certaines parties de décrets (quant au respect des clauses d'ancienneté, par exemple).

Il y a dilemme du fait que chacune des parties concède la nécessité de bureaux de placement - mais comment arriver à concilier les ateliers fermés déjà en existence et la direction multipartite suggérée par la CSN dans un document de travail (31 mars)? Même le point de vue de la CSN semble avoir évolué à ce sujet. Faudrait-il centraliser les données relatives au placement, un peu comme cela se fait dans le Central Records Bureau pour les débauchés?

Le mutisme de toutes les parties en cause laisse présager un dénouement satisfaisant; sinon, les deux groupements syndicaux ne devraient pas tarder à rendre publique l'impasse véritable où se sont trouvés leurs représentants

malgré les nombreuses heures consacrées à une reprise possible des négociations.

La prochaine étape sera dictée, semble-t-il, par une initiative des syndicats, puisque la partie patronale ne semble pas avoir fait de contre-proposition concrète au projet syndical qui n'a pas abouti. Certains accords intervenus entre les syndicats locaux et des compagnies individuelles semblent aussi avoir rompu le front patronal.

## HUSSEIN

des tentatives faites pour ramener la paix."

Le souverain a déclaré fermement qu'il n'existait actuellement aucune base sur laquelle pourrait s'engager des négociations directes entre les pays arabes et Israël, "puisque cet Etat n'a pas en-

core accepté la résolution du Conseil de sécurité. Si quelques nouveaux progrès doivent être accomplis, Israël doit déclarer son acceptation de cette résolution et de tous les principes qu'elle contient."

Rejetant la position israélienne selon laquelle "seules les parties au conflit doivent être les parties à la paix", le roi a déclaré: "La paix au Moyen-Orient est trop importante pour le reste du monde pour que son avènement soit bloqué par un point de vue aussi étroit, surtout lorsque l'échec des tentatives visant au retour à la paix pourrait engendrer la troisième guerre mondiale."

Interrogé, à l'issue de cette allocution, au sujet des achats jordaniens d'armes américaines, le souverain haïcémite a déclaré: "Nous avons déjà acheté une escadille d'avions F-104 et nous

avons pris une option sur une deuxième escadille."

Selon la déclaration conjointe, les conversations du roi Hussein avec le président Nixon et d'autres dirigeants américains ont été "amicales et constructives".

"Les Etats-Unis, poursuit cette déclaration, ont réaffirmé leur soutien à la cause de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale du Royaume de Jordanie. Ces conversations ont renouvelé et approfondi les relations étroites existant entre les deux pays."

Enfin, la déclaration conjointe fait état d'une invitation du roi Hussein au président Nixon à se rendre en visite en Jordanie. Le président a remercié son hôte de cette invitation, ajoutant qu'il espérait être en mesure de s'y rendre à une date qui n'est pas précisée.

## COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE  
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS THE INSTITUTE OF CHARTERED  
DE QUÉBEC ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière - Tél. 861-1891

**ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE**  
Comptables agréés  
Régis Gosselin, C.A.  
Georges A. Poirier, C.A.  
Bernard Dumais, C.A.  
Pierre Lussier, C.A.  
Roger Fortin, C.A.  
159, rue Craig 861-1491

**ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
3785 ouest, Jean-Talon  
RE 1-7601  
Ville Mont-Royal

**BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
F.J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.  
G. Boudrias, C.A. B. Pellerin, C.A.  
J. Allard, C.A. J.M. Doyon, C.A.  
A. Thériault, C.A. Y. Jodet, C.A.  
Édifice Banque Canadienne Nationale  
500 Place d'Armes, Suite 1504  
Montréal 1, Qué. - 844-4445

**BENOIT, DIRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE**  
Comptables Agréés  
1111, rue St-Jacques  
J.P. Dery, C.A. P. Bertrand, C.A.  
J.P. Dery, C.A. P. Bertrand, C.A.  
Édifice Le Chevalier  
3500 Parc Lafontaine, suite 506  
Montréal 24, Qué.  
Téléphone: 527-9221

**LORENZO, BELANGER & ASSOCIÉS**  
Montréal - Paris, France  
Chicoutimi, Qué.

En collaboration avec  
**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES**  
Société d'Expertise Comptable  
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris  
Paris, France - Montréal  
1980 ouest, rue Sherbrooke  
937-4238

**BESNER, TREMLAY BOURDELAIS & CIE**  
Comptables agréés  
428, rue St-Jacques  
Montréal 12, Qué.  
Téléphone 389-5995

**BERNIER & BISSON**  
Comptables agréés  
George Bernier, C.A.  
Marcel Bissin, C.A.  
60 St-Jacques Suite 601  
Montréal 845-0209

**PAUL E. BONNIER**  
Comptable agréé  
Suite 3100, Place Victoria  
Montréal 3, Qué.  
861-5741

**CLARKSON, GORDON & CIE**  
Comptables agréés  
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.  
A.W. Campbell, C.A. M.W. Caron, C.A.  
J.L. Carrière, C.A. M.A. Demers, C.A.  
W.A. Farlinger, C.A. A.W. Gilmour, C.A.  
J.B. Glick, C.A. J.P. Graveline, C.A.  
G. Giroux, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.  
G.P. Keating, C.A. R. Pearl, C.A.  
R. Normandeau, C.A. W.J. Smith, C.A.  
S. S. Sullivan  
Associés-résidents  
Montréal - Québec  
Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa,  
Toronto, Hamilton, Kitchener, London,  
Windsor, Port Arthur, Winnipeg,  
Regina, Calgary, Edmonton,  
Vancouver, Victoria

**CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS**  
Comptables Agréés  
Luc Cloutier, M.S.C. C.A.  
Raymond Fontaine, C.A. Guy Croteau, C.A.  
506 est. rue Ste-Catherine  
Suite 810  
Montréal 132 849-9281

**COURTOIS, FREDETTE, CHARENTÉ & CIE**  
Associés-résidents  
Montréal - Québec  
Roger Courtois, C.A. Guy Charenté, C.A.  
Roger Poirier, C.A. Martin Lussier, C.A.  
Hubert Messier, C.A. J. Claude Racette, C.A.  
Louis Belletier, C.A. Gilles Fausse, C.A.  
Honoré Marier, C.A. Jean Paul Béri, C.A.

**DECARUFEL, DECARUFEL & L'ESPÉRANCE**  
Comptables agréés  
50 ouest, Place Crémazie  
Suite 1010 Tél. 384-1890

**DENIS, DESMARIS, HOULE MOONEY ET ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
J.P. Denis, B.A., B.S., L.S.C., C.A.  
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.  
Gaston Desmaris, C.A.  
Duncan J. Mooney, C.A.  
Olivier Desmaris, B.A., L.S.C., C.A.  
60, rue Saint-Jacques  
Montréal 843-5208

**GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Régis Gosselin, C.A.  
Georges A. Poirier, C.A.  
Bernard Dumais, C.A.  
Pierre Lussier, C.A.  
Roger Fortin, C.A.  
561 est. boul. Crémazie  
Montréal 11 384-1430

**GLENNINING, JARRETT GOULD & CIE**  
Comptables Agréés  
715 Carré Victoria 844-3307  
Montréal, Calgary, Toronto, Brantford,  
Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver

**KENDALL, TRUDEL & CIE**  
Comptables agréés  
1015 Côte Beaver Hall  
866-8569

**LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE**  
Comptables agréés  
Bernard Lachance, C.A.  
Pierre Y. Brousseau, C.A.  
Benoit Allard, C.A.  
Roger Martin, C.A.  
A. Urban, C.A.  
Paul J. Lussier, C.A.  
110 ouest, Place Crémazie  
Suite 750 - 381-9323

**LACOURSE, LAMARRE & CIE.,**  
Comptables agréés,  
Louis Lacourse, C.A.  
Bernard Lamarre, C.A.  
Marcel Martel, C.A.  
Robert Hunt, C.A.  
2235 est. rue Sherbrooke  
Montréal 24 - 523-3189

**NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Paul Noiseux, C.A. Roger Lyonnais, C.A.  
Louis Gascon, C.A. Pierre Béard, C.A.  
Jean Lussier, C.A. René Sénécal, C.A.  
André Lussier, C.A. Marcel Demers, C.A.  
Gilles Poirier, C.A. Claude Dugas, C.A.  
Serge Chénier, C.A.  
213 rue St-Jacques,  
Montréal 849-7791

**LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU**  
Comptables agréés  
360 St-Jacques, Suite 567  
Tél. 849-8331

**MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS**  
Comptables Agréés  
Société nationale affiliée  
COLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE & CO.  
avec bureaux à  
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto,  
Montréal et dans d'autres villes au Canada  
Correspondants en Grande-Bretagne et  
aux États-Unis d'Amérique  
507 Place d'Armes (suite 1100)  
Montréal 1, Qué.  
Code 514 - 842-6651

**MALLETTE, NORMANDIN & CIE**  
Comptables agréés  
Yvon Normandin, C.A. Paul H. Mallette, C.A.  
Gilles R. Normandin, C.A. André Roussel, C.A.  
Bernard Dumais, C.A. Yvelles Chabot, C.A.  
Jean Lussier, C.A. Guy Lussier, C.A.  
André Fournier, C.A. Jean Lussier, C.A.  
René Chénier, C.A.  
1440 ouest, Ste-Catherine  
866-2891  
Ottawa, Québec, Drummondville,  
Nicolet, Trois-Rivières, St-Jérôme,  
Gatineau, Chatham, Hawkesbury

**MCDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND**  
Comptables agréés  
630 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 2 875-5140

**MERCIER, ROY, DORAY & CIE**  
Comptables agréés  
L.D. Roy, C.A.  
Gaston M. Mercier, C.A.  
Robert Roy, C.A.  
Pierre Doray, C.A.  
3500 Parc Lafontaine  
Suite 404  
Montréal 24 526-0828

**MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A.  
Guy Guenette, C.A.  
Pierre Poirier, L.S.C. C.A.  
Guy Messier, L.S.C. C.A.  
Raymond A. Poirier, C.A.  
Robert Houle, B.A. C.A.  
Guy Guenette, C.A.  
50 Place Crémazie  
Montréal 11 Suite 422  
387-6422

**NADEAU, PAQUET & CIE**  
Comptables agréés  
Jacques P. Nadeau, C.A.  
Paul Paquet, C.A.  
Gilles Blouin, C.A.  
Michel Guerin, C.A.  
F.C. de Mulligan, C.A.  
Gilles Mercier, C.A.  
1420 ouest, Sherbrooke,  
Ch 502 842-6812

**PRICE WATERHOUSE & CO.**  
Comptables agréés  
5 Place Ville Marie 866-9701  
Montréal Halifax Ottawa  
Toronto Hamilton London  
Windsor, Winnipeg,  
Saskatoon, Calgary, Edmonton,  
Vancouver, Victoria

**PROULX, D'ORSONNENS & CIE**  
Comptables agréés  
Rita Proulx, B.A. C.A.  
Guy D'Orsonnens, B.A. C.A.  
360 ouest, Saint-Jacques  
Suite 2004  
V.I. 4-3017

**RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE**  
Associés de la firme internationale  
RAYMOND, CHABOT, BELANGER,  
WALTON, CHABOT & WILLETTS  
comptables agréés  
820 Tour de la Bourse  
Place Victoria  
Montréal 3, Québec  
Montréal, Sherbrooke, Las Vegas,  
Rivers, Toronto, London, St-Johns,  
Edmonton, Vancouver, Victoria,  
Pentagon

**RIDDELL, STEAD & CIE**  
MilLent  
Main Laurents & Co.  
Comptables agréés  
630 ouest, boul. Dorchester  
866-7351  
Calgary, Corner Brook, Edmonton,  
Halifax, Hamilton, London, Montréal,  
New Westminster, Ottawa, Québec,  
Regina, St-Johns, N.Y., Toronto,  
Vancouver, Winnipeg

**ROBERT SAINT-DENIS & CIE**  
Comptables agréés  
7000 Ave du Parc, Suite 301  
Montréal 15, CR 4-2797

**ST-GEORGES, HEBERT & CIE**  
Comptables agréés  
5004, St-Denis 844-2521  
J.L. Bouchonnière, C.A. E. Gibeault, C.A.  
J.G. Hebert, C.A. Y. Maréchal, C.A.  
K. Nakashima, C.A. J.G. St-Georges, C.A.

**SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Montréal - Québec  
Rimouski  
Suite 3100, Place Victoria  
Montréal 115 861-5741

**TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWAY**  
Comptables agréés  
Place Ville-Marie 861-8531  
Halifax, Saint-Jean, Québec,  
Cap de la Madeleine, Montréal,  
Ottawa, Toronto, Hamilton, London,  
Winnipeg, Regina, Saskatoon,  
North Bay, Brantford, Kingston,  
Vancouver, Victoria,  
Halifax, Rimouski,  
St-Johns, Grande-Bretagne  
et autres pays du monde

**THORNE, GUNN & CIE**  
Comptables agréés  
Halifax, Bridgewater, Dartmouth,  
Kentville, Sydney, Yarmouth, Bathurst,  
Ottawa, Toronto, Hamilton, London,  
Winnipeg, Moose, St-Johns,  
Montréal, Brockville, Chatham,  
Fort William, Galt, Kingston,  
Kitchener, London, North Bay, Ottawa,  
Pembroke, St-Johns, St-Johns,  
Toronto, Portage-la-Prairie, Winnipeg,  
Brossard, Saskatoon, Calgary,  
Edmonton, Cambridge, Grand Forks,  
Inverness, Kelowna, Vancouver,  
Vernon, Victoria,  
Fredericton, St-Johns, (Bahamas),  
Bridgewater, (Barbade).  
Correspondants dans la plupart des  
pays du monde.  
Suite 2604,  
LA TOUR DE LA BOURSE  
Montréal 115, Qué. 878-3011

**LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Charles A. Gauthier, C.A.  
Fernand Thévoz, C.A.  
210 a., b. Crémazie - Du. 8-9251

**VIAU & ROBIN**  
Comptables agréés  
L.D. Viau, C.A.  
H. Robin, C.A.  
Armand H. Viau, C.A.  
Jacques R. Chabot, C.A.  
J. Serge Gervais, C.A.  
Gérard Fortin, C.A.  
Claude Guenette, C.A.  
4926 ave Verdun Verdun  
769-3871

**MEISSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A.  
Guy Guenette, C.A.  
Pierre Poirier, L.S.C. C.A.  
Guy Messier, L.S.C. C.A.  
Raymond A. Poirier, C.A.  
Robert Houle, B.A. C.A.  
Guy Guenette, C.A.  
50 Place Crémazie  
Montréal 11 Suite 422  
387-6422

**MEISSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A.  
Guy Guenette, C.A.  
Pierre Poirier, L.S.C. C.A.  
Guy Messier, L.S.C. C.A.  
Raymond A. Poirier, C.A.  
Robert Houle, B.A. C.A.  
Guy Guenette, C.A.  
50 Place Crémazie  
Montréal 11 Suite 422  
387-6422

**MEISSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A.  
Guy Guenette, C.A.  
Pierre Poirier, L.S.C. C.A.  
Guy Messier, L.S.C. C.A.  
Raymond A. Poirier, C.A.  
Robert Houle, B.A. C.A.  
Guy Guenette, C.A.  
50 Place Crémazie  
Montréal 11 Suite

### Une nouvelle taxe à Montréal?

Le fondateur du "Réveil de Montréal", le notaire André Desmarais, croit savoir que la ville de Montréal doit demander sous peu aux autorités provinciales le pouvoir d'imposer une taxe sur les terrains de stationnement.

Dans une lettre au premier ministre Jean-Jacques Bertrand, rendue publique hier, M. Desmarais, qui est un ancien conseiller municipal, s'oppose à une telle taxe. Il estime qu'une taxe sur les terrains de stationnement pénaliserait précisément ceux qui aident la ville à dégager les rues et à faciliter la circulation.

"Il nous semble qu'il serait plus logique d'établir des normes concernant les besoins en stationnement des différentes bâtisses selon leur usage et de taxer ceux qui ne fournissent pas le stationnement requis," affirme le fondateur du Réveil de Montréal.

"De cette façon, poursuit-il, ceux qui engorgent nos rues paieront pour les ennuis et les dépenses qu'ils occasionnent."

### Une enquête sur Montréal?

Le notaire Desmarais suggère d'autre part au premier ministre Bertrand de faire faire une enquête sur l'administration Drapeau-Saulnier. "Lors de la présentation du prochain bill de Montréal, demande-t-il, pourriez-vous ordonner la tenue d'une enquête pour que les citoyens de Montréal connaissent les raisons pour lesquelles nos administrateurs - d'après le Bureau de la statistique de Québec - ont dépensé \$230.78 par habitant pour l'année financière 1968-69, alors que la moyenne des dépenses pour les 140 municipalités de plus de 5,000 habitants a été de \$128.33 pour la même période."

"Les administrateurs actuels, Drapeau et Saulnier, seraient-ils de mauvais administrateurs?" demande-t-il. Y aurait-il du coulage?"

Le notaire Desmarais estime qu'il est "grand temps d'éclaircir la situation pour déterminer comment il se fait que les citoyens de Montréal doivent dépenser presque le double des citoyens des autres municipalités québécoises, pour leur administration publique."

On sait que le notaire Desmarais a annoncé il y a déjà plusieurs mois la formation d'un parti d'opposition au parti civique du maire Jean Drapeau.

**RESIDENCES FUNÉRAIRES**  
**Magnus Poirier Inc.**  
6520, ST-DENIS  
10526, ST-LAURENT  
185 est, DeCASTELNEAU  
Tél.: 277-2135



La reine Juliana des Pays-Bas est arrivée à Montréal au début de la semaine dans le but de passer une dizaine de jours en compagnie de sa fille cadette, la princesse Christina, âgée de 22 ans, qui étudie la musique à Vincent d'Indy. C'est la première visite de la reine Juliana à la plus jeune de ses filles qui doit passer les trois prochaines années dans la métropole du Canada. (Photo Le Devoir par Keystone)

## Un comité juge "régressifs" les changements apportés aux programmes d'assistance

Le comité "ad hoc" sur l'assistance publique au Québec vient de publier une déclaration dans laquelle il qualifie de "régressifs" les changements que le ministère de la famille et du bien-être social a apportés récemment à ses programmes d'assistance.

Le comité compte quelque 60 organismes, dont le Conseil des œuvres de Montréal, les Églises du Montréal métropolitain, la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec, la Fédération de Catholic Charities, le Montreal Council of Social Agencies, les Allied Jewish Community Services et le Conseil de bien-être du Québec. Il demande que ces nouveaux règlements soient abrogés immédiatement.

Le comité trouve les nouveaux règlements "discriminatoires" à l'endroit des assistés sociaux de 30 ans et moins et célibataires, dont les prestations sont réduites dans une période où le taux de chômage est très élevé.

Le comité conteste également le nouveau contrôle imposé aux bénéficiaires célibataires, qui doivent se présenter chaque mois au département de bien-être ou recevoir un inspecteur à domicile pour vérification d'éligibilité. Il signale notamment une décision judiciaire américaine selon laquelle un agent de sécurité sociale doit être en possession d'une autorisation de la cour pour pénétrer à l'intérieur du logis d'un assisté social.

Le comité s'en prend en outre aux directives centralisant les décisions concernant l'assistance d'urgence. Il trouve illogique que le ministère prenne une telle disposition au moment où on parle de décentraliser les services en

établissant des bureaux régionaux. "Cette façon de procéder entraîne une duplication du travail 'clérical' (sic) une mauvaise utilisation du personnel, des périodes d'attente pour les bénéficiaires et des coûts additionnels non nécessaires, estime le comité. De plus ceci a été mis en vigueur sans aucune consultation avec les groupes et organismes intéressés."

Le comité "ad hoc" sur l'assistance publique au Québec a été formé en janvier 1968. Il poursuit trois objectifs:

- la présentation immédiate du projet de loi-cadre d'assistance sociale;
- la formation d'un comité parlementaire pour étudier ce projet;
- l'augmentation des taux actuels des allocations conformément à la hausse du coût de la vie.

## Léo Dorais est nommé recteur de l'université du Québec à Montréal

Le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a annoncé la nomination de M. Léo-A. Dorais au poste de recteur de l'université du Québec à Montréal.

Après des études secondaires au collège Grasset, M. Dorais a obtenu une licence en psychologie à l'université de Montréal. Il obtient en 1962 le grade de "Master of Business Administration" (M.B.A.) de l'université de Chicago et en 1964 un Ph.D. (éducation-administration) de la même université.

Directeur du service d'éducation permanente de l'université de Montréal depuis le 1er février 1967, M. Dorais a occupé plusieurs postes d'enseignement dans cette même université. Il fut successivement chargé d'enseignement, assistant-professeur et secrétaire de l'institut supérieur d'administration hospitalière. L'université de Montréal lui per-

mit, en 1964-1965, d'occuper le poste de directeur associé du service des audiences de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, puis celui de coordonnateur du comité pour l'élaboration d'un système d'information pour la gestion des universités (CESIGU) du ministère de l'éducation.

Commentateur à la radio et à la télévision de questions portant sur l'éducation, M. Dorais a aussi été chargé d'un cours de psychologie à l'École des hautes études commerciales et professeur agrégé à la faculté des sciences de l'éducation. Il a également été vice-président de la Société de mathématiques appliquées de 1965 à 1967, et membre du conseil d'administration et de la Corporation des psychologues de la province de Québec.

Le nouveau recteur de l'université du Québec à Montréal, auteur de plusieurs publications sur des questions pédagogiques, est membre du comité du plan de développement de l'institut de recherche pédagogique du ministère de l'éducation, de la Canadian Industrial Trainers' Association of Adult Education et du musée des Beaux-Arts de Montréal. Il est également secrétaire de l'association canadienne des divisions d'éducation des adultes des universités de langue française.

Qu'il neige, grésille ou qu'il pleuve  
Nous installons les  
**GOUTTIÈRES**  
(ho-do)  
Acier et aluminium émaillés  
cuivre galvanisé.  
\* MONTRÉAL 322-4160  
\* QUÉBEC 872-9244  
**PRIMEAU MÉTAL INC.**

### Une partie du dossier est rendue publique

## Québec comptait sur l'aéroport pour polariser le développement de la rive sud du St-Laurent

QUÉBEC (DNC) - L'aménagement du futur aéroport international de Montréal sur la rive sud du Saint-Laurent complèterait - par un développement polarisé - les mesures déjà prises par le Québec pour diminuer les écarts entre les régions pauvres et les régions riches.

Tel est l'un des arguments invoqués par le gouvernement québécois à l'appui d'un emplacement sur la Rive Sud plutôt que sur la Rive Nord, arguments déjà connus en substance mais que le ministère des affaires municipales vient de résumer en un dossier partiel transmis à la presse hier.

Le Québec insiste sur la situation stratégique de la Rive Sud et du triangle Sherbrooke-Trois-Rivières-Québec dans sa politique de développement régional.

Tout en prenant garde de ne pas affaiblir Montréal, le Québec veut créer d'autres foyers industriels et économiques capables de susciter leur propre développement.

Le dossier fait état de nombreuses mesures qui ont été mises en oeuvre dans ce sens, mesures de deux ordres: création ou expansion des entreprises publiques et incitation à l'entreprise privée dans les régions et les pôles de croissance désignés.

Le Québec part du principe que la construction d'un aéroport de l'envergure de celui qui est projeté doit nécessairement s'inscrire dans le contexte d'une politique générale d'aménagement du territoire.

Pour le Québec, ce n'est qu'à la lumière d'une telle politique que le choix d'un emplacement prend tout son sens.

Dans le contexte constitutionnel canadien, l'aménagement du territoire ne peut se faire que par la collaboration des deux ordres de gouvernement. Ce sont toutefois les provinces qui ont la responsabilité première, du fait de leur compétence législative sur les biens-fonds, les ressources naturelles, les routes, les structures municipales et les équipements sociaux.

Quant à la compétence fédérale, elle se concentre dans le domaine du transport et des communications, à l'exception même des routes. Pour cette raison, il est donc dans l'ordre des choses que les politiques de transport s'intègrent aux politiques plus générales d'aménagement poursuivies par les provinces, plutôt que l'inverse.

C'est donc sur des considérations relatives à l'aménagement de l'espace et du développement équilibré du territoire que s'appuie le Québec en faveur d'un emplacement sur la rive sud.

Cette région, dit-on dans le dossier, établit un lien privilégié entre la région de Montréal et la région de Québec, de même qu'un lien particu-

lier entre le cœur industriel du Québec et l'axe de développement des ressources vers le nord.

Ainsi, la rive sud du Saint-Laurent est occupée de Montréal à Québec par une vaste plaine, d'une topographie idéale pour les territoires urbains

et industriels. Ce n'est pas le cas pour la rive nord, ensermée entre le fleuve et les montagnes du plateau Laurentien qui ne laissent qu'un étroit corridor ne dépassant guère dix milles à certains endroits.

De plus, à cause de sa situation géographique, la rive sud

détient un avantage prédominant comme carrefour ou comme centre de liaison situé à proximité des frontières ontariennes, des frontières américaines, de la région de Montréal, de la région de Québec, des provinces atlantiques.

Suite à la page 7

## Une commission tripartite défendra les intérêts de la région de Ste-Scholastique

par François Barbeau

La Commission intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes a préconisé hier par la voix de son président, le Dr Zoël Saindon, député d'Argenteuil, la formation d'une commission tripartite pour servir de tampon entre la population de la région de Sainte-Scholastique, où se trouvera le nouvel aéroport international, et les gouvernements fédéral et provincial.

Devant l'importance de la décision annoncée, a dit le Dr Saindon, devant un potentiel aussi grand, il est impérieux de faire en sorte de ne pas le gaspiller. Un choix doit être établi et nous voulons que la population profite au maximum de cette source permanente de prospérité, et cet ordre sera du ressort de la commission tripartite.

Cet organisme, comme son nom l'indique, sera formé par des délégués des trois niveaux de gouvernement: fédéral, provincial et municipal. A ce plan, les 43 municipalités membres de la commission intermunicipale d'Argenteuil - Deux-Montagnes choisiront leurs représentants au sein de la commission tripartite.

La population du territoire où sera situé le nouvel aéroport s'interroge sur son avenir immédiat, a dit le Dr Saindon, et aucune réponse valable n'est en mesure de répondre aux inquiétudes normales que fait naître un projet de cette importance, vu que la plupart des difficultés soulevées ne relèvent pas de la compétence exclusive de leur administration.

Le député d'Argenteuil a précisé qu'il avait fait part au fédéral et au provincial du projet de création de la commission tripartite, et qu'il avait prié les deux gouvernements de s'unir à la Commission dans le but d'en arriver à une unité d'action pour une harmonieuse mise en marche des travaux, en ne négligeant surtout pas l'aspect humain.

A ce sujet, le Dr Saindon, qui est aussi maire de Lachute, a souligné qu'Ottawa et Québec devraient prêter une attention particulière à l'aide

technique à apporter à la population touchée soit directement par l'expropriation de leurs propriétés soit à celle qui pourrait souffrir de préjudices.

Parmi ses fonctions, la Commission tripartite serait notamment chargée d'un service d'aménagement du territoire et de la préparation d'un plan directeur, ainsi que de la formation d'un comité de restructuration administrative afin de définir de nouvelles limites administratives municipales, d'étudier le regroupement de certains services municipaux et de redéfinir le territoire des corporations scolaires.

Plusieurs autres services de la commission, dont un ser-

vice de documentation et de recherches, un service de relations publiques un comité sur les problèmes du transport et des communications et un centre de main-d'oeuvre relèveraient d'une direction générale laquelle aurait à sa disposition des conseillers de diverses disciplines.

Il nous semble logique, a dit le Dr Saindon en terminant son exposé, que le gouvernement fédéral, responsable du projet de l'aéroport de Sainte-Scholastique, consacre une certaine somme à la réalisation des buts fixés au programme de la commission tripartite.

Interrogé par des journalistes sur les raisons de ce projet, le député d'Argenteuil a expliqué que la Commission tripartite était le seul moyen d'apaiser les relations entre Québec et Ottawa. Nous aimerions que ce problème de l'aéroport soit résolu à la satisfaction de tous, a-t-il dit, d'autant plus que notre région a été particulièrement défavorisée jusqu'à maintenant, au point qu'elle a mérité le qualificatif de "zone désignée".

"Nous venons de tourner la page. On assistera en quelques années à la mise en place de toute une gamme d'activités industrielles, domiciliaires et commerciales."

### ■ aujourd'hui

Le lancement du dernier ouvrage de Jacques de Grandmaison: "Vers un nouveau pouvoir", aura lieu cet après-midi, à 17 h, dans les nouveaux bureaux des Éditions HMH Ltée, 380, rue Craig.

Ce soir, à 20 h, aura lieu au Châlet de la montagne, l'ouverture officielle de la 10e exposition du Grand-Montréal, sous la présidence de M. Julien Dubuc, directeur de l'École polytechnique. Dès 19 h toutefois, le public sera admis à visiter les envois exposés; le Châlet sera aussi ouvert samedi, de 10 h à 17 h.

Le Joy de Vivre  
est une des réalisations les plus marquantes du domaine Chambran à Ville Saint-Laurent. Tout y est conçu pour offrir un cadre de vie nouveau où chacun se découvre un esprit jeune et chaleureux.

Sa situation privilégiée, à 15 minutes du centre par le métro, C.N. et à côté de l'autoroute des Laurentides, fait du Joy de Vivre la résidence idéale de ceux qui mènent une vie active et qui apprécient la détente que procure l'évasion fréquente.

**Vivez libre et heureux, habitez le Chambran Joy de Vivre!**  
175, boul. Dequière  
Ville St-Laurent  
336-5151  
Ouvert de 10 h. à 10 h.

## PORT-ROYAL

1455, avenue, rue Sherbrooke

### MODELE "E"

Un ravissant appartement de luxe d'une chambre à coucher avec vue dominant la ville et le fleuve. Au 20e étage - cuisine entièrement équipée et salle de bain en marbre pour \$385.00 par mois.

Appartements modèles ouverts aux visiteurs:  
Sur semaine: de 10 à 17h.  
Sam. et Dim. de 13 à 17h.

COMPOSEZ 937-9511

REDBROOKE  
ESTATES LTD.



## NOUVEL IMMEUBLE A APPARTEMENTS

1100 MCGREGOR (angle Peel et Stanley)

1 chambre à coucher, à partir de \$160.  
2 chambres à coucher, à partir de \$240.

849-7061  
273-4451

- ★ Climatisation centrale
- ★ Antenne maîtresse de TV
- ★ Piscine couverte à l'année
- ★ Draperies fournies
- ★ Électricité payée
- ★ Terrasse soignée
- ★ Magnifique terrasse
- ★ Salle de lavage sur chaque étage
- ★ Service de portier
- ★ 2 saunas
- ★ Salle de loisirs
- ★ Ascenseurs rapides

OCCUPATION MAINTENANT OU PLUS TARD

**QUEL PLAISIR DE LOGER AU SAPHIR**

**ALOUEZ**  
Des appartements d'une de deux ou de trois chambres à louer.

**COMMODITÉS:**  
Grandes pièces bien éclairées.  
Cuisine et réfrigérateur.  
Grande salle de bain, chauffage central avec thermostat dans chaque appartement.  
Boulevard à chaque étage.  
Deux ascenseurs automatiques.  
Système téléphonique d'intercommunication.  
Garage, piscine. Plusieurs autres avantages modernes de luxe.

**VENEZ VISITER LE SAPHIR IL VOUS RAVIRA**  
100, CÔTE-VERTU  
Ville Saint-Laurent  
Tél. 334-7550

À 12 minutes de centre-ville par le train électrique

### VIENT DE PARAÎTRE...

# JASMIN

ENFIN!

UN Récit SINCÈRE,  
ENGAGÉ... LE LIVRE  
LE PLUS ÉTONNANT  
DE CLAUDE JASMIN

### AUX ÉDITIONS DU JOUR

# RIMBAUD MON BEAU SALAUD!



VIENT DE PARAÎTRE AUX  
ÉDITIONS DU  
JOUR

En vente partout à \$2.50 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de LaGauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

Les avocats du Québec et leur image

Trois conclusions nous semblent particulièrement se dégager des deux études commanditées par le Barreau de la province et dont les journaux d'hier faisaient largement état. (1)

La première, c'est que la mauvaise image que se fait de l'avocat un large secteur du public est, dans l'ensemble, assez injuste. La deuxième, c'est que la profession comme telle songe davantage à s'identifier avec le système établi qu'à le faire évoluer. La troisième, enfin, c'est que l'avocat francophone est victime, comme la grande majorité de ses compatriotes, du refus encore trop généralisé des grandes sociétés anglo-saxonnes de reconnaître au français la place qui devrait lui revenir dans le Québec.

Le public reproche surtout aux avocats de réclamer des honoraires trop élevés pour le travail qu'ils accomplissent, donc, de se ménager des revenus trop élevés. Il estime aussi qu'ils font souvent traîner les causes devant la justice, qu'ils sont beaucoup moins utiles à la société que les médecins et les professeurs, enfin, qu'ils sont souvent trop "snobs".

Il y a évidemment du vrai dans ces diverses accusations.

Ainsi, les avocats eux-mêmes admettent que certains de leurs confrères se soucient beaucoup plus de gagner de l'argent que de voir à ce que justice soit faite. Selon leur propre estimation, un membre du Barreau sur 5 agirait de la sorte. Ils vont même jusqu'à prétendre qu'un avocat sur huit "exige des honoraires exorbitants et ne veut pas indiquer à ses clients, au moins approximativement, les frais qu'une cause entraînera". Enfin, dernière constatation des avocats, environ six pour cent d'entre eux seraient malhonnêtes, en ce qu'ils manqueraient de "simple droiture" ou qu'ils partageraient leurs honoraires "avec des tiers qui ne sont pas avocats".

Par contre, il nous paraît assez difficile de qualifier d'exorbitants des revenus annuels moyens de l'ordre de \$20,000 pour les membres du Barreau. Il ne faut pas oublier, d'une part, que la semaine de travail de ces hommes de profession est de 45,5 heures alors que la moyenne dans la plupart des autres secteurs est de moins de 40 heures. Il ne faut pas oublier, surtout, que ces travailleurs intellectuels ne bénéficient pas des avantages sociaux qu'on retrouve aujourd'hui dans la plupart des conventions collectives. Or, d'après le rapport Woods, ces avantages sociaux "représentent quelque 25 pour cent du total brut des salaires dans plusieurs grandes entreprises". Alors, si l'on soustrait ce vingt-cinq pour cent des revenus des avocats pour pouvoir mieux les comparer à ceux des salariés ordinaires, on se rend compte qu'ils ne touchent plus que \$15,000 par année.

Evidemment, il est facile ici de faire de la démagogie mais, à moins de vouloir tout niveler, il faut bien admettre que cette classe de citoyens n'est pas privilégiée outre mesure. D'autant plus que ces hommes et ces femmes, justement en raison de leur profession, sont beaucoup plus sollicités que tous les autres au chapitre de toutes les œuvres de bienfaisance. Plusieurs d'entre eux donnent également une partie de leur

temps, et sans rémunération, à la défense des assistés sociaux.

Les comparaisons qu'on fait entre les avocats et les médecins sont aussi généralement injustes pour les premiers. Les médecins sont là pour sauver nos vies, alors que les avocats ne peuvent protéger que nos biens (sauf à de rares exceptions). Il est normal qu'on ait plus d'estime pour ceux qui nous gardent en santé. Mais on ne devrait pas faire de telles comparaisons. De plus, on accepte plus facilement que la santé ne puisse être restaurée qu'on accepte qu'une cause puisse être perdue. On est toujours si convaincu d'avoir raison, au départ.

Enfin, tout le monde sait que l'organisation des tribunaux, le manque de juges et de locaux sont à l'origine de beaucoup plus de remises de causes que l'inaction ou l'impréparation des avocats. Et, de toute façon, il y a au moins lieu de s'inquiéter du fait que la critique des avocats est plus virulente chez ceux qui n'ont pas eu à recourir à leurs services que chez les autres.

Les constatations des enquêteurs, d'autre part, semblent bien indiquer que les avocats s'identifient probablement trop au système établi, à ce qu'on appelle en anglais "l'Establishment". Ce serait peut-être là, d'ailleurs, une des raisons qui explique leur peu de popularité auprès de diverses couches de la population.

Ils ont reconnu eux-mêmes, de toute façon, qu'ils étaient plutôt "conservateurs" et des défenseurs de la liberté d'entreprise. Bon nombre d'entre eux, en particulier, semblent assez froids à l'endroit du syndicalisme.

L'enquête a également démontré qu'un avocat sur quatre participe à la vie politique. Nous trouvons assez normal, quant à nous, que cette profession soit plus intéressée que d'autres à ce secteur, mais il y a lieu de se demander si cet intérêt se confond toujours avec le souci du bien public. Ne pense-t-on pas trop aux causes qui peuvent venir des corps publics ou aux nominations aux divers postes de la magistrature?

Cette inter-influence entre le Droit et la politique nous semble jouer contre l'indépendance d'esprit qui devrait davantage caractériser l'avocat. Comment, en effet, peut-on préconiser des théories un peu avancées, des théories qui ne plairaient pas à un parti politique quand on attend de celui-ci des faveurs qu'il est seul à pouvoir accorder?

Nous comprenons que la tâche première des avocats sera toujours d'interpréter le droit et de le faire triompher devant les cours, mais l'accomplissement de cette tâche ne devrait pas les empêcher de signaler, à l'occasion, les faiblesses de la législation et de prôner les réformes qui peuvent s'imposer. Le public les verrait sûrement avec plaisir à la tête de mouvements progressistes. On en compte déjà quelques-uns qui font preuve de zèle en ce sens, mais ils pourraient être plus nombreux.

L'enquête publiée dans les journaux d'hier fait voir, par contre, que les avocats anglophones ont des revenus substantiellement supérieurs à ceux de leurs collègues francophones. Cet état de choses, dit-on, s'explique du fait que les anglophones pratiquent sur-

tout à Montréal, dans des bureaux regroupant plusieurs avocats, et surtout parce qu'ils font davantage du droit commercial ou du droit des compagnies.

Oublions, pour le moment, les deux premières explications pour ne retenir que la dernière. On serait porté, alors, à dire que les avocats francophones n'ont qu'à les imiter, qu'à se spécialiser eux aussi dans ces mêmes secteurs, et que l'écart entre les revenus sera comblé automatiquement du même coup. Ce serait errer assez gravement.

Le problème, au fait, n'est pas aussi simple que cela. Il se complique d'une question de langue. Les grandes entreprises, en presque totalité anglophones, demeurent des chasses gardées pour les avocats de langue anglaise. Elles leur donnent nettement la préférence. Les francophones qui peuvent y pénétrer doivent d'ailleurs travailler en anglais.

L'enquête ne suggère évidemment pas de remède à une telle situation. Mais, on peut dire qu'elle aura rendu de grands services en exposant clairement les faits. Il faut, tout de même, à partir de ces révélations, rechercher une solution qui soit équitable pour tout le monde.

A notre avis, entreprises anglophones comme avocats francophones, doivent adopter, à cet égard, une attitude réaliste. Une excellente connaissance de l'anglais dans un milieu comme celui de Montréal s'impose de toute nécessité. D'autre part, plusieurs entreprises pourraient définitivement faire plus large la part au français et aux francophones dans leur contentieux. Elles oublient qu'elles tirent une grande partie de leurs revenus d'une région à prédominance française.

Il faut que ces milieux d'affaires comprennent l'impatience de la majorité devant les privilèges abusifs de la minorité. Ces milieux d'affaires doivent s'adapter au contexte québécois de 1969. Et cette adaptation doit se faire pendant qu'il en est encore temps.

L'enquête commanditée par le Barreau appellerait évidemment bien d'autres réflexions. Nous nous contenterons d'en ajouter une seule autre. Elle portera sur un moyen d'améliorer l'image de ces disciplines de Thémis.

Beaucoup de citoyens ne croient pas au sérieux des mesures disciplinaires que le Barreau peut prendre contre ses membres. A cet égard, qu'on nous permette de suggérer à cette corporation fermée d'introduire au moins deux ou trois représentants du public sur son bureau de discipline. Ces "étrangers" pourraient ensuite témoigner du sérieux avec lequel y sont accueillies et traitées les plaintes du citoyen ordinaire. Enfin, ce bureau de discipline pourrait, à tous les trois ou quatre mois, publier dans les journaux le bilan des sanctions qu'il a prises contre les avocats "coupables".

On rassurerait ainsi toute la population.

Vincent PRINCE

1) "Les avocats du Québec - Etude socio-économique", préparée par "Cadres professionnels Inc.", en collaboration avec Bélanger, Chabot, Nohet, Angers et Associés Inc. Ce rapport est suivi d'une enquête menée auprès du public québécois par "Réalités Canadiennes Limitée".

bloc-notes

Un ministre du travail "pas comme les autres"

L'avenir dira sans doute que la chance a souri de manière toute spéciale à M. Bryce Mackasey au cours des derniers mois. Et il faudra un peu de temps pour discerner clairement la part de mérite qui revient en propre au ministre du travail fédéral et à d'autres personnes dans le règlement récent de maints litiges ouvriers d'envergure.

En attendant ce verdict de l'histoire impartiale, on ne saurait, sans mesquinerie, s'empêcher de souligner l'excellence du travail accompli depuis un an par l'ancien cheminot de Verdun devenu ministre du travail à Ottawa.

A la différence de certains ministres qui promettaient beaucoup mais se nourrissaient peut-être trop d'idées abstraites, M. Mackasey ne s'est identifié, depuis son entrée en fonction, à aucun projet globaliste, à aucune phraseologie ronflante. Il n'a pas décidé que ses devanciers n'avaient rien fait. Il n'a pas laissé entendre qu'il avait dans ses dossiers un projet tout cuit de refonte des structures de son ministère.

Il a fait mieux que tout cela. Il s'est rendu compte que des problèmes urgents se posaient dans son secteur. Il a compris d'instinct qu'un ministre du travail existe non pas d'abord pour cogiter, mais pour communiquer aux problèmes de son secteur. Et il a inventé un style d'intervention qui, sans éclipser conciliatoirement ou médiateur, ajoute à l'action conciliatrice de son ministère dans les conflits ouvriers une note d'urgence et d'insistance toute spéciale.

Les résultats de ce type d'intervention sont connus de tous. Aux règlements survenus dans le conflit des Grands Lacs, dans celui des chemins de fer, dans celui d'Air Canada, dans celui des techniciens de Radio-Canada, vient s'ajouter le règlement du port de Montréal. Dans chacun de ces règlements, on retrouve l'influence saine et décisive de Bryce Mackasey. Subtilement, mais sans chantage indu, le ministre du travail sait faire jouer à la fois une certaine préférence instinctive pour la partie qui a le plus besoin d'appui, et un sens très aigu des réalités. Il sait inspirer à tous une grande confiance dans sa loyauté personnelle. Mise au service d'une ingéniosité qui fait merveille dans les moments décisifs, ces qualités ont produit jusqu'à maintenant des résultats remarquables.

Cette méthode toute personnelle ne réussira pas toujours. Il viendra un temps où on ne voudra plus l'accepter. Elle correspond, pour l'instant, à une attente très réelle des parties en présence. Elle repose, pour ainsi dire, de certains excès de juridisme qui ont aggravé les conflits du travail au cours des dernières années. Et elle a trouvé, pour se déployer, l'avocat le plus généreux, le plus spontané, mais en même temps le plus rusé et le plus réaliste qu'on eût pu souhaiter.

Nous avons toujours soutenu qu'il y avait place, dans un gouvernement pour des gens à l'esprit un peu rude, pour des hommes qui, sans avoir fait de grandes études formelles, ont su puiser à plein dans le grand livre de l'expérience quotidienne.

propos d'actualité

"Je ne voudrais pas formuler une opinion qui puisse plus tard être considérée comme ayant dressé des obstacles à la réunion des Quatre Grands. Cependant, je peux vous dire que les Etats-Unis continuent d'appuyer totalement le point de vue israélien, comme c'était le cas avant et après juin 1967. Je n'ai

qu'une seule réponse à faire aux Etats-Unis: la nation arabe ne capitulera jamais."

Le président Nasser, discours prononcé à l'ouverture du deuxième congrès national de l'Union socialiste arabe, le 27 mars 1969.

Bryce Mackasey illustre l'apport que ces hommes peuvent fournir au gouvernement. Sa présence au gouvernement, et le rôle qu'il y joue depuis quelques mois, sont des indices de santé pour notre démocratie.

Un organisme bien lancé: la Caisse de dépôt et de placement du Québec

En juillet 1965, l'Assemblée législative (comme on l'appelait alors) créait la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Quelque temps plus tard, M. Jean Lesage, avec ce flair qu'il manifestait souvent dans le choix d'hommes qu'il voulait appeler à des fonctions importantes, faisait appel, pour occuper le poste de premier président de la Caisse, à un homme assez peu connu du grand public, M. Claude Prieur, alors assistant-trésorier à la Sun Life.

Moins de quatre ans plus tard, on constate avec bonheur que l'idée qui présida à la création de la Caisse était excellente et que le choix du premier président et directeur général (et de ses collègues du conseil d'administration) était tout autant.

La Caisse de dépôt et de placement vient de publier son troisième rapport annuel. Ce rapport indique que l'organisme a dépassé, dans ses résultats, les prévisions des observateurs les plus optimistes. Il est devenu, en peu de temps, l'une des grandes institutions financières du Québec. Et surtout, il s'est acquis, dans tous les milieux, une excellente réputation de compétence, d'efficacité et de saine autonomie vis-à-vis le pouvoir politique. Cette réputation, la Caisse la doit principalement à son président et directeur général dont l'expérience antérieure en matière de placement s'est révélée un précieux actif pour l'organisme qu'il fut appelé à fonder.

Une étude un peu serrée montrerait sans doute que les autres provinces, qui bénéficient largement, pour leur programmes d'investissement, des sommes accumulées à Ottawa en vertu du régime national de rentes du Canada, versent, pour ces sommes, un loyer légèrement

inférieur à celui que le Québec et ses institutions publiques paient à la Caisse québécoise. Mais cette différence sera compensée, à la longue, par l'indépendance totale que l'organisme québécois conservera toujours à l'endroit d'ingérences extra-québécoises dans ses décisions.

Certains reprochent à la Caisse de consacrer une proportion trop importante de ses actifs à l'achat de valeurs gouvernementales ou publiques québécoises. Ceux qui parlent ainsi ignorent que la proportion de valeurs provinciales, scolaires ou municipales achetées dans les autres provinces à même les fonds disponibles grâce au régime national de rentes, est encore plus élevée que dans le Québec. Et ils trahissent par leur réaction, un manque singulier de confiance envers l'avenir de leur propre province.

On note, en étudiant le rapport de 1968, que la Caisse de dépôt et de placement est de plus en plus engagée dans l'acquisition de valeurs spéculatives, en particulier d'actions de sociétés, et qu'elle est aussi engagée dans le commerce des hypothèques. Cela est d'autant plus heureux que cette politique, en plus de contribuer davantage au dynamisme de l'économie, permettra aussi, à la longue, d'accroître plus vite et plus substantiellement la valeur des épargnes confiées par les citoyens à la gestion de la Caisse.

Une seule réserve, pour finir. Nous estimons que le rapport financier de la Caisse de dépôt et de placement, dans sa présentation actuelle, est trop concis, trop laconique, trop avare de renseignements précis. Il est impossible, avec des données squelettiques comme celles que présente le rapport, de se faire une idée précise sur la valeur et les conséquences à long terme de certaines politiques suivies par la Caisse, en particulier en matière de prêts et de placements.

Le législateur, ou à son défaut le pouvoir exécutif, ne devrait-il pas exiger, à l'avenir, que la Caisse fournisse, en annexe à son rapport annuel, une liste plus détaillée de ses placements et de ses avoirs? Ce qu'un nombre croissant d'institutions financières du secteur privé pratiquent de plus en plus, pour qu'un organisme public comme la Caisse de dépôt et de placement se l'interdirait-il?

C.R.

Le Marché commun

Par-delà l'échéance de décembre, l'Europe des dix étudie déjà un programme de travail pour les trois prochaines années

par Paul Masson

BRUXELLES - Au cours du dernier Conseil des ministres de la Communauté européenne, la Commission Rey a remis aux six partenaires du Marché commun un document d'une importance exceptionnelle.

Ce document est un programme de travail pour la Communauté qui détaille, tout d'abord, les "actions prioritaires" qui devront être entreprises avant la fin de l'année et donne, ensuite, un plan de développement interne de la Communauté à réaliser dans les trois prochaines années.

Cette année 1969 est la dernière de la période transitoire de dix ans prévue au Traité de Rome qui a créé le Marché commun. Les derniers déboires survenus entre les six, notamment les frictions à propos de la Grande Bretagne et d'autres pays candidats, faisaient penser que la Communauté Economique Européenne battait de l'aile. L'affaire de Gaulle-Soames aurait même pu lui donner le coup de grâce. Mais, contrairement à ces prévisions, la Communauté s'est révélée assez solide pour supporter déjà des crises qui, dans le fond, n'affectent pas la volonté de ses partenaires de toujours faire équipe ensemble. Cependant, on craignait que ces péripéties aient pu faire retarder l'échéance du 31 décembre 1969 et prolonger de quelques années encore cette fameuse période transitoire.

On peut écrire maintenant, sans crainte de se tromper, qu'il n'en sera rien et c'est dans cette intention de consacrer, envers et contre tout, la fin de la période transitoire, que la Commission exécutive du Marché commun a mis les gouvernements des Six devant leurs responsabilités en leur présentant un programme de six objectifs prioritaires à entreprendre avant la date fatidique. Les délégations qui assistaient au dernier Conseil des ministres au cours duquel ce programme fut déposé, l'accueillirent, dans l'ensemble, avec intérêt. Dans tous les cas, personne ne fit la moindre objection. On se mit d'accord pour en discuter plus profondément lors de la prochaine réunion des ministres.

Pour l'année 1969, outre les nombreuses tâches restant à accomplir avant le passage à la phase finale et dont l'exécution pourrait entraîner juridiquement la carence des organes communautaires, la Commission considère que les institutions devraient se concentrer particulièrement sur les points essentiels que sont: la coordination des politiques économiques et monétaires, le financement ultérieur de la politique agricole commune, la réforme des structures agricoles, la politique commerciale commune, la réforme du fonds social européen et le programme pluriannuel d'Euratom ainsi que la mise en oeuvre de la résolution du 31 octobre 1967 sur la recherche générale et la technologie.

A ces six objectifs essentiels pour 1969, vient donc s'ajouter un programme pour les trois années prochaines (1970 à 1972) fixant, pour chacun des secteurs, des objectifs concrets sur lesquels il faudrait que se fasse la clarté si l'on veut aboutir à des actions adaptées et cohérentes. Ce programme ne comporte pas de nouveautés, mais rassemble davantage l'ensemble des textes déjà sur la table du Conseil ou sur le point d'y venir, textes qui, dans un délai raisonnable de trois années, devraient permettre, s'ils étaient adoptés, un renforcement certain de la Communauté, tant pour ce qui concerne la libre circulation intracommunautaire que pour ce qui est de la politique économique commune.

Le premier objectif d'un marché commun est l'ouverture complète des marchés entre Etats membres, la suppression de tout obstacle à la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux, ainsi que l'élimination des distorsions et altérations en matière de concurrence communautaire. Si les barrières douanières entre les Six ont été abaissées le 1er juillet de l'année dernière et si, à la même date, un tarif extérieur commun a été d'application, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour arriver, ne fut-ce qu'à l'union douanière. Il reste surtout à parachever la suppression des formalités douanières, des taxes et mesures d'effet équivalent, des entraves techniques aux échanges, des pratiques en matière de marchés publics et de fiscalité.

Mais ce n'est pas encore tout! Lorsque sera plus ou moins réalisée cette union douanière, les Six devront encore s'attaquer à leur union économique en définissant une politique économique commune. Les nouvelles dimensions du marché et le développement économique général confrontent de plus en plus la Communauté avec des problèmes résultant de l'incompatibilité, entre elles, des politiques économiques poursuivies par les Etats membres. Pour prévenir ce danger futur d'un retour à des politiques nationales qui auraient pour effet de dissocier le Marché commun en cas de perturbations, il convient d'établir une concertation de plus en plus poussée des politiques nationales.

Et, point plus délicat encore, une autre union d'aspect politique devra être en même temps préparée: celle des relations extérieures de la Communauté. Ici le problème de l'élargissement des Communautés sera le problème numéro un, celui qui continuera à retenir le plus l'attention. A

ce titre, la Commission, dans son programme pour les trois prochaines années, a souligné une nouvelle fois qu'elle-même et le Conseil ont reconnu que cet élargissement était souhaitable. Dès lors, en ce qui concerne les pays candidats, des solutions intermédiaires ne sont concevables que dans la perspective de leur adhésion ultérieure. C'est donc dans cette optique qu'il convient de placer la conclusion éventuelle d'arrangements commerciaux. C'est dans cette optique d'ailleurs que les ministres Brandt, de l'Allemagne fédérale, et Luns, des Pays-Bas, ont attiré l'attention de leurs collègues sur le parallélisme qu'il convient de tenir entre la notion de renforcement interne de la Communauté et celle de l'élargissement.

Comme on le constate, rien n'est encore fait, mais on est quasi certain que tout se fera. Il faudra compter avec le temps et, surtout, avec la volonté d'aboutir des partenaires.

Et ceci est une autre histoire...

lettres au Devoir

L'Université du Québec, une université neutre

De par sa constitution, l'université du Québec sera une université neutre. C'est un non-sens et une stupidité comme seuls les Québécois savent en faire. L'université du Québec doit être indépendante et catholique, parce que la majorité du Québec est catholique à plus de 90%. Il y a injustice à agir autrement.

Par vocation et par mission, l'université catholique féconde de l'intérieur les qualités spirituelles et les dons propres de chaque peuple. Ainsi elle concourt à l'oeuvre de civilisation et elle y pousse.

Au contraire, l'Université du Québec présente, par sa personnalité juridique, une notion décevante qui bouleverse la vie de la communauté nationale, érige un humanisme anthropocentrique, crée une antinomie pour construire sur une discontinuité, frustre l'intégrité de la culture au profit de l'arbitraire met en péril le génie de notre peuple, fait disparaître la fidélité vivante à l'héritage, au patrimoine de nos options et traditions, détruit le dynamisme et l'expansion de notre culture, contracte une terrible responsabilité devant la collectivité et l'histoire en institutionnalisant de ce fait la neutralité de l'enseignement supérieur. Bref, une notion régalienne qui soustrait l'Etat à son devoir de favoriser une vraie culture en la détournant de sa fin propre et qui, d'une façon, perpétue chez-nous l'époque révolue du cubisme de 1900. Bref, une notion qui est un asservissement de notre culture propre par l'Etat nous déterminant un type impropre de culture. C'est nettement le cas dénoncé par Vatican II déclarant qu'il faut éviter que la culture soit asservie par le pouvoir public.

Nos diverses sociétés et associations devraient faire subir le révisionnisme à leur programme pour ne pas estomper si facilement les problèmes majeurs de l'heure

Leurs dirigeants risquent plutôt d'être cause de fumisterie collective que de véritable action. Pour que le christianisme vive, il lui faut des valeurs de culture et de civilisation, un milieu de vie pour le porter. La naïveté, c'est de croire qu'un humanisme chrétien, que les dimensions d'une société chrétienne pourraient s'imposer à partir de l'éducation élémentaire et en assurer la permanence.

Nous avons peu d'enthousiasme à entendre le premier Ministre annoncer triomphalement l'Université du Québec par ces mots: "pour la première fois dans l'histoire", alors qu'il brime au même moment les droits de la majorité de cette province en institutionnalisant la neutralité à l'Université contre la Constitution, ni le chef de l'opposition quand il déclare que "la confessionnalité était bon pour 1870". Décidément nos vieux partis nous donnent la nausée. Il faut créer de nouveaux partis politiques d'un autre acabit. L'Etat éducateur doit faire place à l'Etat administrateur en commençant d'abord par développer économiquement le Québec.

Il est à remarquer que ceux qui ont réclamé le Bill 90 d'une éducation politisée étaient à peu près les mêmes que ceux qui ont exigé le mariage civil. Les uns et les autres se sont mérité des éloges...

Si, selon la pensée de Jean Guittou décrivant son évolution intellectuelle et spirituelle, la recherche de Dieu peut être menée et une cohérence de fidélité conservée à l'aide de la philosophie chrétienne, si la transformation technique et économique du monde ne peut se faire sans danger, sans une présence chrétienne, on ne peut mieux découvrir la nécessité de l'Université Catholique. Non, nous ne pouvons pas accepter le désert.

Le Mouvement Social Chrétien par A. LAROUCHE, prêtre, Waterville, 1-4-69

Nous défendre ou nous vendre ?

Au lieu de représenter les intérêts du Québec à Ottawa, les députés fédéraux se sont toujours appliqués plutôt à essayer de vendre les politiques d'Ottawa à Québec, même quand ces politiques sont défavorables au Québec.

Les députés Bédard et Cyr de la Gaspésie viennent de nous en donner une nouvelle preuve dans l'affaire du parc de la péninsule. Ils crient au scandale parce que le Québec ne veut pas signer les yeux fermés un bail de 99 ans pour l'aménagement de ce parc, au lieu de s'interroger sur les raisons qui motivent ces conditions inacceptables ou pour le moins extravagantes d'Ottawa.

Après tout, c'est avec les revenus de nos taxes que le Fédéral va aménager ce parc. Pourquoi exiger ni plus ni moins qu'on lui cède

ce territoire? Voilà qu'on ne se contente plus des conséquences de la conquête, mais qu'on veut avec notre argent nous reprendre notre patrimoine une deuxième fois!

Que diraient MM. Bédard et Cyr si je leur offrais d'aménager un jardin derrière leur maison, moyennant une rente de 99 ans? Ils me répondraient probablement qu'ils préféreraient rester maître, chez eux, plutôt que d'avoir le jardin peut-être le plus magnifique, mais dont ils ne pourraient jouir qu'aux conditions que je poserais.

Le grand scandale du siècle passé, du siècle actuel et des siècles futurs dans le régime fédéral, c'est d'avoir toujours des députés qui au lieu de nous défendre, alimentent mieux nous vendre.

GEO.-HENRI FORTIN

Alma, 26-3-69

La région de Lachute est satisfaite

M. Jean-Jacques Bertrand,

Les Clubs sociaux, de services et la Chambre de Commerce de notre ville déplorent l'attitude que vous adoptez à la suite de la décision du gouvernement d'Ottawa de construire le nouvel aéroport dans la région de Ste-Scholastique. Si vous lisez avec impartialité le rapport préparé par la commission inter-municipale Argenteuil-Deux-Montagnes, vous y découvrirez que le site choisi est le meilleur non seulement du côté technique mais également du point de vue économique. Les citoyens du Québec et du Canada (dont nous faisons partie) auraient espéré que votre gouvernement s'élève au-dessus de considérations purement politiques et électorales à longue échéance.

Notre région en est une sous-développée économiquement et elle a toujours été négligée par tous les gouvernements. L'effet bénéfique que la décision d'Ottawa pourra avoir sur notre région se fera

sentir également sur toute la province et sur tout le Canada. Votre argument à l'effet que la décision d'Ottawa profitera à l'Ontario en est un à courte vue, à caractère mesquin et isolationniste. Comme ci-haut mentionné, le choix a été jugé excellent du point de vue économique pour la province. Cinq comités du Québec, après études approfondies en sont venus à cette conclusion. Pourquoi craindre que par ricochet, la décision prise profitera à la province voisine?

Nous croyons que l'attitude de votre gouvernement contribue à isoler davantage le Québec du reste du Canada et ceci au détriment de tous les citoyens de la Belle Province.

Le Club Lions de Lachute, Le Club Richelieu de Lachute, Le Club Rotary Lachute-Brownsville, La Chambre de Commerce de Lachute, par JEAN-CLAUDE PAQUIN, 1-4-69

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no-0858.

des  
idéesdes  
événementsdes  
hommes

# Le nationalisme de René Lévesque

## 1 - Les intuitions fondamentales

par Pierre Denault

● **Etudiant en science politique à l'université d'Ottawa, M. Pierre Denault a rédigé un intéressant essai sur la pensée nationaliste de René Lévesque. Etant donné que cette pensée s'est exprimée le plus souvent sous des formes discontinues ou éparpillées, nos lecteurs liront avec intérêt la synthèse qu'en présente M. Denault.**

Il y a une suite logique dans le processus évolutif de la pensée de René Lévesque. Son nationalisme toujours ardent se précise, et au moment d'*Option Québec*, il prend l'aspect d'un poids historique, lourd à porter certes, mais qui vaut la peine d'être assumé et que la collectivité québécoise tout entière doit prendre à sa charge.

Lévesque ne tente pas de définir le nationalisme. Pour lui, cela "ne signifie rien d'autre que ce vouloir vivre collectif qui est celui de toutes les entités nationales faites pour durer" (1).

### Démarche de la pensée nationaliste de Lévesque

Au centre du nationalisme de René Lévesque se trouve la personnalité québécoise avec son poids historique, la survivance.

a) La société québécoise a une personnalité que les Canadiens français doivent découvrir, transformer, assumer.

b) Les Canadiens français doivent faire eux-mêmes la critique de leur société.

c) C'est ainsi qu'ils retrouveront le sens du politique, d) et réaliseront qu'ils doivent accepter la responsabilité historique de l'Option qui décidera de leur avenir.

e) S'ils veulent assumer la personnalité québécoise, il n'y a qu'une solution au problème constitutionnel (primordial et urgent): provoquer en eux la mutation psychologique en acceptant collectivement en tant que nation, tout le contenu essentiel de la souveraineté pour le Québec.

### La personnalité québécoise

Lévesque cherche les fondements de cette personnalité. Après la conquête, la collectivité québécoise a eu un sentiment de dépaysement dont les effets, selon lui, se font encore sentir de nos jours. "Nous fûmes, dit-il, des vaincus qui s'acharnaient à survivre petitement sur un continent devenu anglo-saxon" (2); puis: "Il faut arrêter de s'excuser d'être chez nous, de vouloir vivre en français" (3). Lévesque insiste sur les options négatives, que les Québécois qui ne se sentaient plus à l'aise chez eux, vont devoir prendre pour survivre: isolement physique et moral.

● isolement physique: jusqu'à récemment, la très grande majorité des Canadiens français vivaient dans une société rurale, pauvre fondée sur des valeurs traditionnelles et profondément conservatrice ("Je me souviens")

● isolement moral: insouciance et ignorance de la vie politique, primauté de la vie religieuse, unanimité des esprits.

Voilà, selon Lévesque, ce qui constitue le fond de la personnalité québécoise, ce qui nous distingue des autres hommes, ce que nous ne pouvons abdiquer. Il ajoute: "Au cœur de cette personnalité se trouve le fait que nous parlons français. Tout le reste est accroché à cet élément essentiel, en découle ou nous y ramène infailliblement" (4).

Selon Lévesque, pour dépasser cet isolement, pour conserver et développer cette personnalité, pour être eux-mêmes, les Québécois doivent pouvoir se sentir chez eux au Québec. "Être nous-mêmes, dit-il, c'est essentiellement de maintenir et de développer une personnalité qui dure depuis trois siècles et demi" (5).

Ce concept de "personnalité québécoise" est au centre de la pensée de René Lévesque. C'est le point de départ et le point d'arrivée de son nationalisme. Mais, entre ces deux antipodes, il insiste sur la nécessité:

a) d'une prise de conscience du caractère de cette personnalité par la société québécoise;

b) d'une transformation révolutionnaire de cette personnalité (autocritique et options positives) à cause de l'évolution du monde moderne.

### Pour une autocritique de la société québécoise

Selon Lévesque, les Québécois doivent faire leur autocritique et s'ouvrir au monde. Les vieilles sécurités s'écroulent, les frontières éclatent, "notre société traditionnelle (...) achève de se métamorphoser" dit-il (6). De par son métier, Lévesque s'est ouvert concrètement au monde et réalise que le Québec ne peut échapper au phénomène universel qu'est le développement scientifique, technologique, économique, etc., aux grands courants qui transforment les peuples.

Selon lui, la société canadienne-française doit faire son auto-critique pour deux raisons majeures:

1) Pour que sa survivance même ne soit pas menacée par un monde où "la seule loi stable est celle du changement perpétuel" "ce rythme affolant, dit-il, nous force à percevoir nos faiblesses, nos retards, notre terrible fragilité collective" (7);

2) pour que les Québécois soient respectés dans le monde et se respectent eux-mêmes. Il écrit: "Nous devons guérir notre société humaine si nous voulons survivre (...) car une société humaine qui se sent malade et inférieure et qui n'arrive pas à s'en tirer, en vient tôt ou tard à ne plus s'accepter elle-même" (8).

### Une version de l'auto-critique:

Lévesque, qui a acquis ces dernières années une expérience certaine au sein de l'administration de la province, entreprend de faire pour sa part une critique de la société québécoise. Il considère les faiblesses et les obstacles à son émancipation.

1) Les faiblesses des hommes. A ce point de vue, Lévesque croit que les Canadiens français doivent assumer une large part des responsabilités. Il leur reproche principalement de ne pas avoir eu confiance en eux-mêmes, d'avoir négligé de prendre des initiatives dans le domaine social et surtout dans le domaine de l'éducation (d'où le manque de savants, d'administrateurs, de techniciens). Lévesque reste conscient d'autre part que les Canadiens français sont économiquement colonisés. Il leur reproche d'avoir trop longtemps laissé la corruption s'emparer de l'administration publique, et de la vie politique entre les mains de "rois-nègres".

## PERSPECTIVES AMÉRICAINES

### Le plan de paix de Nixon sera-t-il inspiré par Laird ou par Kissinger?

par Joseph Kraft

WASHINGTON — Le plan de paix du président Nixon dépend d'un équilibre délicat entre deux approches différentes du problème vietnamien. Il y a l'approche Laird qui place l'accent sur la diminution des engagements militaires américains; et il y a l'approche Kissinger qui place l'accent sur la négociation d'un accord politique.

Jusqu'ici, c'est l'approche Laird qui a suscité presque toute l'action. Mais on n'a pas distingué entre les deux approches et cela a créé l'illusion d'un progrès bien plus accentué vers un règlement que ce qui s'est produit en réalité.

L'approche Laird, doit évidemment son nom au secrétaire de la défense, Melvin Laird. Elle vise à mettre en marche, au cours des prochains mois, un retrait des forces américaines du Vietnam. Ce retrait serait effectué par étapes durant les deux prochaines années.

Le rôle des troupes américaines au Vietnam serait assumé par deux forces qu'on est en train de régénérer. En premier lieu, il y aurait une armée sud-vietnamienne beaucoup plus forte, mieux entraînée et dotée d'un nouvel équipement. En second lieu, il y aurait un gouvernement sud-vietnamien beaucoup plus fort, édifié autour de l'armée, mais élargi afin d'engager tout le pays dans un mouvement politique de grande envergure.

L'approche Laird est de nature à plaire au gouvernement. Elle est attrayante pour les hommes politiques du parti républicain, car elle offre une réponse immédiate et très concrète aux pressions du public qui souhaite la fin rapide des pertes élevées des forces américaines.

De plus, l'approche Laird est une apologie parfaite pour tous les ex-vautours qui occupent encore des postes importants à l'ambassade de Saïgon, au secrétariat d'Etat, et dans les services militaires. Car l'approche Laird laisse croire que la politique sur le Vietnam, entre 1964 et 1968, était vraiment la bonne, préluce naturel pour laisser le Vietnam du Sud sous le contrôle d'une armée et d'un gouvernement forts.

A cause de cet attrait puissant, l'approche Laird a pris une grande avance. Le président du Sud-Vietnam, Nguyen Van Thieu, a annoncé des plans en vue de former un parti politique national et de renforcer son armée. La nouvelle s'est répandue à Washington, il y a quelques jours, qu'un premier retrait de 40,000 à 100,000 soldats américains aurait lieu bientôt.

L'approche Laird comporte, cependant, des faiblesses évidentes. Il n'y a pas lieu de penser que les forces sud-vietnamiennes puissent être

renforcées bientôt au point de soutenir sans aide la pression des envahisseurs. Il y a encore moins de raison de penser que le général Thieu puisse rassembler un parti d'ampleur assez large.

C'est à ce point qu'apparaît l'approche Kissinger — qui doit son nom à M. Henry Kissinger, assistant spécial du président pour les questions de sécurité nationale. Elle vise à corriger les déficiences évidentes de l'approche Laird.

L'accent porte sur un règlement politique négocié entre les autorités de Saïgon et les insurgés du Vietcong. Les retraits de troupes américaines seraient entrepris surtout dans un contexte de négociation avec l'autre camp.

L'approche Kissinger a remporté certains succès durant les dernières semaines. Il y a eu, notamment la déclaration du président Thieu, il y a deux semaines, annonçant qu'il était prêt à entreprendre, sans conditions préalables, des conversations secrètes avec le Vietcong en vue d'un règlement politique.

2) Les obstacles: le régime. Lévesque craint trois obstacles principaux: le régime ou système politique canadien, le nationalisme traditionnel immobile et isolationniste, les dirigeants politiques qui paralysent le peuple et qui sont la cause de la dévaluation du politique. "Le régime a fait son temps dit-il, (...) il devient urgent ou bien de le modifier profondément, ou bien d'en bâtir un autre" (9).

Lévesque, homme d'action et non idéologue, ne critique pas ici le régime (fédéraliste) en lui-même, mais plutôt par rapport à l'évolution du pays et du monde depuis sa formulation. En effet, il ne s'étonne pas de constater la désuétude d'un système, pensé à une époque bien différente de la nôtre, où l'on ne pouvait prévoir ce qui allait se produire cent ans à l'avance. Mais il s'étonne et se scandalise de constater d'une part, qu'un certain nationalisme voudrait converser le statu quo par crainte du changement, et d'autre part, que certains dirigeants paralysent les aspirations du peuple en dévalant à ses yeux le sens et le but du politique.

### Retrouver le sens du politique

Ces faiblesses et ces obstacles ont d'après Lévesque des effets prépondérants qui caractérisent la vie sociale et politique du Québec d'aujourd'hui.

L'effet le plus grave a été selon lui la dévaluation du politique. Lévesque a déjà donné une définition "émotive" de la politique en disant que "c'est de garder un idéal tout en perdant ses illusions" (10). Il entend donc par là (dévaluation politique) que la société québécoise, pour les raisons que nous avons énoncées, a non seulement perdu ses illusions, mais aussi et surtout son idéal.

Plus éveillée, plus consciente de sa situation, la jeune génération du Québec, participant à un phénomène universel, conteste la société et ses dirigeants. Et cette contestation est capitale. Pour Lévesque, "c'est vraiment une crise de civilisation. Ce qui est au centre de cette crise, c'est la politique", dit-il. (11). Selon lui, le politique a été dévalué pour la raison suivante: le mépris traditionnel envers le politicien qui, incapable de dénouer la crise actuelle, flâttait les passions faciles tout en refusant d'accepter les solutions valables qui seraient coûteuses et exigeantes.

Le seul moyen d'en sortir selon lui, c'est de changer: 1) le régime "qui nous a dégradé collectivement au point de nous faire crouler dans l'acceptation béate ou résignée d'une situation minoritaire, coloniale et inférieure" (12).

2) Les hommes, "qui ont exploité sous le nom de prudence, toutes nos vieilles peurs les plus paralysantes devant un changement qui s'impose" (13).

retirer des troupes sans avoir obtenu une concession correspondante de l'autre camp.

En d'autres termes, l'approche Kissinger ne semble pas se déployer en harmonie. Le retrait militaire, qui est facile mais dangereux, semble avoir beaucoup d'avance sur le règlement politique, qui est difficile mais sûr.

Le gouvernement fait en sorte que les choses bougent au Vietnam, c'est vrai, mais elles ne bougent pas forcément dans la direction d'un règlement. Et à moins qu'on importe quelque vitalité ou quelque élan dans les conversations de paix de Paris, le gouvernement Nixon peut se trouver entraîné inéluctablement vers un faux règlement du problème vietnamien qui paraîtrait sûr mais qui en réalité serait très périlleux.



C'est donc pour retrouver un idéal exaltant, stimulant, que René Lévesque fait la critique de la société québécoise. Pour lui ce qui importe, "c'est de revaloriser l'Etat et la politique, leur redonner leur place de coordonnateur normal d'une société organisée". Il veut faire de la société "un chantier de progrès, par des programmes exigeants, cohérents qui donnent une direction réaliste et franche" (14).

- 1) *Option Québec*, R. Lévesque, Ed. de l'Homme, 1968, p. 29.
- 2) *Ibid.*, p. 29.
- 3) *La Presse*, 11/11/67, Débat avec Kierans à Trois-Rivières.
- 4) R. Lévesque, opus cit., p. 19.
- 5) *Ibid.*, p. 19.
- 6) *Ibid.*, p. 22.
- 7) *Ibid.*, p. 23.
- 8) *Ibid.*, p. 24.
- 9) *Ibid.*, p. 30.
- 10) "Le plus maudit problème dans ce métier (la politique) c'est de garder un idéal tout en perdant ses illusions. Si vous faites le tour de cette phrase là, je pense que c'est une bonne définition de la Politique". *La Presse*, 3/11/67, p. 7.
- 11) *La Presse*, 09/01/69, p. 8.
- 12) Discours du Congrès du MSA, 11/10/68.
- 13) Congrès du MSA, 11/10/68.
- 14) *La Presse*, 09/01/69, p. 8.

Demain: L'option politique majeure

## ASSISTEZ À UNE PRÉSENTATION GRATUITE

**LUNDI SOIR le 14 AVRIL**  
**MARDI SOIR le 15 AVRIL**  
**MERCREDI SOIR le 16 AVRIL**  
**JEUDI SOIR le 17 AVRIL**  
**et VENDREDI SOIR le 18 AVRIL**  
**à 8 heures p.m.**  
**et SAMEDI MATIN le 19 AVRIL**  
**à 11 h. 30 a.m.**

institut de lecture dynamique  
**evelyn wood** 844-1941  
100, RUE D'ARCADE, MONTRÉAL

### Maitrise en éducation (éducation des adultes)



Le Département des sciences pédagogiques de la Faculté des sciences de l'éducation offre son premier programme d'études en éducation des adultes à l'intention des cadres oeuvrant dans les services de formation des institutions d'enseignement, l'industrie, les associations, les syndicats, etc. Caractéristiques: programme individuel pour chaque candidat. Étudiant à temps complet ou dans certains cas à demi-temps. Scolarité minimale: une année. Conditions d'admission: premier grade universitaire et expérience préalable de l'éducation des adultes, soit une année à plein temps ou l'équivalent.

**Date limite d'admission: 15 juin 1969**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus en s'adressant au:

**Service d'admission**  
**Faculté des sciences de l'éducation**  
**Bureau B-247**  
**90, rue Bellingham**  
**Montréal.**

### COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

Institution privée fondée en 1832  
et dirigée par le clergé diocésain de Montréal  
Enseignement général pour garçons et filles  
Personnel de semaine pour garçons (secondaire)  
Service de résidence pour garçons (12e et collégial)

#### NIVEAU SECONDAIRE

- En 8e, 9e et 10e année, enseignement conforme au programme du ministère de l'Éducation du Québec, latin obligatoire.
- En 10e année, cours spécial d'initiation au latin.
- En 11e et 12e année, programme de la faculté des Arts de l'Université de Montréal.

#### NIVEAU COLLÉGIAL

- Année terminale du programme de la faculté des Arts de l'Université de Montréal conduisant au B.A.
- Enseignement général conforme au programme du ministère de l'Éducation du Québec et conduisant à un diplôme d'études collégiales.

**Examen d'admission en 8e année:** le samedi 12 avril à 8 h. 45 du matin. Apporter le bulletin de l'année courante.

**Date limite pour les demandes d'admission:** 30 avril.  
**Renseignements:** 8e à 11e année, tél.: (514) 837-4415  
12e et collégial, tél.: (514) 837-4248

### COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

270, boulevard d'Ange-Gardien  
L'Assomption, Québec

### En France

Séjournes au Gué-Péan CHATEAU des Canadiens Français. Adressez-vous à La Société Historique et Culturelle des Canadiens d'ascendance Française à C.P. 190 Aylmer, P.Q.



**VISITEZ LE 12e  
SALON DE L'AUTO  
BRITANNIQUE**

ENTRÉE LIBRE • 10 - 13 AVRIL • HÔTEL REINE ÉLIZABETH  
10 a.m. - 10 p.m. en semaine 1 p.m. - 10 p.m. le dimanche  
PRÉSENTÉ PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DES MANUFACTURIERS  
D'AUTOMOBILES BRITANNIQUES

### COLLÈGE ROUSSIN

Institution privée Cours secondaire complet  
Pensionnat et externat  
Filles admises en Secondaire V

#### EXAMEN D'ADMISSION

Samedi, 12 avril 1969  
(\$2.00)

9.00 h. a.m. Secondaire V (garçons et filles)  
2.00 h. p.m. Secondaire I - II - III - IV (garçons)  
Apporter les bulletins scolaires de l'année actuelle

12085 Notre-Dame, est  
Pte-Aux-Trembles,  
P.Q.

645-4553

## DOMAINE des HAUT-BOIS du MONT-BRUNO

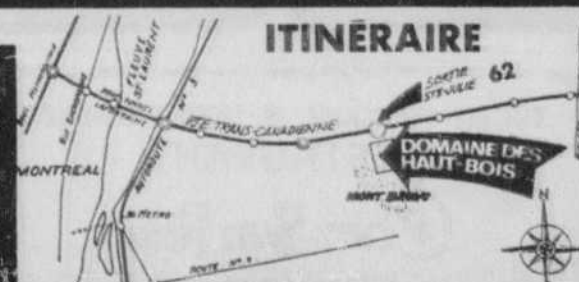


RIVE SUD — ROUTE TRANSCANADIENNE — STE-JULIE

- Une cité de parcs et des loisirs en construction sur le versant du Mt-Bruno (Route transcanadienne)
- Dans un décor unique de montagne, forêt, lac, verger. A 8 minutes du pont-tunnel Lafontaine.
- 10 maisons modèles à visiter, 25 plans de toutes catégories.

**PRIX : \$14,600 à \$23,200**  
**COMPTANT : \$1,100 à \$2,500**  
**PRÊT : S.C.H.L. 25 ANS**

**SPECIAL**, on peut acheter au domaine un grand terrain pour construction future.  
**Boisés: 10,000 p.c. et plus, seulement .25 le p.c.**  
**Non boisés: 7,500 p.c. et plus, seulement .15 le p.c.**  
Comptant 10%, solde sur 5 ans.  
Intérêt 6%  
Ces prix et conditions exceptionnels sont pour un temps limité.



**Tél.: 649-1405**

Pont-tunnel Lafontaine — Route transcanadienne  
sortie 62, Ste-Julie (7 milles)

OUVERT TOUTS LES JOURS, DIMANCHE INCLUS

# informations

## La Roumanie relance le projet d'une conférence pan-européenne

BUCAREST (AFP) — La Roumanie a repris hier soir l'initiative diplomatique en ce qui concerne la conférence pan-européenne proposée à tous les pays européens par les pays membres du pacte de Varsovie.

En effet, à l'issue d'une séance commune, présidée par le chef de l'Etat, M. Nicolas Ceausescu, le conseil d'Etat et le conseil des ministres roumains ont lancé un nouvel appel à tous les Etats, à tous les gouvernements européens pour que tout soit mis en oeuvre pour la réunion de cette conférence et pour que se développe la confiance et l'entente réciproque.

La résolution adoptée à cette occasion charge le ministère roumain des affaires étrangères ainsi que tous les ministères et départements concernés de prendre des "mesures concrètes" en vue de continuer l'action de la Roumanie pour que puisse se réunir cette conférence. La résolution indique en outre que le gouvernement roumain est "prêt à examiner avec attention toute suggestion d'un autre Etat européen" concernant

l'organisation de cette grande rencontre.

Dans une allocution prononcée à l'issue de la séance commune conseil d'Etat-gouvernement, M. Nicolas Ceausescu a déclaré qu'il avait pu constater au cours de ces derniers temps que plusieurs pays européens, notamment la Turquie, étaient désireux, comme la Roumanie de tout mettre en oeuvre pour que soient trouvés au plus tôt les moyens de parvenir à une véritable détente en Europe.

Tant la résolution adoptée hier que le discours de M. Ceausescu réaffirment tous les principes basés sur l'entente avec tous les Etats du monde quel que soit leur système politique ou économique, sur la base de l'égalité des droits, du respect de l'indépendance, de la non-intervention dans les affaires intérieures et de l'avantage réciproque.

Les dirigeants roumains rappellent par ailleurs qu'ils continueront à oeuvrer pour le développement des relations avec les "quatorze pays socialistes" (sous-entendu la Chine populaire, la Yougosla-

vie et l'Albanie, y compris), affirmant que le "système socialiste ne peut développer sa force et sa combativité que par la collaboration et l'unité entre tous ces pays".

Les observateurs politiques notent que la Roumanie a repris l'initiative de la relance diplomatique de la conférence pan-européenne au moment où le ministre roumain des affaires étrangères M. Corneliu Manescu revient de Moscou où il a eu trois jours d'entretiens officiels avec les dirigeants soviétiques et la veille de l'arrivée à Bucarest en visite officielle du premier ministre suédois, M. Tage Erlander, qui a déjà répondu favorablement à l'appel de Budapest.

## Manoeuvres de l'OTAN en Méditerranée

NAPLES (AFP) — Des manoeuvres aéronavales de l'OTAN se dérouleront du 20 avril au 2 mai prochains, sur l'ensemble de la Méditerranée, annonce un communiqué publié hier par le quartier général du commandement de l'OTAN Sud-Europe, dont le siège est à Naples.

Des navires de surface, des sous-marins et des avions américains, grecs, italiens, britanniques et turcs prendront part à cet exercice qui a reçu le nom de code de "Dawn Patrol".

Soixante bâtiments de guerre et trois cents avions participeront à ces manoeuvres qui comporteront des attaques simulées, des débarquements amphibies, des opérations nucléaires et des exercices de défense antisubmersibles.

Ainsi, conclut le communiqué, le nouveau commandement aéro-naval de l'OTAN, sera, pour la première fois depuis sa création en novembre 1968, mis à l'épreuve dans un vaste exercice multi-national.

De plus, on confirme, au quartier général du commandement de l'OTAN Sud-Europe qu'une quarantaine de navires de la flotte soviétique se trouveraient actuellement en Méditerranée après que sept unités de cette flotte eurent franchi mercredi le détroit de Gibraltar. L'escadre soviétique en Méditerranée comprendrait quinze unités de combat, dix à douze sous-marins et treize unités auxiliaires.

## Menace d'agitation étudiante à Prague

par Claudine Canetti, de l'AFP

PRAGUE — Huit jours après le rétablissement de la censure préalable en Tchécoslovaquie, un armistice semble être intervenu entre la presse et le parti — mais un second front menace de s'ouvrir: celui des facultés.

Sur le front de la presse en effet, il semble que l'on s'efforce, tant du côté des journalistes que des dirigeants du parti, d'éviter tout affrontement direct et d'arrondir les angles — au moins jusqu'à la fin de la session plénière du comité central convoquée pour le 17 avril.

Seize journalistes membres du parti — et appartenant notamment à la radio, à la télévision, à l'organe du parti "Rude Pravo", à l'hebdomadaire de l'union des écrivains "Listy" et à celui des journalistes, "Reporter" — ont été convoqués hier devant la commission de contrôle et de révision du parti, qui dirige M. Milos Jakes. Il semble pourtant qu'il se soit agi, plutôt que d'un "conseil de discipline", d'un entretien au cours duquel les journalistes se sont simplement entendus expliquer leurs "erreurs" et "rappeler à l'ordre" — selon les termes employés mardi par le président du comité central. Il apparaît maintenant que si d'autres mesures sont prises à leur encontre, ce ne sera qu'à la suite d'éventuelles décisions du plénum du 17 avril.

De son côté, le président des journalistes tchèques qui s'est réuni mercredi pour examiner la situation créée à la suite des attaques dont il a été l'objet samedi dernier de la part du comité exécutif du plénum du parti (attaques qui ont été renouvelées mardi par le plénum tout entier) a décidé de ne publier pour le moment, aucune résolution, mais de convoquer, pour la semaine qui suivra le plénum, des journalistes tchèques qui s'est réuni mercredi pour examiner la situation créée à la suite des attaques dont il a été l'objet samedi dernier de la part du comité exécutif du plénum du parti (attaques qui ont été renouvelées mardi par le plénum tout entier) a décidé de ne publier pour le moment, aucune résolution, mais de convoquer, pour la semaine qui suivra le plénum,

## Nouvelles tensions à Anguilla

LONDRES (AFP) — Une certaine tension règne à nouveau dans l'île d'Anguilla selon des informations parvenues à Londres.

Plusieurs centaines d'habitants de la petite île des Caraïbes se sont rassemblés mercredi sur l'aérodrome pour empêcher l'expulsion d'un médecin américain, le Dr Felix Spector, que les policiers britanniques voulaient embarquer à bord d'un avion. D'autres manifestations se sont déroulées hier contre M. Anthony Lee.

L'expulsion avait été décidée par M. Lee, le commissaire du gouvernement britannique parce que le médecin n'avait pas de licence d'autorisation à pratiquer l'ostéopathie dans l'île. Les habitants de l'île estiment que le commissaire britannique n'a pas le pouvoir d'expulser des étrangers sans consultation préalable du conseil des notables locaux.

## Londres hésite à participer au projet européen de l'Airbus

LONDRES (AFP) — La France et l'Allemagne fédérale ont décidé "pour l'instant" de poursuivre le projet d'airbus européen sur une base bilatérale en espérant que la Grande-Bretagne décidera rapidement si elle s'y joint ou non annonce un communiqué publié hier soir à Londres. Ce texte a été diffusé à l'issue de la réunion qui a groupé MM. Anthony Wedgwood Benn, ministre britannique de la technologie, Jean Chamant, ministre français des transports et le Dr Klaus Von Dohnanyi, secrétaire d'Etat au ministère ouest-allemand de l'économie.

En attendant la France et l'Allemagne fédérale "décident" entre elles de toutes les questions qui doivent être résolues afin d'assurer un achèvement rapide du projet", ajoute le communiqué.

Quant à la Grande-Bretagne, elle "n'est pas encore satisfaite par tous les aspects" du projet, notamment en ce qui concerne la rentabilité commerciale. Elle désire en outre avoir des "assurances fermes" quant à l'utilisation pour l'airbus d'un moteur "Rolls Royce".

### MEUBLES

M. EDOUARD

AGENT-MANUFACTURIER

Sur rendez-vous

Meubles • Tapis • Draperies

Escompte 25% en gros

388-4548

# internationales

## Aucun progrès visible à la conférence de Paris

par Bernard Ullmann, de l'AFP

PARIS (AFP) — Par Bernard Ullmann) — Aucun élément nouveau n'a émergé hier des interventions faites à la douzième séance plénière de la conférence de Paris sur le Vietnam. Déplorant de ne pouvoir annoncer aux journalistes "le moindre progrès", le porte-parole de Hanoi, M. Nguyen Thanh Le, a paru s'exprimer, pour une fois, au nom des quatre délégations.

Inlassablement, les repré-

sentants du FNL et du Nord-Vietnam, MM. Tran Buu Kiem et Xuan Thuy, ont rappelé leur exigence essentielle: celle de l'évacuation "sans poser aucune espèce de condition", c'est-à-dire sans prépondérance des forces américaines et "satellites". Et, à leurs yeux, pas plus les "six points" du président du Sud-Vietnam Nguyen Van Thieu que le "soi-disant grand plan de paix" du président Nixon —

dont fit mention, dans sa conférence de presse du 7 avril, le secrétaire d'Etat William Rogers — n'apparaissent comme de nature à faire avancer la négociation. Le porte-parole de la délégation nord-vietnamienne devait d'ailleurs affirmer, en consultant sa montre, qu'à l'heure où il parlait, il n'avait pas eu connaissance de ce plan. Quant aux "négociations secrètes", si jeudi dernier il affirmait qu'il n'y avait "rien dans le vent", hier variant légèrement ses formules, il déclarait que les seules "balles" que leur renvoyaient les Américains venaient toujours sous forme de bombes déversées sur la moitié sud de son pays.

Du "côté" américano-sud-vietnamien, une certaine contradiction paraît se préciser en ce qui concerne la procédure qui pourrait, quelque jour, présider à l'évacuation des forces étrangères. Le chef de la délégation du Sud-Vietnam, M. Pham Dang Lam, a en effet rappelé à ce propos la déclaration de la conférence de Manille de 1966, aux termes de laquelle le gouvernement de Saigon s'engageait à demander le départ des contingents américains une fois acquis le départ des troupes "communistes" du nord, et au plus tard six mois après celui-ci. Mais M. Henry Cabot Lodge, pour sa part, a rappelé que les Etats-Unis sont à présent disposés à entreprendre le retrait de leurs forces "simultanément avec le retrait des forces nord-vietnamiennes".

De plus, presse de questions sur la possibilité d'un retrait "unilatéral" des forces américaines, le porte-parole de Washington, M. Harold Kaplan, a préféré demeurer dans une certaine ambiguïté.

Quant à des changements possibles dans la composition du gouvernement de Saigon, allant dans le sens de la formation de ce "cabinet de paix" exigé par ses adversaires, le porte-parole sud-vietnamien, M. Nguyen Thieu Dan, a, pour la première fois, préconisé la création à Hanoi plutôt qu'à Saigon d'une telle entité.

## Prochaine négociation EU-URSS sur les essais nucléaires pacifiques

NATIONS UNIES (Genève) (AFP) — Les Etats-Unis et l'Union soviétique engageront lundi prochain à Vienne des négociations pour mettre au point un programme d'essais nucléaires à des fins pacifiques à l'intention des pays non détenteurs d'armes atomiques et signataires du traité de non-prolifération.

"Un accord est intervenu entre les gouvernements de l'Union soviétique et des Etats-Unis précise un communiqué pour tenir des conversations techniques à Vienne, à partir du 14 avril prochain, sur les utilisations pacifiques de l'énergie atomique. La délégation soviétique sera dirigée par M. Evgueny K. Federov et la délégation américaine par M. Gerald F. Tape, commissaire à la commission de l'énergie atomique."

### Moscou rejette la proposition sur les matières fissiles

D'autre part l'Union soviétique a rejeté hier la proposition américaine sur l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires et accusé les puissances occidentales de faire obstacle, "par leur attitude négative", à un accord sur l'in-

terdiction des armes nucléaires.

Pour le représentant soviétique, M. Alexei Rochtchine, qui intervenait hier matin devant le "Comité des 18", la proposition faite mardi par les Américains est "principalement dictée par la surproduction de matériaux nucléaires aux Etats-Unis". Autrement, elle est sans objet, puisqu'elle "ne contribue pas à réduire l'arsenal existant d'armes nucléaires", ni à "éliminer la menace d'une guerre nucléaire, même si toutes les puissances atomiques acceptent d'appliquer cette mesure".

En revanche, M. Rochtchine s'est élevé contre les arguments avancés par l'Occident pour refuser tout accord tendant à interdire l'utilisation des armes nucléaires. "On a dit que la mise en application d'une pareille mesure ne serait pas seulement inutile, mais encore nuisible dans la mesure où elle affecterait la sécurité des Etats, a indiqué M. Rochtchine. En d'autres termes cela signifie que l'entrée en vigueur de cette mesure serait contraire au soi-disant concept de la dissuasion réciproque mis en avant par les puissances nucléaires occidentales".

## Après les incidents de Battipaglia

## Situation politique difficile pour le gouvernement de coalition

par Francis Camouin, de l'AFP

ROME — Assurer le maintien de l'ordre dans un climat tendu tant dans le domaine syndical que politique: telle est la tâche particulièrement difficile qui attend le gouvernement de centre-gauche présidé par M. Mariano Rumor.

Les tragiques incidents de Battipaglia qui ont fait deux morts, survenant après ceux d'Avola (Sicile) où, au début du mois de décembre, deux ouvriers agricoles furent eux aussi tués par balles, ont accru le malaise politique que traverse la coalition gouvernemen-

Minée par des dissensions au sein de la démocratie-chrétienne et du parti socialiste, elle vient d'être à nouveau sérieusement ébranlée. Elle doit faire face maintenant aux attaques renouvelées et conjuguées d'ordre politique et syndical tendant à obtenir le désarmement de la police.

Le parti communiste, son

principal adversaire, celui qui, sur le plan intérieur, se propose "d'abattre la coalition de centre-gauche", n'a pas caché ses intentions. La direction du plus fort parti communiste du monde occidental réclame de nouveau le désarmement de la police. Elle appelle toutes les forces démocratiques à une nouvelle action de protestation. Elle dénonce la poursuite de la politique du gouvernement qui "aboutit à un affrontement avec les masses populaires".

La situation est d'autant plus grave que la nouvelle bataille politique qu'entreprend le parti communiste ne saurait être dissociée du plan syndical. Et, comme première mesure, la CGT italienne a lancé pour aujourd'hui un ordre de grève générale de trois heures, à l'échelon national.

Le problème qui se pose, est de savoir si la coalition de centre gauche pourra résister à cette nouvelle épreuve. N'y aura-t-il pas des dé-

faillances dans ses rangs? Déjà, l'aile gauche du parti socialiste et, entre autres, trois membres influents de la direction du parti gouvernemental, se sont alignés sur la position communiste. Dans une interpellation, ils réclament le désarmement de la police. Cette prise de position va inciter le parti communiste à intensifier son travail de sape pour semer la discorde au sein de la coalition gouvernementale qu'il entend abattre, conformément à l'objectif qu'a fixé son congrès national, tenu au début du mois de février à Bologne. Le parti socialiste, en l'état actuel des choses, constitue une cible idéale et les dissensions qui menacent son unité font le jeu des communistes.

La tâche du gouvernement est très délicate. Attaqué par les communistes, par les socialistes d'unité prolétaire, il devra faire colmater la brèche que pourrait ouvrir la prise de position de l'aile gauche du parti socialiste. Mais, en même temps, il devra faire face à l'attaque de la droite. Le mouvement social italien (néo-fasciste) comme le parti libéral, le rendent responsable de la situation actuelle.

La politique de centre gauche a fait faillite et a permis aux "agitateurs communistes d'exploiter le mécontentement des travailleurs", affirment les néo-fascistes.

Comment sortir de cette impasse? Le maintien de l'ordre public doit être assuré. Mais, comme l'a dit le ministre socialiste du travail, M. Giacomo Brodolini, la question des instruments et des moyens dont dispose l'Etat se pose de nouveau.

La parole est au gouvernement et non seulement la droite et la gauche, mais aussi les différents courants des grands partis de la coalition sont anxieux de connaître les mesures que M. Mariano Rumor prendra pour arrêter la détérioration d'une situation particulièrement grave.

### ASSURANCE INCENDIE

L.M. DESILETS INC.

Montréal 861-5395

St-Hilaire 467-9311

**TROIKA**  
UN RESTAURANT CHARMANT  
Style russe  
2171, RUE CRESCENT TEL 919-9333

### CUISINE FRANÇAISE • LICENCE COMPLETE RESTAURANT

**Chez Son Père**  
M. François Bouvée, prop.  
DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES  
A PARTIR DE 11 H 30  
OUVERT JUSQU'A 2 H DU MATIN  
FERME LE DIMANCHE  
100 JOURS A LA MEME ADRESSE:  
907, boul. St-Laurent  
TEL.: 861-5861

POUR VOUS QUI CHOISISSEZ AVEC GOÛT

Seagram V.O., c'est tout un whisky... un whisky réussi en grand. Doux, corsé, il est agréable à déguster... même nature. C'est pourquoi les gens de goût choisissent le V.O. de préférence à tout autre.

SEAGRAM



WHISKY CANADIEN



## ■ vie syndicale

### Grève à Princeville

Une grève sévit depuis le 31 mars dans les manufactures d'ameublements de Princeville. A Victoriaville, une demande de conciliation a été faite le 14 mars par les syndicats de Victoriaville Furniture mais on attend encore la nomination du conciliateur.

### Première convention

Une première convention collective de travail a été signée ces jours-ci à Québec entre les propriétaires des magasins Pol-lack et un syndicat formé à Québec. En trois ans, les employés recevront une hausse de salaire hebdomadaire de \$16. L'organisation de syndicats dans les grands magasins de la région de Québec a été longtemps infructueuse et, même après la création d'un syndicat au magasin Paquet (le conflit avait entraîné pour finalement aboutir à la "formule Rand"), la CSN avait du plier bagage. Les magasins, quand venait le moment de l'enquête par la CRT, engageaient un grand nombre de surmarchands, ce qui faisait immédiatement tomber la "majorité" nécessaire à l'accréditation d'un syndicat.

### Dans les CEGEP

Dans plusieurs CEGEP, des débrayages sont possibles à compter de lundi prochain, 14 avril: Valleyfield, Rimouski, Shawinigan, Trois-Rivières et Edouard-Monpetit. Le 15 avril, un débrayage est possible dans le CEGEP de Gaspésie mais il est douteux que les enseignants de Lionel-Groulx, Chicoutimi, St-Laurent, Hull et Jonquière emboîtent le pas, car ceux qui ont voté dans ces cinq CEGEP se sont opposés à un débrayage. Chacune des administrations du CEGEP doit se préparer à des mesures spéciales qui ne font pas, bien entendu, l'objet de communiqués.

### L'AÉROPORT

Suite de la page 3

D'autre part, la population est deux fois plus élevée sur la rive sud que sur la rive nord, et les activités industrielles y sont beaucoup plus diversifiées que sur la rive sud, à l'opposé de la rive nord, elle possède un arrière-pays structuré et des villes qui fournissent un niveau de services que l'on ne retrouve pas sur la rive nord.

Emplacement polyvalent  
L'emplacement sud, sou-

tient le Québec, est le seul qui soit polyvalent, tant en ce qui concerne les liaisons avec le centre-ville de Montréal, avec Dorval, avec le corridor ouest vers Toronto, le corridor est vers Québec et le corridor sud vers Sherbrooke et les États-Unis.

L'emplacement sud est également celui qui dessert le mieux les usagers. Ainsi, selon les chiffres fédéraux, le coût des services aux usagers sera près de trois fois plus élevé pour le nord que pour le sud, soit \$142 millions contre \$51 d'ici 1985.

Au surplus, le réseau de voies de communications est plus important et plus diversifié sur la rive sud que sur la rive nord.

Bref, les effets d'entraînement et les possibilités de diffusion économique vers l'est et le sud sont plus grandes sur la rive sud qu'au nord-ouest et à l'ouest.

Finalement, dit le Québec dans ses études, l'emplacement sud suggère n'introduisait pas de brisure dans l'axe économique Windsor-Québec, comme ce pourrait être le cas au nord-ouest. Il permettrait même d'introduire un certain complémentarité dans le développement, par la présence d'industries de type "quartenaire" que génère l'implantation d'un aéroport.

### Congrès des relations industrielles

Le 24e congrès des relations industrielles s'ouvre lundi à Québec et porte sur le rôle de l'Etat, des employeurs et des syndicats dans l'information et sur les problèmes que pose l'information du public en relations industrielles. Les discussions se poursuivront lundi et mardi, chaque invité étant suivi de deux commentateurs choisis pour leur connaissance des relations de travail, de l'information ou pour leur participation à des discussions sur le thème du congrès.

Au nombre des huit communications autour desquelles s'orientera le congrès, quatre seront données par des personnes oeuvrant ou ayant oeuvré dans la presse écrite ou parlée, soit MM. Tom Sloan, Vincent Prince, Georges Lahais et Richard Daigneault.

M. Mack Erb, du Conseil du Trésor, parlera de l'Etat-employeur; un thème complémentaire l'Etat-gouvernement, sera développé par M. Jean Bernier, de l'université Laval. M. Ghislain Dufour, du Conseil du patronat, parlera de l'employeur tandis qu'à Mme Pierrette Sartin revient le premier exposé: L'information, les relations du travail et le public.

### "Folle furieuse"

A la dernière réunion du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, plusieurs délégués ont qualifié de "folle furieuse" la campagne menée sous le nom de "crime check" par un poste de radio et un quotidien de Montréal, en collaboration avec le maire et le chef de police de la métropole. La campagne vise à susciter la "collaboration" des citoyens chaque fois qu'ils sont témoins d'un incident "suspect" ou qu'ils croient noter des agissements louches chez des concitoyens ou des visiteurs. Les Montréalais ont été invités à prêter leurs yeux et leurs oreilles aux autorités pour mettre en échec toute activité de "marginaux".

### Motif de suspension

L'un des articles amendés de la constitution syndicale (CSN) à la CTM retient, comme motif de suspension ou d'exclusion d'un membre, un seul cas: non-paiement de la cotisation syndicale, trois mois durant. Il est peu probable que cette sanction soit souvent appliquée puisqu'un chauffeur qui négligerait de payer sa cotisation durant un trimestre perdrait de ce fait son emploi (la CTM, dans le contrat qui la lie au syndicat, s'est engagée à ne garder à son emploi que des membres en règle du syndicat).

### Automobilistes heureux

Les automobilistes de Victoriaville entrevoient des jours meilleurs depuis qu'un groupe de citoyens a réussi à faire baisser le prix de l'essence dans plusieurs stations de service. La campagne avait pris naissance au Conseil central des syndicats nationaux de cette ville: deux compagnies résistent encore aux pressions qui ont fait baisser de 5 cents le gallon d'essence "jaune".



● L'indice des prix au consommateur a grimpé à 123.2 en mars, comparativement à 122.6 en février. Le Bureau fédéral de la statistique attribue cette hausse aux coûts plus élevés des vêtements, du transport et du logement.

## L'indice du coût de la vie: la plus forte hausse depuis neuf mois

OTTAWA (CP) — L'indice des prix au consommateur a augmenté de 0.6 p.c. en mars, la plus forte hausse depuis neuf mois.

L'indice, calculé selon la nouvelle base de 1961, équivalant à 100, est en effet passé de 122.6 en février à 123.2 le mois dernier. La hausse est imputable au coût plus élevé des vêtements, du transport et du logement.

Le Bureau fédéral de la statistique, qui a fourni hier ces renseignements, note cependant que le prix de la nourriture et celui des soins médicaux et personnels a légèrement baissé en mars.

Il y a un an, l'indice était de 118.6; le chiffre de cette année,

123.2, représente donc une hausse de 3.9 p.c. comparativement à celui de l'an dernier.

La BFS a déclaré que les cotations plus élevées dans les vêtements de printemps, combinées à l'abolition des prix de soldes de mi-hiver, ont contribué à hausser l'indice du prix des vêtements de 1.6 p.c.

Moins que celle des vêtements,

### Offices municipaux d'habitation

Sur recommandation du ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier, le gouvernement du Québec a émis des lettres patentes instituant des offices municipaux d'habitation à Montréal et à Longueuil.

L'indice du coût des loyers et de la lecture a été la seule autre composante à enregistrer une augmentation.

La baisse de l'indice de la nourriture à 123.8, comparativement à 123.9 en février, s'explique par une baisse du prix de la viande, des produits laitiers et des oeufs, baisse qui compense pour l'augmentation du prix des fruits et des légumes.

## Accusé du meurtre d'un policier

# Gilles Parent risque la pendaison

par Normand Lépine

L'accusé est Gilles Parent. Il est âgé de trente ans. Il subit présentement son procès sous une accusation de meurtre qualifié devant un tribunal composé du juge Peter-V. Shorteno et de 12 jurés aux Assises de Montréal. Parent est accusé du meurtre d'un policier, le sergent-détective Charles Jeary du service de la police de Greenfield Park, qui succomba aux blessures reçues alors qu'il avait tenté d'intervenir au cours du hold-up de la Banque de Montréal, située angle Chamby et Gladstone, dans la soirée du 5 janvier 1968.

Depuis l'amendement du Code criminel, le 29 décembre 1967, prévoyant l'abolition pour une période de cinq ans de la pendaison sauf lorsqu'il y a meurtre d'un policier au cours d'un vol à main armée ou d'un gardien de prison, c'est probablement la première fois au Canada qu'une personne accusée de meurtre risque la pendaison.

Le sergent-détective Charles Jeary avait succombé à ses blessures 23 jours plus tard à l'hôpital Charles LeMoine.

Depuis deux jours, le procureur de la Couronne, Me Maurice Laniel, a fait témoigner plusieurs témoins à charge qui ont relaté ainsi les circonstances

du vol manqué:

Trois individus auraient fait irruption dans la banque alors que plusieurs personnes s'y trouvaient dont le sergent-détective Jeary, alors en service commandé. C'était un vendredi soir. L'un des bandits serait demeuré à la porte, l'autre se serait dirigé vers la caisse et un troisième aurait contourné le comptoir pour se placer derrière la caisse. L'opération s'est déroulée très rapidement, a dit un témoin. Des coups de feu auraient été tirés au moment où les voleurs firent irruption... Un des bandits se serait tiré sur le parquet avec une personne qui se trouvait là; le policier aurait alors crié: "Ne bouge pas enfant de ch... ou je vais te faire sauter la cervelle." Une caissière sonna l'alerte. Le policier Jeary était étendu sur le plancher à genoux, blessé et tenant Parent par le cou d'une main et pointant son revolver dans sa direction de l'autre. Le sergent Jeary aurait alors dit à un confrère qui venait d'arriver sur les lieux: "J'ai été tiré, soyez prudent, fouillez-le, il est armé!" Parent aurait alors rétorqué qu'il était blessé lui aussi. On aurait alors fouillé Parent mais sans trouver une arme sur sa personne.



# La Banque de Montréal à l'Île des Soeurs.



## Un service bancaire pratique et efficace à l'Île des Soeurs.

Grâce à la B de M, les résidents de l'Île des Soeurs disposent maintenant d'un service

bancaire pratique et efficace. La Banque de Montréal est fière de faire partie de ce centre résidentiel — le plus neuf et le plus beau centre insulaire au Canada.

La nouvelle succursale B de M de l'Île des Soeurs est située au coeur des activités commerciales

de l'Île. Les "insulaires" profiteront des heures d'affaires pratiques. Bancardchek, les comptes véritables, les prêts argent sonnante, et le service rapide et amical qui a fait la renommée de la Banque de Montréal seront tous là pour vous aider à simplifier vos transactions bancaires.

Si vous êtes un "insulaire" et avez déjà un compte en banque sur la "terre ferme", vous verrez que c'est une excellente idée d'ouvrir un compte près de chez vous — sur l'Île des Soeurs. Venez en discuter avec nous. Bientôt. La succursale ouvre ses portes le 14 avril.



Gérant:  
Fernand Gaumond

### Heures d'affaires:

10h. a.m. - 3h. p.m. du lundi au mercredi  
10h. a.m. - 8h. p.m. jeudi  
10h. a.m. - 6h. p.m. vendredi



**Banque de Montréal**

La Première Banque au Canada

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Municipalité Scolaire Catholique de Schefferville  
Schefferville, Québec

demande des

### INSTITUTRICES QUALIFIÉES

pour SEPTEMBRE 1969

Enseignement au cours primaire

**QUALIFICATIONS:** Brevet "B" avec connaissance des méthodes Dynamique et cuisinière.

**EXPÉRIENCE:** Minimum 2 ans.

ÉCHELLE DE SALAIRES 1967-68

MINIMUM \$6,300 AU MAXIMUM \$12,200

SELON QUALIFICATION ET EXPÉRIENCE

Prime d'isolement

Allocations pour voyage et cours d'été

Plan d'assurance-groupe

Journées pédagogiques organisées

Logement disponible à un taux raisonnable.

Faire demande par écrit, donnant détails et numéro de téléphone au:

SECRÉTAIRE-TRESORIER  
COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SCHEFFERVILLE  
C.P. 189, SCHEFFERVILLE, QUÉBEC

## Représentant en Arts Graphiques

**LE CANDIDAT :** Il possède une grande expérience de l'imprimerie et particulièrement de la lithographie. Il est bilingue. Il est habitué à faire de la représentation auprès de sociétés importantes. Son esprit de création dans le domaine publicitaire le rend utile à ses clients. Il est présentement limité par ses cadres techniques. A la fois cultivé et ambitieux, le travail ne l'effraie pas. Agé de 25 à 40 ans environ, il désire améliorer sa situation.

**LE DÉFI :** S'intégrer rapidement au sein d'une des plus grandes maisons d'imprimerie au Canada. S'appuyant sur des moyens techniques considérables, il devra par son travail et sa compétence, s'assurer une clientèle de choix, tout en prenant en main certains clients importants de la maison. Sa rémunération, basée sur un salaire et une commission, sera excellente. Caisse de retraite, assurances collectives et autres avantages sont déjà en vigueur.



Pour avoir une entrevue confidentielle communiquez avec le directeur de la vente chez :

PIERRE DES MARAIS INC.  
Imprimeur Lithographe Relieur / Printer Lithographer Bookbinder  
225 rue Roy / Montréal 131 / Téléphone 288-5191

**VENDEUR DE PUBLICITÉ**

Un quotidien de Montréal recherche les services d'un vendeur de publicité pour le département d'annonces locales.

Le postulant devra posséder une connaissance parfaite du français et de l'anglais ainsi que de l'expérience dans la préparation de campagnes de publicité. Il devra avoir le goût du travail d'équipe.

La rémunération sur base de commission est des plus intéressantes. Bénéfices marginaux usuels.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Case 1078  
Le Devoir.

Si vous êtes vraiment dynamique, travailleur, si vous possédez une voiture, si vous aimez les contacts humains, **REPRÉSENTEZ** notre maison d'éditions franco-québécoise qui offre situation d'avenir. Formation assurée par nos soins. Clientèle de choix. Collections hors commerce. Exclusivité totale.

Écrire d'urgence en joignant photo et curriculum vitae aux:

Éditions Martinsart-Québec Inc.,  
2106 est, Fleury,  
Montréal 360, P.Q.

**ARCHIVISTE MÉDICALE DIPLÔMÉE**

**Qualifications:**  
Être membre de l'Association des Archivistes Médicales du Québec.

**Fonctions:**  
Sous la direction de l'Archiviste en Chef, elle participe activement à la reorganisation de l'analyse quantitative, à la planification et à la coordination du cheminement des dossiers.

Excellentes conditions de travail.

Veillez écrire ou téléphoner à:

Hôtel-Dieu de Montréal,  
Service du personnel,  
3840, rue St-Urbain,  
Montréal, P.Q.  
Tél. 844-0161 local 209.

**Commission Scolaire Locale Polarisante**

située à Terrebonne  
recherche les services d'un

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES**

**Qualifications:** - 18 années de scolarité  
- Expérience dans l'enseignement élémentaire  
- Expérience à la direction d'école

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Pierre-Yvon Laporte, secrétaire-trésorier,  
C.P. 1230,  
Terrebonne, P.Q.

**FONDS MUTUELS**

Compagnie Canadienne de Fonds Mutuels recherche des personnes qualifiées. Les candidats doivent avoir une expérience dans la vente et être d'un niveau supérieur à la moyenne.

Grandes possibilités d'avenir et nombreux avantages aux personnes capables de remplir les conditions requises. Envoyer curriculum vitae à:

Case 1079,  
Le Devoir,  
Montréal, P.Q.

**DIRECTEUR D'INSTITUTION DE RÉÉDUCATION**

Une institution spécialisée dans la rééducation d'enfants présentant des difficultés caractérielles cherche un directeur général. Cette maison est située aux environs de Montréal.

Les candidats, de formation universitaire, doivent avoir démontré une habileté certaine pour l'administration, pouvoir traiter facilement avec des enfants et diriger efficacement divers spécialistes en rééducation; ils doivent faire preuve de grande maturité.

Conditions intéressantes. Bénéfices sociaux avantageux.

S.V.P. envoyer curriculum vitae complet et références.

BÉLANGER, QUELLETTE & ASSOCIÉS INC.

Suite 700, 1224 ouest, Ste-Catherine, Montréal

**COLLÈGE ÉDOUARD - MONTPETIT**

Offre d'emploi de professeurs dans les disciplines suivantes:

- Physique
- Biologie
- Chimie
- Informatique
- Nursing

Les candidats doivent être détenteurs d'un grade universitaire équivalant au B.Sc.

S'adresser au:

Secrétaire Général  
Collège Édouard-Montpetit  
945, chemin de Chambly  
Cité de Jacques-Cartier, P.Q.  
Tél.: 679-2630

**AIMEZ-VOUS UN DÉFI?**

Nous avons présentement une ouverture au poste de gérant d'une de nos succursales.

Nous lançons le défi aux assureurs-vie ambitieux!

Écrivez à:

Case 1080,  
Le Devoir,  
Montréal, P.Q.

**La Commission Scolaire régionale Deux-Montagnes demande PROFESSEURS POUR ENSEIGNEMENT COMMERCIAL**

**Initiation à l'administration  
Initiation au droit  
Mécanographie  
Dactylographie**

**Qualifications:** M.A. - Bac. Commerce ou expérience pertinente.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. J.-Claude Boyer,  
C.P. 298,  
St-Eustache, P.Q.  
ou téléphoner à 473-4694 ext. 232

**AVOCAT DEMANDÉ****UN BUREAU D'AVOCATS EN PLEINE EXPANSION RECHERCHE**

Un jeune avocat bilingue se suffisant à lui-même, avec expérience des procès, et disposant considérablement de temps libre.

**NOUS OFFRONS**

Un bureau meublé dans un édifice climatisé moderne, sur Dorchester; un volume considérable de travaux rémunérateurs et possibilité d'une association éventuelle.

Case 1081  
Le Devoir,  
Montréal, P.Q.

**Centre d'Intégration Scolaire**

recherche pour rentrée scolaire 1969/70 ou immédiatement

ÉDUCATEURS ENSEIGNANTS (Hommes seulement)

**Exigences:**  
Diplômes d'enseignement, spécialisation pour enfants inadaptes ou possibilité de se spécialiser pour enfants ayant des troubles de lecture par des stages de formation.

**Salaire:**  
Selon qualifications au barème des commissions scolaires.

Écrire au Centre avec photo et curriculum vitae détaillé:

Centre d'Intégration Scolaire,  
10, 142 St-Laurent  
Montréal 357, P.Q.

**LA COMMISSION SCOLAIRE DE MATAGAMI**

recherche les professeurs suivants pour septembre prochain:

**ÉDUCATION PHYSIQUE** (Primaire et Secondaire)  
**ARTS PLASTIQUES** (Primaire et Secondaire)  
**ANGLAIS** (Secondaire)  
**FRANÇAIS** (Secondaire)  
**HISTOIRE** (Secondaire)  
**SCIENCES** (Secondaire Premier Cycle)  
**MATHÉMATIQUES ET SCIENCES** (Secondaire)  
**MATERNELLE** (1 groupe anglais A.M. - 1 groupe français P.M.)

Matagami est une ville minière progressive au nord d'Amos. Classes peu nombreuses. École neuve et moderne. Ne fait partie d'aucune régionale.

Salaire intéressant - Généreuse prime d'éloignement.

Si intéressé, rencontrer M. Maurice Bourassa à l'Hôtel Laurier, Montréal, vendredi 18 avril p.m., samedi et dimanche jusqu'à 5 h.

**RESPONSABLE SERVICE ADMINISTRATIF****FONCTIONS:**

Sous la responsabilité immédiate du directeur général:

- S'occuper de la régie interne du bureau.
- Planifier, distribuer et contrôler le travail des employés.
- Voir à l'élaboration et au contrôle du budget.
- Tenir de façon directe ou éloignée la comptabilité.
- À l'occasion, agir comme conseiller financier.

**QUALIFICATIONS:**

Le candidat possède les qualifications suivantes:

- Formation universitaire en commerce, de préférence section administration ou l'équivalent.
- Expérience en comptabilité et administration.
- Esprit d'analyse, jugement, facilité de contacts.
- Préoccupé par essor de l'économie coopérative.

Bénéfices marginaux courants. Traitement basé sur l'expérience et les qualifications. Discretion absolue assurée à ceux qui écriront à:

Le Directeur général,  
Le Conseil de la Coopération du Québec,  
2030, boulevard Père Lelièvre,  
Québec 8.

**La Commission Scolaire Régionale Duvernay****recherche les services de PSYCHOLOGUES**

**Fonctions:**  
Évaluation de troubles d'apprentissage, dépistage, animation et conseil au niveau de l'enseignement correctif, consultation aux parents, professeurs, et directeurs, recherche, étude de cas.

**Milieu de travail:**  
Le cours élémentaire régulier et le secteur d'orthopédagogie.

**Qualifications:**  
Diplôme universitaire et membre de la C.P.T.Q. Les finissants au doctorat en psychologie clinique avec spécialisation au niveau des troubles d'apprentissage seront particulièrement intéressés.

**Conditions de travail:**  
Selon l'échelle de salaire en vigueur à la commission scolaire. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Maurice Trudel,  
Directeur Général des Écoles,  
3983, boul. Lévesque,  
Duvernay, Ville de Laval, P.Q.

**La Commission Scolaire de Terrebonne****Personnel demandé pour école élémentaire****UN DIRECTEUR**

**Qualifications:** - Brevet d'enseignement du Québec.  
- 16 ans de scolarité.  
- Expérience suffisante dans l'enseignement à l'élémentaire.  
- Expérience à la direction nécessaire.  
- Connaissance des méthodes nouvelles d'enseignement.

**UN DIRECTEUR ADJOINT**

**Qualifications:** - Brevet d'enseignement du Québec.  
- Expérience dans l'enseignement à l'élémentaire.  
- Connaissance des méthodes nouvelles d'enseignement.

**PROFESSEURS MASCULINS**

**Qualifications:** - Brevet d'enseignement du Québec.  
- De préférence 15 ans de scolarité.  
- Connaissance des méthodes nouvelles d'enseignement.

Faire parvenir votre demande à l'adresse suivante:

Commission Scolaire de Terrebonne,  
C.P. 1500,  
Terrebonne, P.Q.

**CEGEP DE SAINT-LAURENT****RESPONSABLE DE LA VIE ÉTUDIANTE DEMANDÉ**

Le responsable relève du Directeur des services aux étudiants.

**Fonctions:**  
Planifier, organiser et exécuter les politiques établies concernant les activités sociales, culturelles, artistiques des étudiants et, plus généralement, de leurs loisirs.  
Conseiller les étudiants dans leurs activités extra-académiques.  
Assister aux différentes activités ou manifestations étudiantes.

**Qualifications:**  
Détenir un diplôme universitaire dans le domaine des sciences humaines ou l'équivalent.  
Avoir une expérience pertinente dans l'organisation du milieu étudiant.

**Traitement:**  
Subordonné à l'expérience et aux qualifications.  
Prière d'envoyer curriculum vitae au plus tard le 23 avril 1969 au:

Directeur des services aux étudiants,  
CEGEP de St-Laurent,  
625, boul. Ste-Croix,  
Ville St-Laurent 379, P.Q.

**INSTITUTEURS (-TRICES) PROFESSEURS**

Le Bureau Régional des Écoles Protestantes de la Rive Sud s'intéresse au recrutement d'instituteurs, d'institutrices et professeurs pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1969. Les postes à combler sont les suivants:

**NIVEAU ÉLÉMENTAIRE**

- 1) Des titulaires de classe pour enseigner en français à des enfants protestants de langue française.
- 2) Des titulaires de classe pour enseigner en français toutes les disciplines scolaires à des enfants de langue anglaise. Ces classes font partie d'une expérience pédagogique d'avant-garde qui commence à attirer l'attention d'éducateurs de toutes les provinces du Canada. Ces classes vont de la maternelle à la 4e année (enfants de 5 à 9 ans).

**NIVEAUX ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE**

Des spécialistes de français, langue seconde, pour enseigner cette langue à des élèves de langue anglaise. Ces spécialistes doivent avoir une connaissance pratique de l'anglais.

Notre Commission Régionale fait tout en son pouvoir pour améliorer l'enseignement du français aux anglophones. Elle encourage l'enseignement en français de disciplines telles que les sciences sociales.

**QUALIFICATIONS REQUISES**

- 1) Avoir une formation pédagogique.
- 2) Avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement.

**TRAITEMENTS**

Les traitements annuels des diplômés d'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$5,900 et le maximum de \$11,950.

Les Postulants sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, PAR AVION, au:

Directeur du Personnel  
South Shore Protestant Regional School Board  
6 Boulevard Desaulniers  
C.P. 157  
St-Lambert, Québec, Canada

**La Commission Scolaire Régionale Le Royer demande****ANIMATEUR POUR ATELIER PROTEGE**

**Fonctions:** Structurer et animer un atelier protégé pour l'année 1969/70.

**Exigences:** Expérience de travail en atelier protégé et bilingue.

**Salaire:** Selon qualification et expérience.

**PSYCHOLOGUE SCOLAIRE ou CLINICIEN (bilingue)**

**Fonctions:** Diagnostic des troubles d'apprentissage. Diagnostic et traitement des troubles de comportement. Travail au niveau des écoles élémentaires et de l'enfance inadaptee.

**Exigences:** Devra être membre de la Corporation des Psychologues du Québec.

**Salaire:** Selon qualifications et expérience.

S'adresser au:

Chef du personnel,  
129, avenue Grande-Allée,  
Montréal-Est, P.Q.  
Tél.: 645-7401

**LE CONSEIL SCOLAIRE DU COMTÉ DE WELLAND**

requiert des

**PROFESSEURS BILINGUES**

La ville de Welland est située au cœur de la péninsule du Niagara à proximité de 4 centres universitaires. La population française d'environ 10,000 est bien organisée, y compris des écoles de la maternelle à la 13e.

**A- ÉCOLE SECONDAIRE CONFÉDÉRATION****1- PROFESSEURS**

- |                           |                               |
|---------------------------|-------------------------------|
| 1. Beaux-Arts             | 5. Géographie                 |
| 2. English                | 6. Dactylographie et affaires |
| 3. Français               |                               |
| 4. Français et géographie | 7. Sciences                   |

Offre de la Commission 1969-70  
\$6,800 - \$14,000

selon qualifications et expérience

Excellents bénéfices marginaux

Augmentation: \$400.

Expérience: \$400 et \$300 jusqu'à maximum

**B- ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES****1- ÉCOLES JUNIORS**

Jardins à la 6e année, de même que instituteurs ou institutrices de la Méthode du Sablier et d'Éducation spéciale.

**2. ÉCOLES SENIORS**

7e et 8e années.

Prière d'indiquer préférence de matières. Un besoin plus particulier en français, géographie et orientation.

Offre de la Commission 1969-70  
\$5,200 - \$14,000

selon qualifications et expérience

Excellents bénéfices marginaux

**C- ENTREVUES: Montréal - Hôtel Bonaventure**

Vendredi, le 11 avril - 18.30 - 22.00

Samedi, le 12 avril - 10.00 - 18.00

Veillez vous adresser au bureau de réception de l'hôtel.

Prière de faire parvenir demandes écrites à:

J.G.M. Raymond,  
Surintendant des Écoles bilingues,  
250 ouest, chemin Thorold,  
Welland, Ontario  
Bureau: 416-732-1361  
Domicile: 416-735-3812

**LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE PRESCOTT-RUSSELL**

(Les comtés ontariens qui longent la route Ottawa-Montréal)

avec bureaux administratifs au:  
372, rue Bertha, Hawkesbury, Ontario.

Invitent les professeurs du Québec qui aimeraient enseigner:

- dans des écoles secondaires de moins de 1500 étudiants;
- dans des écoles où les bonnes manières des élèves permettent des relations plus humaines;
- dans des écoles situées à une demi-heure d'Ottawa ou à une heure d'Ottawa et de Montréal;

à écrire à: M. E. MAGEAU,  
Directeur d'Éducation,  
372, rue Bertha,  
Hawkesbury, Ont.

et à le rencontrer à l'Hôtel Bonaventure à Montréal:

jeudi le 10 avril de 5h. à 7h. de l'après-midi; vendredi le 11 avril de 10h. du matin à 7h. du soir; samedi le 12 avril de 10h. du matin à 7h. du soir.

|                                              |                   |
|----------------------------------------------|-------------------|
| École secondaire de Casselman, Casselman     | Tél. 613-764-2991 |
| M. Jean Camois, Directeur.                   |                   |
| École secondaire d'Embrun, Embrun            | Tél. 613-443-2186 |
| M. Fernand Lortie, Directeur.                |                   |
| École secondaire de Hawkesbury, Hawkesbury   | Tél. 613-632-7055 |
| M. Royal Camois, Directeur.                  |                   |
| École secondaire de Plantagenet, Plantagenet | Tél. 613-673-4888 |
| M. Jean-Charles Laduc, Directeur.            |                   |
| École secondaire de Rockland, Rockland       | Tél. 613-762-4483 |
| M. Eugène Huot, Directeur.                   |                   |

Les candidats qui ne pourront pas se rendre à l'Hôtel Bonaventure du 10 au 12 avril pourront communiquer directement avec les directeurs.

**Électronique - Électronique:** pour l'école de Hawkesbury.

**Francçais:** pour les cinq écoles ci-haut mentionnées.

**Matières commerciales:** pour les écoles de Casselman, Hawkesbury, Plantagenet.

**Géographie:** pour l'école de Plantagenet.

**Histoire:** pour les écoles de Hawkesbury, Plantagenet, Rockland.

**Latin:** pour les écoles de Casselman, Hawkesbury, Rockland.

**Dessin industriel:** pour l'école de Hawkesbury.

**Mathématiques:** pour les écoles de Hawkesbury, Plantagenet.

**Sciences:** pour les écoles de Casselman, Hawkesbury, Plantagenet, Rockland.

**Éducation Physique (filles):** pour l'école de Hawkesbury.

**Cours de métiers (occupational):** pour les écoles de Casselman, Hawkesbury, Rockland.

De plus les écoles de Hawkesbury et Rockland recherchent les services d'un ou d'une BIBLIOTHECAIRE.

**Avantages:** Allocations généreuses pour l'expérience et la scolarité.  
- Offre du Conseil d'Éducation pour 1969/70. (Les négociations se poursuivent).



● Une étudiante saute d'une fenêtre de l'université Harvard pour échapper à plus de cent policiers qui ont pénétré hier matin dans l'institution afin d'en déloger les quelque 200 étudiants qui occupaient les locaux administratifs. Les étudiants de Harvard protestent contre le programme d'entraînement d'officiers de réserve et contre la présence, sur le campus, de recruteurs militaires. (Téléphoto PA)

Tous les partis le reconnaissent

## Pas de réforme électorale possible sans liste permanente des électeurs

OTTAWA (CP) — Tous les partis paraissent s'entendre sur un point: on ne peut procéder à une réforme électorale satisfaisante aussi longtemps qu'une décision n'aura pas été prise au sujet d'une liste permanente des électeurs.

C'est pourquoi le comité des élections de la Chambre, dès sa première réunion après l'intersession pascalle, abordera en priorité cette question de la liste électorale.

Jusqu'ici, l'un des principaux obstacles à l'établissement d'une liste permanente est le coût d'une telle opération, estimé à \$10 millions par année pour assurer la mise à jour.

Mais le grand avantage d'une liste permanente n'échappe à personne: il deviendrait possible, en effet, d'abréger sensiblement les délais entre la décision d'ordonner des élections générales et le moment de voter. Actuellement, il faut

environ deux mois; trois ou quatre semaines suffiraient si l'on disposait de listes permanentes.

D'autre part, tous les partis reconnaissent que les campagnes électorales sont trop longues au Canada, fastidieuses et pour les citoyens et pour les hommes politiques.

C'est pourquoi, en dépit du coût élevé, il est probable que le comité se prononcera en faveur d'une liste permanente sur laquelle apparaîtraient les noms et adresses des citoyens habilités à voter. La mise à jour constante suppose qu'en cas de décès le nom de l'électeur serait aussitôt rayé et qu'un citoyen atteignant sa majorité serait, le jour même de son anniversaire, inscrit sur la liste.

Le comité examinera en outre les autres propositions qui ont été faites en vue de modifier la loi électorale.

Parmi ces propositions, on en relève une qui tend à réduire de 21 à 18 ans l'âge auquel les citoyens pourraient voter (comme c'est le cas au Québec). On suggère aussi d'autoriser les personnes âgées ou infirmes à voter par procuration.

On a bon espoir que les réformes, une fois approuvées par le Parlement, seront inscrites dans la loi dès l'an prochain de sorte qu'elles seront en vigueur lors des prochaines élections générales, prévues pour 1972. La loi n'a pas été révisée depuis 1960 et quatre consultations générales ont eu lieu depuis.

Le gouvernement a fait savoir que le comité des élections ne pourra suggérer un nouveau régime de dépenses électorales tant que la loi actuelle n'aura pas été modifiée. Mais, sur les instances du NPD, le gouvernement accepterait que ce problème particulier fasse l'objet d'une étude par un comité spécial.

## Air Canada: la médiation débute aujourd'hui

La médiation dans le conflit qui oppose Air Canada à l'Union internationale des machinistes débute, à proprement parler, ce matin (10h30). Hier matin, M. William P. Kelley, conciliateur désigné par le ministre fédéral du travail, M. Mackasey, s'est entretenu avec les 12 négociateurs syndicaux et a consacré l'après-midi à des rencontres avec les représentants de la compagnie Air Canada. Les discussions se tiennent à l'hôtel Windsor.

Les négociations ont été rompues mercredi lorsque la compagnie fit une offre d'augmentation de 7% la première année et de 6% la deuxième année du contrat qui serait rétroactif au 1er janvier 1969. Le syndicat, par son négociateur en chef, M. Michael Pitchford, a rappelé que la compagnie avait déjà offert plus en janvier (ce qu'a nié la compagnie).

L'infortuné propriétaire de deux automobiles décida de vendre la voiture neuve qu'il venait d'acheter afin de rembourser la compagnie d'assurance qui, apprenant la découverte de la première automobile, réclama aussitôt l'argent qu'elle avait versé.

Mais, dans le cours de ces transactions, l'automobiliste perdit la somme de \$400.

Il demanda alors aux autorités municipales de lui rembourser cette somme. La Ville d'Ottawa accepta sur les instances de ses procureurs qui estimèrent que le service de la police aurait dû prévenir l'automobiliste que sa voiture avait été confisquée.

qu'il n'en serait-il pas de même pour les techniciens et équipes terrestres travaillant à Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, etc.?

"Au moment où je vous parle (fin d'après-midi, jeudi) l'espoir d'un règlement est extrêmement mince (diminué)", affirme le négociateur syndical.

Air Canada, on a d'abord affirmé hier après-midi que personne ne se trouvait aux bureaux des chargés de rela-

tions publiques puis, ce fut une kyrielle d'appels sans résultat, tant du côté français que du côté anglais; ou le relationniste était absent, ou il avait ne rien savoir de précis sur ce qui avait pu se passer depuis que la compagnie a émis un communiqué niant

la prétention du syndicat (sur une offre salariale plus élevée faite en janvier dernier). Le syndicat estime qu'en janvier, Air Canada était prête à accorder une augmentation de quatorze pour cent en 2 ans. Les machinistes disent que leur demande est raisonnable,

la prévision du syndicat (sur une offre salariale plus élevée faite en janvier dernier).

Le syndicat estime qu'en janvier, Air Canada était prête à accorder une augmentation de quatorze pour cent en 2 ans. Les machinistes disent que leur demande est raisonnable,

### Une erreur policière

## La ville d'Ottawa consent à indemniser un automobiliste

OTTAWA (CP) — La municipalité d'Ottawa annonce qu'elle a consenti à indemniser un automobiliste dont la voiture avait été confisquée par la police sans préavis et qui a encouru une perte financière par suite des malentendus et des délais.

Cet automobiliste, dont l'identité n'a pas été rendue publique, fut arrêté il y a un an dans une rue de la ville. Le même jour, il se présente en cour et se vit imposer une peine assortie d'un sursis parce qu'il avait été reconnu coupable de conserver des boissons alcooliques ailleurs qu'à son domicile, c'est-à-dire dans son automobile qu'il avait garée sur les lieux de l'arres-

tation. En quittant la cour municipale, il retourna là où il avait laissé sa voiture. Mais celle-ci avait disparu.

Il se renseigne auprès de la police qui lui fit savoir qu'on ignorait ce qui était advenu de l'automobile. En conséquence, il porta plainte de vol.

Par la suite, la compagnie d'assurance de cet automobiliste remboursa celui-ci qui, aussitôt, acheta une voiture neuve.

Mais la police d'Ottawa, peu de temps après, téléphona à l'automobiliste et lui demanda de venir récupérer sa voiture qu'elle reconnaissait avoir confisquée et rangée dans la fourrière de la ville.

L'infortuné propriétaire de deux automobiles décida de vendre la voiture neuve qu'il venait d'acheter afin de rembourser la compagnie d'assurance qui, apprenant la découverte de la première automobile, réclama aussitôt l'argent qu'elle avait versé.

Mais, dans le cours de ces transactions, l'automobiliste perdit la somme de \$400.

Il demanda alors aux autorités municipales de lui rembourser cette somme. La Ville d'Ottawa accepta sur les instances de ses procureurs qui estimèrent que le service de la police aurait dû prévenir l'automobiliste que sa voiture avait été confisquée.

# VIVE VIVE

Vive la Canadienne



Une petite Canadienne, ça c'est bon!

## Faites carrière

dans la Fonction publique du Québec

### ANALYSTES

(en travaux d'évaluation et de prévision de besoins de main-d'œuvre et en études d'organisation et de structures)

— Traitement initial jusqu'à \$15.000 selon la compétence. Postes à Québec.

— Ces analystes seront chargés de:

- 1— procéder à des travaux d'inventaire de fonctions et de structures administratives;
- 2— effectuer les études requises en vue de la détermination et de la prévision des besoins de main-d'œuvre en fonction d'indices ou de critères à déterminer;
- 3— contribuer à des travaux d'organisation au sein d'une équipe de conseillers en administration.

— Diplôme universitaire en administration, en sciences sociales ou en sciences pures ou appliquées et posséder de préférence un minimum de 2 années d'expérience dans les champs d'activités ci-dessus mentionnés.

N.B. Les candidats admissibles qui pourront accepter un emploi avant le 1er mai 1969 bénéficieront d'un séminaire d'une durée d'un mois portant sur les principes et les techniques d'organisation.

— Concours 69PB-2108. S'inscrire avant le 18 avril 1969.

### MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

La Société d'Habitation du Québec

A— Agents négociateurs (rénovation) — Concours 69SV-2111.

B— Agents négociateurs (habitation) — Concours 69SW-2111.

C— Agents de rénovation — Concours 69SX-2111.

— Traitement initial jusqu'à \$11.800 selon la compétence. Postes à Québec.

A) — Renseigner les autorités municipales sur les dispositions de la loi en matière de rénovation urbaine, examiner et négocier les demandes d'études de rénovation.

B) — Négocier, analyser et vérifier les programmes de logements à loyer modique et les requêtes de subventions pour les déficits d'exploitation. Assurer et maintenir la liaison et la coordination avec les organismes responsables.

C) — Coordonner la mise en œuvre de programmes de rénovation dans les cadres de la loi, des règlements et des ententes en vigueur. Examiner les demandes de prêts des municipalités pour le financement des programmes ainsi que les demandes d'avances sur les subventions autorisées.

— De préférence, posséder une expérience de l'administration municipale.

Pour tous les postes décrits ci-haut, il est requis de détenir un diplôme universitaire en sciences commerciales ou administratives; une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

— S'inscrire avant le 25 avril 1969.

### MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

INSTITUT DE TOURISME ET D'HOTELLERIE DU QUÉBEC (MONTREAL)

1— PROFESSEURS — Traitement jusqu'à \$14.190 selon la scolarité et l'expérience.

Enseigner:

- l'hygiène alimentaire — Concours O-69D
- la chimie alimentaire — Concours O-69E
- la personnalité et la dynamique de groupe — Concours O-69F
- le droit et la législation — Concours O-69G
- l'administration hôtelière — Concours O-69H

— Attestations d'études pertinentes au niveau de 16 années de scolarité.

— Les cours dispensés dans les 4 premières matières se donneront à l'Institut; les professeurs en administration hôtelière pourront être itinérants.

### 2— PROFESSEURS: SPECIALISATION D'HOTELLERIE

— Traitement jusqu'à \$14.190 selon la scolarité et l'expérience.

Enseigner:

- le service des boissons — Concours O-69J
- le service de restaurant — Concours O-69K
- le service de gouvernante et femme de chambre — Concours O-69L

— Attestations d'études pertinentes au niveau de 13 années de scolarité ou l'équivalent en années d'expérience valable et posséder 5 années d'expérience industrielle dont quelques-unes dans le contexte nord-américain.

— Les professeurs en ces matières pourront être itinérants.

— Les candidats devront annexer à leur formule d'inscription des certificats d'études et en plus, des attestations précisant la nature du travail et périodes d'emploi.

— S'inscrire avant le 21 avril 1969.

### ARCHITECTES — Traitement initial jusqu'à \$14.375 selon la compétence. Postes à Québec. Concours 69P-2109.

A) La Société d'Habitation du Québec

— Participer à l'élaboration de normes relatives à la rénovation urbaine et à l'habitation à loyer modique; analyser des études concernant les concepts généraux de réaménagement, les programmes de rénovation et les projets d'habitation à loyer modique.

B) Ministère de la Famille et du Bien-Être Social

— Participer à la programmation technique de la construction de logements, à l'élaboration de normes, aux études de rénovation, de transformation et de réparation des institutions.

— Être membre de l'Association des architectes de la province de Québec et posséder une expérience de travail soit dans l'habitation ou la construction d'immeubles.

— S'inscrire avant le 21 avril 1969.

INSPECTEURS-VERIFICATEURS — Traitement initial jusqu'à \$11.800 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales; postes à Québec.

— Vérifier les budgets et les états financiers des municipalités; les conseiller sur l'adoption de procédures comptables, de contrôles budgétaires ou de financement.

— Licence ou maîtrise en sciences commerciales; OU baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; OU membre d'une association reconnue de comptables professionnels. Expérience de la vérification, du contrôle budgétaire ou du financement municipal.

— Concours 69P-2103. S'inscrire avant le 28 avril 1969.

CONSEILLER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

— Traitement initial jusqu'à \$15.000 selon la compétence. Direction de la main-d'œuvre, Ministère du Travail; postes à Québec.

— Diriger et coordonner les activités d'orientation professionnelle conformément à la politique de main-d'œuvre.

— Être membre de la Corporation des Conseillers d'orientation professionnelle du Québec et posséder plusieurs années d'expérience professionnelle.

— Les candidatures de personnes n'ayant que peu d'expérience seront aussi considérées pour des postes au niveau de leur compétence.

— Concours 69ST-2116. S'inscrire avant le 25 avril 1969.

GREFFIER-ADJOINT — Traitement initial de \$7.500 à \$9.600 selon la compétence. Postes dans le district judiciaire de Montréal.

— Assister le greffier dans ses tâches administratives et juridiques et le remplacer au besoin.

— 11e année d'études et 15 années d'expérience dans un travail de bureau dont 12 années jugées pertinentes; ou détenir un diplôme en droit d'une université reconnue et posséder quelque expérience pertinente.

— Concours 69GM-5421. S'inscrire avant le 25 avril 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire immédiatement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 1454, rue de la Montagne, Montréal 107 et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

## arts

## et

## spectacles

Fédération des Centres culturels et Ministère  
QUELQUES DOCUMENTS IMPORTANTS SUR UN CONFLIT

par Jean Basile

A l'avant-veille de l'Assemblée extraordinaire de la Fédération des Centres culturels du Québec, à la veille du "Front commun des artistes et des créateurs" dont les journées se tiendront, dès demain, à l'Université de Montréal, il nous paraît important de verser au dossier quelques documents dont nous avons eu connaissance. Ils portent, plus particulièrement, sur le conflit qui vient de naître entre la Fédération des Centres culturels et le ministère des Affaires culturelles de la Province. Pour être plus précis, entre la Fédération et André Giroux, directeur de la diffusion au ministère.

Nous publions donc, sans commentaires, les plus importants paragraphes des lettres adressées dernièrement à la Fédération. Il semble que ces paragraphes définissent assez bien l'action que le ministère des Affaires culturelles entend mener dans le domaine de la diffusion. On sait, d'ailleurs, que le ministre, Jean-Noël Tremblay, a indiqué à plusieurs reprises, l'importance qu'il attachait à ce secteur.

## A la Fédération

Voici des extraits importants de la lettre adressée à Philippe Sauvageau, président de la Fédération; elle est datée du 20 mars.

Après les formules d'usages, André Giroux précise que:

a) le Ministère DOIT (souligné dans le texte) s'occuper de la vie culturelle à l'échelle du Québec et faire en sorte que le plus grand nombre possible de citoyens aient accès aux manifestations de cette vie.

b) le Ministère doit assurer le rôle principal de diffusion qui fut jusqu'ici partiellement assuré par divers organismes.

c) le ministère est équipé pour réaliser la politique de diffusion et assurer cette diffusion.

d) le ministère tient à définir ses programmes de diffusion en consultation avec les organismes concernés. A cette fin, il crée un "Comité consultatif de la diffusion".

e) le ministère refuse les subventions demandées par la Fédération.

f) la Fédération a un rôle important de représentation, d'animation et d'organisation de ces membres. Ce rôle nécessite un secrétariat que le ministère est prêt à subventionner. Le ministère invite la Fédération à participer des maintenant aux travaux du Comité consultatif de la diffusion.

g) la direction générale de la diffusion est prête à analyser tel programme "original et important de manifestations de qualité", elle pourra alors subventionner la réalisation en tout ou en partie.

h) toute subvention ne sera accordée que si la Fédération accepte expressément que le Gouvernement du Québec soit le seul organisme d'Etat à transiger avec elle.

## Aux membres

D'autre part, le ministère des Affaires culturelles a fait tenir aux principaux animateurs une lettre personnelle les informant de la politique du Gouvernement. Cette lettre

est la réplique de la précédente. Elle apporte, cependant, des précisions. Notamment que:

1) Le ministère a engagé quatre agents culturels dont la tâche sera de s'occuper de la diffusion et de l'animation.

2) Le ministère soumettra aux Centres un programme des activités qu'il prépare.

3) Ces activités sont CONÇUES, RÉALISÉES et MISES EN ŒUVRE par la direction générale de la diffusion de la culture.

## Aux entrepreneurs

Enfin, une troisième lettre a été envoyée, sous la signature d'André Giroux, à des organismes qui auraient pu avoir été contactés par la Fédération. Le Ministère informe ces entreprises qu'il n'accorde aucune subvention à la Fédération pour des fins de diffusion.

C'est essentiellement autour de ces documents, des lignes de forces qui s'en dégagent et de l'interprétation qu'il faut leur donner, que se déroula l'Assemblée de la Fédération.

En ce qui concerne le "Front commun", il reste à prévoir, sans grand risque de se tromper, que le premier point important soulevé sera non pas "l'immobilisme du gouvernement" mais bien sa "représentativité". La plupart des artistes consultés semblent s'entendre sur le fait que: 1) le ministère applique une politique de force, 2) que cette politique ne s'appuie sur aucun document de base, donnant l'image réelle du Québec artistique, besoins et possibilités.

## De Paris

## Charlebois dans la rue

Au début de la semaine, "Aujourd'hui" nous a présenté un film tourné à Paris, plus précisément à l'Olympia. Louise Forestier répondait aux questions de la journaliste très laconiquement: chanter pour elle, c'est quelque chose de très sensuel. Quant à Charlebois, il répondait sans répondre, riant ou prenant des airs ahuris, pas impressionné du tout d'être à Paris. Il est comme on dit "parti", il a cessé d'être un terrien mais ne sait plus très bien ce qu'il est.

On a aussi interrogé le public. La plupart des gens étaient déconcertés par les Québécois. On croit qu'Osstidcho est le nom d'une tribu indienne. Une femme les trouve trop "bruyants". Un jeune homme se dit intéressé par leur "art polyphonique". D'autres ne comprennent pas ce qu'ils disent, ce cow-boy et cette fille déguisée en Indienne. Eux-mêmes d'ailleurs se fichent qu'on les comprenne.

Mais voici qu'au cours de la représentation de mardi, Robert Charlebois se serait fâché: après avoir craché sur la salle, il a démonté une batterie pour en lancer les pièces dans le public de l'Olympia. C'en était trop semblait-il. Bruno Coquatrix, qui est directeur de l'Olympia et des relations avec les Québécois ("Des délinquants" comme il les appelle) auraient été très tendus, a décidé de rompre le contrat environ une semaine avant son échéance.

Pour l'instant, la "gang" à Charlebois n'a pas encore fait de déclarations à ce sujet et si la tournée (qui devait les conduire ultérieurement en Belgique, à Lyon et dans certaines villes de Province) est compromise, il semble que d'autres possibilités de tournées s'offrent pour Robert Charlebois. Louise Forestier et le groupe du Jazz Libre du Québec... en compagnie cette fois des Aphrodite's Childs et des Melanie's.

## Théâtre: "Hedda Gabler" au Rideau-vert

La dernière réplique de "Hedda Gabler" d'Ibsen (qui présente actuellement le Rideau-vert) est "Ce sont des choses qu'on ne fait pas". Ibsen et le Rideau-vert facilitent un peu trop la tâche des critiques en leur soufflant la seule phrase de l'article qu'ils se doivent d'écrire.

En effet, monter "Hedda Gabler" et la monter comme vient de le faire le Rideau-vert ce sont des choses qu'on ne fait pas.

On ne le fait pas parce que la pièce n'est que d'un intérêt médiocre; on ne saurait s'intéresser à ce furieux mélodrame où les morts s'accumulent quatre en tout, si l'on compte un enfant à venir.

On ne le fait pas quand on ne dispose pas d'un metteur en scène capable (si cela est possible) de redonner un sens à la vie à ce cadavre. Guy Hoffman ne s'est pas fatigué outre mesure. Il a joué vaguement avec les éclairages qui s'allument et s'éteignent selon une logique que lui seul connaît. Il a vaguement dit aux

comédiens de dire le texte et de marcher. Du moins les comédiens marchent et parlent, comme vous et moi, mais nous ne sommes pas au théâtre. Eux, oui.

On ne le fait pas quand la seule raison imaginable de reprendre cette œuvre dans de telles conditions est de donner à Yvette Brind'Amour, directrice du théâtre, l'occasion de renouer avec son public dans un rôle que peu de comédiennes osent, et moins encore de comédiennes laissées cruellement à elles-mêmes.

Le plus étonnant de l'affaire, c'est qu'Yvette Brind'Amour s'en sort avec décence et parfois même avec bonheur. Elle caresse le personnage et, à force de le caresser finit par le faire frémir. O, amoureux de théâtre. C'est beau, grâce à elle, grâce à son aplomb, que j'ai pu retenir quelques éclats de rire intempestifs, dont la salle ne se prive pas d'ailleurs.

Face à elle, dans le rôle de son mari, Hubert Noël fait, avec une simplicité éton-

nante et une rare économie de moyens, une composition dont le sens manifestement lui échappe.

Gilles Pelletier est désastreux. Alors, lui, c'est carrément le contre-sens. Jouant le Conseiller Brack (trop beau nom dans ce monument de tristesse), il doit incarner une sorte de personnage démoniaque. Il fait le pitre au début et ne fait plus rien à la fin. D'ailleurs qu'on ne me dise pas que Gilles Pelletier soit un mauvais comédien. A qui la faute?

Marthe Thiery, Rose Rey-Duzil et Benoit Girard complètent la distribution.

C'est quand même grâce à ces comédiens que le désastre est évité. Merci à eux. Objectivement le décor de Hugo Wuetrich est beau mais est-il bon? Un drame intime dans une cathédrale. Au point où l'on en est, pourquoi pas?

D'ailleurs, on y pleure. J'y ai moi-même versé des larmes; ce n'est pas les larmes qu'Ibsen et Hedda souhaitaient.

Accord de jumelage  
Strasbourg-Laval

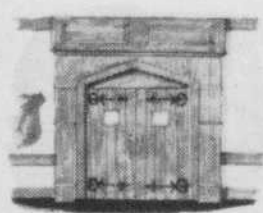
QUEBEC (PC) — Les étudiants de l'Institut d'enseignement commercial supérieur de l'université de Strasbourg, en France, et les étudiants en administration de l'université Laval de Québec ont signé un accord de jumelage.

La cérémonie s'est déroulée en présence du doyen de la faculté des sciences de l'administration de Laval, du consul général adjoint de France au Québec et du secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

L'accord prévoit des échanges d'étudiants et de documentation entre les deux institutions.

Comme je le disais, ce sont des choses qu'on ne fait pas.

J.B.

Rendez-vous  
au Pub.

Ces portes s'ouvrent sur le lieu de rendez-vous le plus populaire à Montréal — le

## Piccadilly Pub

Populaire par son buffet chaud et froid du déjeuner, par ses hors-d'œuvre gratuits à l'heure du cocktail.

Populaire aussi par son atmosphère de cordialité et d'intimité; populaire par son grand confort luxueux.

Le nouveau Piccadilly Pub de l'hôtel Sheraton Mt-Royal.

**P'Hôtel Sheraton Mt-Royal**  
Montréal, 1455, rue Peel  
Un service international

## Horaire des théâtres

CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: relâche.  
COMÉDIE CANADIENNE: "Moi et l'autre" (revue) — 20h.30.  
LE PATRIOTE: Alexandre Zélieux.  
RIDEAU VERT: "Hedda Gabler" — mardi à samedi à 20h.30; dimanche à 19h.30.

Place des Arts.  
SALLE WILFRID-PELLETIER: Festival de musique et de danse russes 20h.30.  
THÉÂTRE MAISONNEUVE: THÉÂTRE NATIONAL de Stratford: "Hamlet" — 20h.30.  
THÉÂTRE PORT ROYAL: "La dernière bande" et "Zoo Story", T.N.M., à 20h.15.

## Horaire des cinémas

## EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN — "Rosemary's Baby" et "Les Filles du code secret".

BOU — "Le Plus vieux métier du monde".

CANADIEN — "Le secret de Joséphine" — 12.00 — 1.15 — 6.35 — 10.00 — "Capitaine Singulier" — 1.40 — 5.00 — 8.25.

CINEMA V — "Alexandre le bienheureux" — 7.30 — 9.30 — Dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.

CHAMPLAIN — "Destin qui vient dîner" et "Duffy le renard de Tanger".

CHATEAU — (Voir Français).

CINEMA DE PARIS — "Le Gendarme se marie" — 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.

CHENAZIE — (Voir Champlain).

DAUPHIN — Salle Remor: "L'astragale" — 7.30 — 9.30. Salle McLaren: "Le Procès" — 7.30 — 9.30.

ELECTRA — "Moi un ami" — 6.40 — 9.50 samedi et dimanche — 12.30 — 3.45 — 7.00 — 10.20 — "Le gros coup du caméléon" — 8.10 — sam. et dim. 2.00 — 5.15 — 8.35.

ELYSEE — Salle Alain Renaud: "Pierre et Paul" — 10.00.

(Salle Eisenstein) "Le Socrate" — 7.30 — 9.30.

FLEUR DE LYS — Voir Cinéma de Paris.

FRANCAIS — "A Plein tube" et "Le Jour des anges".

GRANDAX — (Voir Français).

JEAN-TALON — "Le Vieil Homme et l'enfant" — 8.00 — Dim. 1.00 — 4.25 — 7.50 — "Fin du labo 4" — 6.37 — 9.52 — Dim. 2.44 — 6.00 et 9.34.

LIDO — "République" — 9.30 — "La collectionneuse" — 8.00.

MAISONNEUVE — (Voir Jean-Talon).

MERCUR — (Voir Electra).

MIDI-MINUIT — "La Première fois" et "Les Soudoues à Paris" (ce dernier en fr. et soudoues s. français).

PAPINEAU — "L'amour" et "Duels dans le monde".

PARISIEN — "Mayerling" — 9.50 — 12.00 — 2.25 — 4.50 — 7.15 — 9.45.

PICCOLI — (Voir Midi-Minuit).

PLACE VILLE-MARIE — "Grande salle: Thérèse et Isabelle" — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.00 — 9.00.

PLAZA — Voir Canadian.

RIVOLI — "Le Lauréat" — 2.25 — 5.55 — 9.25 — "Un micro dans la nuit" — 12.50 — 4.15 — 7.50.

ST-DENIS — "Le Saint prend l'air" et "Les pieds dans le plat".

## EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE — "The Shoes of the Fisherman" — 12.30 — 3.15 — 6.05 — 9.00.

AKI — "Sound of Music" — 12.00 — 3.00 — 6.00 — 9.00.

ATWATER — "Carry on Doctor" — 1.00 — 3.20 — 5.25 — 7.30 — 9.35.

AVENUE — "Charly" — 1.00 — 3.00 — 5.05 — 7.15 — 9.25.

BOUNAVENTURE — "My Side of the Mountain" — 1.00 — 3.00 — 5.05 — 7.15 — 9.25.

CAPITOL — "Michael and Helena" — 10.50 — 12.55 — 3.05 — 5.15 — 7.30 — 9.45.

CINEMA COTE DES NEIGES — "Oliver" — 8.30.

CINEMA THEATRE IMPERIAL — "Ben Hur" — Tous les jours: 2h. — 8h. Dimanche: 2h. — 7h.30.

CINEMA WESTMOUNT SQUARE — "The Prime of Miss Brodie" — 12.50 — 2.35 — 5.00 — 7.10 — 9.00.

KENT — "Lion in Winter" — soiree 8.15 matinée mer. sam. dim. 2.15.

LEWIS — "Where Eagles Dare" — 10.00 — 12.35 — 3.10 — 6.00 — 9.00.

MONKLAND — "The Charge of the Light Brigade" — 1.35 — 4.00 — 6.30 — 9.15.

MONTRÉAL — "Les liaisons dangereuses" — midi — 3.15 — 6.48 — 10.27 — Les Amants — 1.30 — 4.59 — 8.30.

PALACE — "The Illustrated Man" — 2.00 — 8.15.

PLACE DU CANADA — "Fanny Hill" — 2.00 — 8.15.

PLACE VILLE-MARIE — "Petite salle: The Graduate" — 12.30 — 2.50 — 4.30 — 6.30 — 8.30.

SEVILLE — "Mayerling" — 1.25 — 2.50 — 6.20 — 9.00.

SNOWDON — "Inga" — 1.40 — 3.40 — 5.40 — 7.40 — 9.45.

VAN HORNE — "Ghosts Italian Style" — 1.00 — 2.50 — 5.05 — 7.10 — 9.25.

WESTMOUNT — "Faces" et "Ulysses".

WESTMOUNT — "The Love Bug" — 12.50 — 1.00 — 3.00 — 5.05 — 7.10.

VERDI — "Phaedra" — 8.15 et "Never on Sunday" — 6.35 — 9.45 (grec, s.-t. angl.).

YORK — "The Magus" — 1.00 — 3.05 — 5.10 — 7.15 — 9.25.

ET AUTRES LANGUES

Italian, s.-t. anglais.

SALLE HERMES: Fire Mens Ball s.-t. angl.

FESTIVAL: "Jox de Nuit" — 7.30 — 9.30 — Dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.

CINEMATHEQUE CANADIENNE — (1700 rue St-Denis) — 7.30 — "Le Plaisir", 9.30 — "Les Aventures de Juan Quin Quin".

**theatre du rideau vert**

Du MARDI au SAMEDI à 20h.30  
DIMANCHE à 19h.30

yvette brind'amour  
hubert noel  
françoise faucher  
gilles pelletier  
marthe thiery  
benoit girard  
rose rey-duzil

mise en scène: guy hoffmann

**hedda gabler**

VENTE DES BILLETS: Rideau Vert 844-1793  
Service Centaur, Place Ville-Marie 878-1184  
4664, rue Saint-Denis — Métro Laurier, sortie Gifford

**prisonnière**

LAURENT TERREFF — ELIZABETH VITTELLER (DANNY CARRE)

**JACQUES BREL**  
**ANNIE GIRARDOT**

**LA BANDE à BONNOT**

**Ritz** 1313 est BELANGER 272-5290

**CE SOIR et demain seul.**

**Mélina MERCURI**  
et la musique de Theodorakis

**"NEVER ON SUNDAY"**

Ce soir: 6.30 et 9.45  
Samedi: 3.00-6.35 et 9.45

et **"PHAEDRA"** à 8.15

Samedi: 1.00-4.30 et 8.15  
dernier spectacle entier 8.15

**verdi**  
5300, ST-LAURENT — 277-4145

**FESTIVAL D'OPÉRAS**

**RIGOLETT**

de Verdi avec Tito Gobbi

9-10-11 avril  
mer. jeu. ven.

**La Forza Del Destino**  
avec Gino Sinibergli

12-13 avril  
sam. dim.

**THE MIKADO** de Gilbert & Sullivan  
avec THE P'ORLY CARTE  
OPERA COMPANY en couleur

14-15-16 avril  
lun. mar. mer.

**POUR TOUS**  
Tous les jours représentation à 12.00 — 2.15 — 4.30 — 8.45 — 9.20  
Prix spécial pour étudiants  
lun. à ven. 11.00 à 5.30 p.m.

**CINEMA GUY**  
931-2912  
Guy & Maisonneuve

**AUJOURD'HUI**

**JEANNE MOREAU**

Ouvrant tous les jours dès midi

UN FILM DE LOUIS MALLÉ

**LES AMANTS**

UN FILM DE ROGER VACIM

**LES LIAISONS DANGEREUSES**

Samedi matinée pour enfants:  
"Pinocchio dans l'espace" et "Plein Phare"  
Adm. 55¢

**The Concert Society of the Jewish People's Schools**

Présente un Trio de renommée mondiale

**ISAAC STERN** — violoniste  
**LEONARD ROSE** — violoncelliste  
**EUGENE ISTOMIN** — pianiste

Sam. 3 mai, 8.30 p.m.

Invité d'honneur: **Gratien Gélinas**

Prix des billets: \$2.00 à \$6.00 - Maintien en vente au guichet.  
Commandes postales: 5170 ave Van Horne et Place des Arts

Tél.: Réservations: 731-0273, 731-5206

**SALLE WILFRID-PELLETIER**  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Première étape du plus grand

**FESTIVAL GINE-WEEK-END**

de films japonais à Montréal

Samei, 12 avril  
8h.30 — 10h.30

Dimanche, 13 avril  
8h.30

**LE BONHEUR EST EN NOUS** (sous-titres anglais)  
**HAPPINESS OF US ALONE** (English sub-titles)  
(Mamonaku Mazushiku Utsukushiku)

réalisé par Zenzo Matsuyama  
directed by

avec (with) Hideko Takamine, Heiji Kobayashi.

Prix de la meilleure actrice à Hidiko Takamine

**elysee**

35 MILTON/842-6053  
SALLE RENAISSANCE

**LA SOUDAIN CONSCIENCE DU BONHEUR... DANS UNE COURSE À LA VIE!**

**PIERRE et PAUL**

un film de RENÉ ALLIO  
réalisateur de "LA VIEILLE DAME INDIGNE"

**PIERRE MONDY**  
**BULLE OIGER**

**SALLE EISENSTEIN**

FILM EASTMANCOLOR  
de R. LAPOUJADE

**LE SOCRATE**

PRIX SPECIAL DU JURY  
VENISE 1968

14 ANS

**CE SOIR "LA POUPÉE" DE JACQUES BARATIER À 7.30 P.M.**

**MAINTENANT OUVERT**

Dans un cadre raffiné rappelant le luxe et la fantaisie de la Belle Epoque

**BABETTE** attend ses amis

**CHEZ BABETTE, 1465A rue CRESCENT**  
(entre boul. Maisonneuve et Ste-Catherine)

De la java au cha-cha, venez danser et chanter avec **BABETTE** et le virtuose de l'accordéon-musette, Jean Cordon.

Réservations: 843-3747 - Cuisine française

**FESTIVAL Walt Disney**

**POUR TOUTE LA FAMILLE**

Samedi, 12 avril: 1h.30 — 3h.45 — 6h.00

(VERSION FRANÇAISE)

**Walt Disney's Bambi**

TECHNICOLOR

(FRENCH VERSION)

Dimanche, 13 avril: 1h.30 — 3h.45 — 6h.00

FUN AND FANTASY! SONGS AND SORCERY!

**WALT DISNEY'S The Sword in the Stone**

TECHNICOLOR

(VERSION FRANÇAISE)  
(FRENCH VERSION)

**MERLIN L'ENCHANTEUR** ALL-CARTOON FEATURE

AUDITORIUM HÔTEL-DIEU  
3860, ST-URBAIN, (TÉL.: 274-7534)

**CINÉ-WEEK-END**

ADMISSION:  
ENFANTS \$0.55  
ADULTES \$1.10

**"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" — L'EXPRESS**

**JEUX DE NUIT**

RÉSERVÉ AUX ADULTES (18 ANS)

V. O. SUÉDOISE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING

**"MAI ZETTERLING NE MANQUE CERTES PAS DE TALENT!" — Le Figaro**

Semaine: 7.30 — 9.30  
Dimanche: 1.30 — 3.30  
5.30 — 7.30 — 9.30

**FESTIVAL** 1206, E. STE-CATHERINE  
STATION BEAUREY — 525-8600

**UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN**

"On pleurera un peu et l'on rira beaucoup"

**Le vieil homme et l'enfant**

avec Michel Simon

**JEAN-TALON**  
JEAN-TALON, à l'est de PIR-IX — 725-7000

2019, E. SHERBROOKE — 525-2174

**MAISONNEUVE**

Généreux Gaud, la police religieuse et la Brigade de St-Tropez vous invitent au mariage

**LE GENDARME se marie**

avec **LOUIS DE FUNES**

**FLEUR DE LYS**  
106, E. STE-CATHERINE — 588-1337  
CINEMA DE PARIS

**une tempête de RIRE!**

NE REMETS PAS À DEMAIN... LA SIESTE D'AUJOURD'HUI!

**PHILIPPE NOIRET**  
**FRANÇOISE BRION**  
**MARLENE JOBERT**

DANS UN FILM DE **YVES ROBERT**

**alexandre le bienheureux**

EN SEMAINE:  
7.30 — 9.30  
DIMANCHE:  
1.30 — 3.30 — 5.30  
7.30 — 9.30

TEL. 469-5559  
5550, OUEST, SHERBROOKE



## LE PRÉSIDENT DE ST. LAWRENCE COLUMBIUM AND METALS TRAITE DE L'AVENIR DU COLUMBIUM

## potins financiers

Après 2 séances de hausses, la Bourse de N.Y paraissait, hier, encore ferme de sorte que l'indice des industriels, compilé par DJ, clôturait 292 points plus haut à 932.89. La Bourse de Toronto persistait à se bien comporter hier, tandis que, sur la Bourse de Montréal, les papeteries étaient mieux soutenues. Les cours étaient tels sur la Bourse de Paris, hier, qu'il n'était pas permis de tirer des conclusions pour l'évolution future de la tendance. Les avances initiales paraissent modifiées en fermeture, hier, sur la Bourse de Londres.

Le principal soutien de Wall Street demeure encore l'espoir de prochaines initiatives, favorables à une détente au Vietnam.

Un regain d'espoir en faveur d'une paix durable au Vietnam influe considérablement sur le début de cette semaine à N.Y. d'autant plus que le marché a montré son habileté à se faire fi des mesures monétaires, prises récemment par le FRB.

Sur la dernière heure, hier, à Wall Street et sur nos marchés, il y eut bien des prises de profits et il pourrait bien en être ainsi, aujourd'hui, vu que cette séance précède le congé de 2 jours en fin de semaine.

C'est ce soir qu'aura lieu à l'Hôtel Le Reine Elizabeth, le 11e Bal Annuel de l'Assurance, sous les auspices de l'Institut d'Assurance de la province de Québec. M. Harold Whittaker, président du dit Institut, présidera le bal et l'invité d'honneur sera l'hon. Jean Marchand. On s'attend à ce que les compagnies d'assurance comptent maints représentants à cet important événement annuel.

Les actionnaires de Canadian Industrial Gas viennent d'approuver le fractionnement du capital, à raison de 3 actions nouvelles pour 1 et ce capital a été augmenté de 6,047,430 actions, à 50,000,000 d'actions.

Un syndicat, dirigé par McLeod, Young, Weir & Co. Ltd. offre présentement une émission de \$40,000,000 d'obligations de la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario, 35 ans, à 7 1/2%. Offertes à 99.65, elles rapportent donc 7.78 p.c. Elles seront datées du 1er mai et non rachetables pendant 20 ans.

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Electron de M. J.D. Stone, au comité directeur de Magnetics International Ltd.

M. R.P. Mills, président de Magnetics International Ltd., annonce l'élection de M. W.J.D. Stone, ing., vice-président et directeur de l'exploitation, au comité directeur de cette entreprise.

M. Stone est gradé de l'École de mines et métallurgie de Camborne, en Cornouailles, Royaume-Uni. Il a contribué à la mise au point des applications commerciales du "Jones Wet Magnetic Separator". Il a aussi contribué à un grand nombre de travaux concernant cette machine y compris la séparation du monoxys de fer superconcentré à 99.8% par l'amélioration du taux de façon à intensifier la redéfectivité de sa blancheur, de 78 à 88 pour cent ainsi que la production de baryum, de carbonate de strontium et de baryte blanc en poudre. Ces diverses applications ont donné lieu à la formation de deux entreprises, la Ferro Iron Ltd et la Fina Metal Ltd.

St-Bruno-de-Montarville a adjudgé une émission de \$645,000 à 8%

La ville de St-Bruno-de-Montarville, comté de Chambly, a vendu récemment, à un syndicat formé de la Banque Canadienne Nationale, Banque Provinciale du Canada, Belanger Inc., Crédit Québec Inc., Tasse & Associés Ltée, Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, Florio Matteau Inc., J.E. Laflamme Ltée, La Corporation de Prêts de Québec, René T. Leclerc Inc., une émission de \$645,000 d'obligations, à 8%, à un prix de 93.51. L'émission comprend: \$578,000, de titres à 8%, 1970-79 et \$67,000 à 8% 1989. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9.0813%. L'emprunt comporte un solde de \$354,000 à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 10 ans et un solde de \$67,000 à renouveler en 1989 pour un terme additionnel de 20 ans.

Datées du 1er avril 1969, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$578,000 en séries du 1er avril 1970 au 1er avril 1979 inclusive, et \$67,000 échoient le 1er avril 1989. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, pour l'éclairage de reus, pour l'achat de terrains, pour bâtisses et terrains, pour services récréatifs et communautaires, etc.

L'évaluation impossible de la ville pour 1968, s'élevait à \$52,407,100. Le 31 décembre 1968, la dette nette à long terme de la corporation se chiffrait à \$7,567,720. L'an passé, la ville comptait 14,000 ans.

En marge de la nomination de M. G.-R. Gagné au poste de directeur régional AGROCENTRE de la CIL

La CANADIAN INDUSTRIES LIMITED fait part de la récente nomination de M. Gaston R. Gagné au poste de Directeur régional AGROCENTRE pour le Québec, l'est de l'Ontario et les Maritimes.

Notons que les centres commerciaux AGROCENTRE, mis sur pied par la CIL, sont des établissements où l'agriculture moderne pourra se renseigner, trouver conseils et s'approvisionner en tout ce qui touche l'agriculture.

Natif de Sherbrooke au Québec, M. Gagné est un diplômé de l'université de sa ville natale. Il détient en outre une maîtrise en Commerce de l'université Laval. Depuis ses débuts au service de la CIL, en 1957, M. Gagné a travaillé dans divers services de la Compagnie à Montréal et à Toronto. Récemment, il complétait une étude sur la mise en marché et les questions financières pour la Division des produits chimiques agricoles. Il apporte donc à ce service, en s'y joignant, une expérience fort diversifiée.

M. Gagné est aussi un des directeurs de l'entreprise Les Engrais chimiques Harbec Inc., du Service Centre Harnois et des Engrais chimiques Y. Roy Inc. de Nicolet.

Hilton Hotels Corporation a vu son revenu brut augmenter de 10%, en 1968, au chiffre sans précédent de \$231,029,983.00

Hilton Hotels Corporation a rendu public, hier, son rapport annuel couvrant ses activités en 1968. Il en ressort que son revenu global a été de \$231,029,983.00, contre \$210,094,173.00 l'année précédente, soit donc une augmentation de 10%. Ses bénéfices, déduction des dépenses et des taxes, surtaxes, etc., furent équivalents à \$1.74 l'action, contre \$1.43, soit donc un accroissement de 21.7 p.c. Une analyse de son actif consolidé au 31 décembre 1968, révèle un fonds de roulement de \$14,289,126, comparativement à \$12,967,191.00 antérieurement. Depuis 1964, soit durant la dernière période quinquennale, ses revenus bruts n'ont cessé d'augmenter et l'équité des actionnaires atteignait à la fin de l'an dernier les \$134,410,459, à rapprocher de \$121,850,845 précédemment. Cette Corporation avait en circulation, le 31 décembre 1968, un total de 7,138,591 actions, comparativement à 6,887,250 à la fin de 1967. Nous tenons ici à faire remarquer au public qu'en 1946 seulement, Hilton Hotels Corporation ne possédait que 9 hôtels en exploitation et qu'aujourd'hui elle en possède ou dirige 43, en plus de 25 sous-franchises dans 55 villes fort importantes de notre continent et ailleurs. Sait-on qu'Hilton Hotels Corporation de Canada, une filiale de la Corporation précitée, gère au Canada, l'Hôtel de Vancouver, l'Hôtel Hilton de Dorval et, enfin, l'Hôtel le Reine Elizabeth, dans notre ville, un établissement qui n'a pas tardé à faire ses marques au point qu'il est, aujourd'hui, le rendez-vous de réceptions mondaines et d'affaires, particulièrement de congrès de toutes sortes, même politiques, puisque cet hôtel a déjà accommodé 4,000 convives.

Marcel CLEMENT

## Accepté, maintenant, dans maintes industries

St. Lawrence Columbiu and Metals Corporation vient de rendre public son rapport annuel pour 1968. Son président Me Jean-Joffre Gourd y déclare en partie ce qui suit:

La mine souterraine entièrement en opération, nos installations d'Oka peuvent faire face à l'augmentation de la consommation du columbiu que l'on prévoit être de 20% par an au cours des cinq prochaines années. L'investissement de \$2,000,000 ayant servi à changer la méthode d'exploitation de l'opération à ciel ouvert à l'opération souterraine a mis la Compagnie en position de profiter pleinement de tout développement du marché. Notre programme d'investissement d'exploration a déjà porté fruit et nous progressons dans nos plans pour l'établissement d'une organisation minière diversifiée.

La Bourse Canadienne a été notifiée que les actionnaires de Satellite Metal Mines Limited ont souscrit 466,224 actions, à 30 cts chacune et la compagnie a, ainsi, reçu une somme globale de \$139,867.20 conformément à l'offre de droits.

Mount Pleasant Mines Limited a avisé la Bourse Canadienne qu'il a été émis 1,226,307 actions en faveur de ses actionnaires et \$7,500 en faveur des souscripteurs en rapport avec la récente offre de droits.

Trans Canada Pipe Line a demandé au Bureau de conservation du gaz et du pétrole de l'Alberta d'extraire 2.2 trillions de pieds cubes de gaz naturel et de pouvoir en exporter 250,000,000 pieds cubes par jour aux E.U.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ce matin ex-dividende tant par action ordinaire ou privilégiée: Amerada Petroleum Corporation: ordinaire - 75 cts l'action; Argus Corporation Limited: \$2.50 privilégiée - 62 1/2 cts l'action; \$2.60 privilégiée - 65 cts l'action; Classe "B" privilégiée - 67 1/2 cts l'action.

La Banque Provinciale du Canada: ordinaire - 11 cts l'action; Crown Cork & Seal Company Ltd.: ordinaire - 75 cts l'action; Donohue Bros. Ltd.: ordinaire - 6 1/2 cts privilégiée, Sér. 1967 - 39.0625 cts l'action; General Bakeries Limited: ordinaire - 96 1/2 cts l'action; Reitman's (Canada) Limited: ordinaire - 12 1/2 cts l'action; The Royal Trust Company: ordinaire - 21 1/2 cts l'action; Société Générale du Financement du Québec: ordinaire - 65 cts l'action; Walsby Limited: ordinaire - 98 1/2 cts l'action; Warnock Hersey International Ltd.: ordinaire - 88 cts l'action; \$1.50 privilégiée - 37 1/2 cts l'action.

Des milieux spécialisés prévoient d'ici 1975 une consommation doublée du columbiu dans les aciers faiblement alliés et les aciers doux au carbone. En outre, les travaux de recherche sur le procédé de coulé en continu et le procédé de refroidissement continu pourraient bien mener à des développements majeurs dans les usages du columbiu par l'industrie de l'acier.

La consommation du columbiu dans les alliages spéciaux croît rapidement. C'est ainsi que l'utilisation du columbiu dans les alliages nickel-columbiu et dans les alliages résistants à de hautes températures se développe au point où certaines industries prévoient des besoins supplémentaires d'ici 1972.

La production de super-alliages qui mettent à profit les propriétés super-conductrices du columbiu est devenue une réalité qui offre un nouveau débouché à notre matière première. Dans l'industrie aérospatiale, grâce à ses propriétés physiques à de hautes températures, le columbiu contribue au succès des vols lunaires Apollo.

La décision de l'industrie nucléaire de poursuivre les recherches sur les réacteurs à neutrons rapides améliore les perspectives d'avenir du columbiu dans ce domaine. Déjà, une compagnie américaine a réussi à construire une pompe en columbiu capable d'opérer à des températures supérieures à 2000°F, températures parfois atteintes par les agents refroidissants utilisés dans ces réacteurs. De plus, les expériences menées pour le compte de la Commission d'Énergie Atomique des États-Unis indiquent que les alliages au columbiu utilisés comme revêtements et matériaux de structure dans les réacteurs à neutrons rapides ne sont pas affectés défavorablement par les radiations de neutrons.

Nous estimons donc, à partir de ces données et mis à part des développements majeurs possibles, que la consommation du columbiu devrait doubler d'ici cinq ans.

Pour faire face à ces nouveaux développements, notre cédule prévoit une production de 2,800 tonnes de concentrés pour l'année fiscale en cours, ce qui représenterait une augmentation d'environ 40% sur la production de l'exercice 1968. Nous avons donc décidé d'accélérer considérablement le développement de notre opération souterraine pour permettre cet accroissement de production. C'est ainsi que nous sommes à préparer un troisième niveau d'opération qui permettra d'ailleurs une augmentation additionnelle de production. L'accroissement de nos ventes allié à une augmentation des prix de nos concentrés devrait améliorer les états financiers pour l'exercice 1969, malgré l'accélération du développement de la mine d'Oka.

Au premier octobre 1968, les réserves de minerai établies par forages, situées au-dessus du niveau de 1000 pieds et dans un rayon de 1000 pieds du puits, s'élevaient à 2,500,000 tonnes d'une teneur de 0.48% Cr2O3. Ces réserves équivalaient à six années de production au taux actuel d'exploitation, aucun forage d'exploration n'a été fait durant l'exercice 1968.

Propriétés de fer Lake St. Joseph Iron Ltd. possède un gisement de minerai de fer dans la région du Lac St-Joseph, 275 milles au nord de Port Arthur, Ontario. Cette propriété avoisine les gisements de minerai de fer de Steep Rock Iron Mines Ltd., récemment cédés sous option à Algoma Steel Corporation, Limited.

Votre Compagnie possède également deux autres groupes de claims miniers situés près des gisements de Can-Fer Mines Ltd. dans le district de Kowkash-Paska, Ontario. On a trouvé aux deux endroits une minéralisation en magnétite sur une longueur de 4000 pieds.

Propriétés de cuivre Barvallée Mines Limited possède trois groupes de terrains miniers dans les cantons Fiedmont, Louvicoeur et Bourlambé du nord-ouest québécois. Des travaux de sondage au diamant exécutés sur la propriété du canton Fiedmont ont déjà indiqué 200,000 tonnes de minerai titrant 1.2% de cuivre, 5.2% de zinc et 1.3 oz. d'argent la tonne. Des sondages additionnels sont susceptibles d'augmenter ces réserves.

Gaspé Metals Limited possède des terrains miniers voisins de la mine Gaspé Copper Mines Ltd., dans le canton Holland, péninsule de la Gaspésie. Trois trous forés sur ces terrains ont rencontré la formation de porphyre favorable à la minéralisation en cuivre dans cette région.

Votre Compagnie contrôle également Consolidated Monpas Mines Ltd., propriétaire de titres miniers couvrant des terrains situés dans le canton Duvernay du nord-ouest québécois.

Propriétés d'argent et de zinc Consolidated Pershcourt Mining Ltd. est propriétaire d'un gisement d'argent/zinc situé dans le canton Barreault près de Val d'Or. Adjacent et à l'ouest de cette propriété, est situé le gisement d'argent/zinc d'Abitibi Silver Mining Corporation, également contrôlé par votre Compagnie.

Le programme d'exploration commencé au printemps dernier sur ces gisements se poursuit normalement. Depuis le mois de mai 1968, plus de 35,000 pieds de sondage ont été complétés sur des propriétés à l'intérieur de ce programme et les travaux continuent. Nous ne sommes pas encore en mesure de tirer des conclusions certaines sur la rentabilité d'une exploitation commerciale au prix actuel des métaux.

La St-Lawrence est maintenant solidement établie et en mesure de profiter rapidement des développements prévus pour le columbiu. Elle entend poursuivre ses projets d'acquérir, d'explorer, et d'exploiter d'autres gisements miniers. Ainsi, votre Conseil d'Administration est convaincu que votre Compagnie, maintenant une organisation minière diversifiée, est vouée à un avenir prometteur.

veloppement de notre opération souterraine pour permettre cet accroissement de production. C'est ainsi que nous sommes à préparer un troisième niveau d'opération qui permettra d'ailleurs une augmentation additionnelle de production. L'accroissement de nos ventes allié à une augmentation des prix de nos concentrés devrait améliorer les états financiers pour l'exercice 1969, malgré l'accélération du développement de la mine d'Oka.

Propriétés de fer Lake St. Joseph Iron Ltd. possède un gisement de minerai de fer dans la région du Lac St-Joseph, 275 milles au nord de Port Arthur, Ontario. Cette propriété avoisine les gisements de minerai de fer de Steep Rock Iron Mines Ltd., récemment cédés sous option à Algoma Steel Corporation, Limited.

Votre Compagnie possède également deux autres groupes de claims miniers situés près des gisements de Can-Fer Mines Ltd. dans le district de Kowkash-Paska, Ontario. On a trouvé aux deux endroits une minéralisation en magnétite sur une longueur de 4000 pieds.

Propriétés de cuivre Barvallée Mines Limited possède trois groupes de terrains miniers dans les cantons Fiedmont, Louvicoeur et Bourlambé du nord-ouest québécois. Des travaux de sondage au diamant exécutés sur la propriété du canton Fiedmont ont déjà indiqué 200,000 tonnes de minerai titrant 1.2% de cuivre, 5.2% de zinc et 1.3 oz. d'argent la tonne. Des sondages additionnels sont susceptibles d'augmenter ces réserves.

Gaspé Metals Limited possède des terrains miniers voisins de la mine Gaspé Copper Mines Ltd., dans le canton Holland, péninsule de la Gaspésie. Trois trous forés sur ces terrains ont rencontré la formation de porphyre favorable à la minéralisation en cuivre dans cette région.

Votre Compagnie contrôle également Consolidated Monpas Mines Ltd., propriétaire de titres miniers couvrant des terrains situés dans le canton Duvernay du nord-ouest québécois.

Propriétés d'argent et de zinc Consolidated Pershcourt Mining Ltd. est propriétaire d'un gisement d'argent/zinc situé dans le canton Barreault près de Val d'Or. Adjacent et à l'ouest de cette propriété, est situé le gisement d'argent/zinc d'Abitibi Silver Mining Corporation, également contrôlé par votre Compagnie.

Le programme d'exploration commencé au printemps dernier sur ces gisements se poursuit normalement. Depuis le mois de mai 1968, plus de 35,000 pieds de sondage ont été complétés sur des propriétés à l'intérieur de ce programme et les travaux continuent. Nous ne sommes pas encore en mesure de tirer des conclusions certaines sur la rentabilité d'une exploitation commerciale au prix actuel des métaux.

La St-Lawrence est maintenant solidement établie et en mesure de profiter rapidement des développements prévus pour le columbiu. Elle entend poursuivre ses projets d'acquérir, d'explorer, et d'exploiter d'autres gisements miniers. Ainsi, votre Conseil d'Administration est convaincu que votre Compagnie, maintenant une organisation minière diversifiée, est vouée à un avenir prometteur.

veloppement de notre opération souterraine pour permettre cet accroissement de production. C'est ainsi que nous sommes à préparer un troisième niveau d'opération qui permettra d'ailleurs une augmentation additionnelle de production. L'accroissement de nos ventes allié à une augmentation des prix de nos concentrés devrait améliorer les états financiers pour l'exercice 1969, malgré l'accélération du développement de la mine d'Oka.

Propriétés de fer Lake St. Joseph Iron Ltd. possède un gisement de minerai de fer dans la région du Lac St-Joseph, 275 milles au nord de Port Arthur, Ontario. Cette propriété avoisine les gisements de minerai de fer de Steep Rock Iron Mines Ltd., récemment cédés sous option à Algoma Steel Corporation, Limited.

Votre Compagnie possède également deux autres groupes de claims miniers situés près des gisements de Can-Fer Mines Ltd. dans le district de Kowkash-Paska, Ontario. On a trouvé aux deux endroits une minéralisation en magnétite sur une longueur de 4000 pieds.

Propriétés de cuivre Barvallée Mines Limited possède trois groupes de terrains miniers dans les cantons Fiedmont, Louvicoeur et Bourlambé du nord-ouest québécois. Des travaux de sondage au diamant exécutés sur la propriété du canton Fiedmont ont déjà indiqué 200,000 tonnes de minerai titrant 1.2% de cuivre, 5.2% de zinc et 1.3 oz. d'argent la tonne. Des sondages additionnels sont susceptibles d'augmenter ces réserves.

Gaspé Metals Limited possède des terrains miniers voisins de la mine Gaspé Copper Mines Ltd., dans le canton Holland, péninsule de la Gaspésie. Trois trous forés sur ces terrains ont rencontré la formation de porphyre favorable à la minéralisation en cuivre dans cette région.

Votre Compagnie contrôle également Consolidated Monpas Mines Ltd., propriétaire de titres miniers couvrant des terrains situés dans le canton Duvernay du nord-ouest québécois.

Propriétés d'argent et de zinc Consolidated Pershcourt Mining Ltd. est propriétaire d'un gisement d'argent/zinc situé dans le canton Barreault près de Val d'Or. Adjacent et à l'ouest de cette propriété, est situé le gisement d'argent/zinc d'Abitibi Silver Mining Corporation, également contrôlé par votre Compagnie.

Le programme d'exploration commencé au printemps dernier sur ces gisements se poursuit normalement. Depuis le mois de mai 1968, plus de 35,000 pieds de sondage ont été complétés sur des propriétés à l'intérieur de ce programme et les travaux continuent. Nous ne sommes pas encore en mesure de tirer des conclusions certaines sur la rentabilité d'une exploitation commerciale au prix actuel des métaux.

La St-Lawrence est maintenant solidement établie et en mesure de profiter rapidement des développements prévus pour le columbiu. Elle entend poursuivre ses projets d'acquérir, d'explorer, et d'exploiter d'autres gisements miniers. Ainsi, votre Conseil d'Administration est convaincu que votre Compagnie, maintenant une organisation minière diversifiée, est vouée à un avenir prometteur.

veloppement de notre opération souterraine pour permettre cet accroissement de production. C'est ainsi que nous sommes à préparer un troisième niveau d'opération qui permettra d'ailleurs une augmentation additionnelle de production. L'accroissement de nos ventes allié à une augmentation des prix de nos concentrés devrait améliorer les états financiers pour l'exercice 1969, malgré l'accélération du développement de la mine d'Oka.

Propriétés de fer Lake St. Joseph Iron Ltd. possède un gisement de minerai de fer dans la région du Lac St-Joseph, 275 milles au nord de Port Arthur, Ontario. Cette propriété avoisine les gisements de minerai de fer de Steep Rock Iron Mines Ltd., récemment cédés sous option à Algoma Steel Corporation, Limited.

Votre Compagnie possède également deux autres groupes de claims miniers situés près des gisements de Can-Fer Mines Ltd. dans le district de Kowkash-Paska, Ontario. On a trouvé aux deux endroits une minéralisation en magnétite sur une longueur de 4000 pieds.

Propriétés de cuivre Barvallée Mines Limited possède trois groupes de terrains miniers dans les cantons Fiedmont, Louvicoeur et Bourlambé du nord-ouest québécois. Des travaux de sondage au diamant exécutés sur la propriété du canton Fiedmont ont déjà indiqué 200,000 tonnes de minerai titrant 1.2% de cuivre, 5.2% de zinc et 1.3 oz. d'argent la tonne. Des sondages additionnels sont susceptibles d'augmenter ces réserves.

Gaspé Metals Limited possède des terrains miniers voisins de la mine Gaspé Copper Mines Ltd., dans le canton Holland, péninsule de la Gaspésie. Trois trous forés sur ces terrains ont rencontré la formation de porphyre favorable à la minéralisation en cuivre dans cette région.

Votre Compagnie contrôle également Consolidated Monpas Mines Ltd., propriétaire de titres miniers couvrant des terrains situés dans le canton Duvernay du nord-ouest québécois.

Propriétés d'argent et de zinc Consolidated Pershcourt Mining Ltd. est propriétaire d'un gisement d'argent/zinc situé dans le canton Barreault près de Val d'Or. Adjacent et à l'ouest de cette propriété, est situé le gisement d'argent/zinc d'Abitibi Silver Mining Corporation, également contrôlé par votre Compagnie.

Le programme d'exploration commencé au printemps dernier sur ces gisements se poursuit normalement. Depuis le mois de mai 1968, plus de 35,000 pieds de sondage ont été complétés sur des propriétés à l'intérieur de ce programme et les travaux continuent. Nous ne sommes pas encore en mesure de tirer des conclusions certaines sur la rentabilité d'une exploitation commerciale au prix actuel des métaux.

La St-Lawrence est maintenant solidement établie et en mesure de profiter rapidement des développements prévus pour le columbiu. Elle entend poursuivre ses projets d'acquérir, d'explorer, et d'exploiter d'autres gisements miniers. Ainsi, votre Conseil d'Administration est convaincu que votre Compagnie, maintenant une organisation minière diversifiée, est vouée à un avenir prometteur.

veloppement de notre opération souterraine pour permettre cet accroissement de production. C'est ainsi que nous sommes à préparer un troisième niveau d'opération qui permettra d'ailleurs une augmentation additionnelle de production. L'accroissement de nos ventes allié à une augmentation des prix de nos concentrés devrait améliorer les états financiers pour l'exercice 1969, malgré l'accélération du développement de la mine d'Oka.

Propriétés de fer Lake St. Joseph Iron Ltd. possède un gisement de minerai de fer dans la région du Lac St-Joseph, 275 milles au nord de Port Arthur, Ontario. Cette propriété avoisine les gisements de minerai de fer de Steep Rock Iron Mines Ltd., récemment cédés sous option à Algoma Steel Corporation, Limited.

Votre Compagnie possède également deux autres groupes de claims miniers situés près des gisements de Can-Fer Mines Ltd. dans le district de Kowkash-Paska, Ontario. On a trouvé aux deux endroits une minéralisation en magnétite sur une longueur de 4000 pieds.

## A L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS



Hon. C. Vaillancourt



Alfred Rouleau



Oscar Mercure

A la suite de modifications dans les structures supérieures de la compagnie, apportées au cours de la vingtième assemblée annuelle de l'Assurance-Vie Desjardins, le conseil d'administration fait part des nominations suivantes:

M. Hon. Cyrille Vaillancourt, président fondateur, devient le titulaire du nouveau poste de président du conseil d'administration. M. Vaillancourt est administrateur de plusieurs institutions et entreprises; il est, entre autres, président de l'Association Coopérative Desjardins et administrateur de La Société d'Assurance des Caisses Populaires.

M. Alfred Rouleau, directeur général, a été élu président de la compagnie. M. Rouleau est président de La Sauvegarde Compagnie d'Assurance sur la Vie, président du Conseil de la Coopération du Québec, membre du Conseil Economique du Canada et membre du conseil d'administration de Sidbec et de Dominion Steel and Coal Corporation Limited (DOSCO).

M. Oscar Mercure, C.A., directeur général adjoint, a été nommé directeur général et demeure trésorier de la compagnie. M. Mercure est administrateur de La Sécurité Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

## Bourse de Montréal

La liste locale, plus ferme et modérément active

MONTREAL (PC) — Les papeteries et les services publics ont mené le bal, hier, parmi les secteurs qui ont réalisé des gains à la Bourse de Montréal. Les transactions ont été peu nombreuses.

Les services publics ont profité du fait d'une éventuelle hausse des tarifs de Bell Canada, ce qui déclencherait un relèvement tarifaire parmi les autres compagnies de téléphone.

Bell Canada a grimpé de 1-1/8 à 49-1/4, British Columbia Telephone de 1-1/4 à 67-1/2 et Island Telephone de 1-2 à 16.

International Utilities a reculé de 1-2 à 16. Parmi les papeteries, Consolidated Bathurst a grimpé de 5-8 à 23-1/4, Great Lakes Paper de 3-4 à 28 et International Paper de 1-4 à 45-1/4.

Parmi les industries qui ont réalisé les meilleurs gains, Vello Industries a progressé de 2 points à 54, DuPont de 1-1/2 à 38, Canada Dominion Sugar de 1-1/8 à 40-7/8, Cominco de 1-1/8 à 37-5/8 et le Canadien Pacifique de 5-8 à 85.

Parmi les valeurs minières et pétrolières, Dome Petroleum a fait un bon de 7 points à 97. Denison a ajouté un point, passant à 60 et Rio Algom 3-4 à 25.

Parmi les valeurs industrielles à la Bourse Canadienne, Peel Elder a augmenté d'un point à 30, Commodore de 3-4 à 12-1/2 et Cantol Diversified de 5-8 à 16-7/8.

Parmi les spéculations minières et pétrolières, Ranger Oil a avancé d'un point à 15, cependant que Phoenix Canada Oil reculait de 3-4 à 13-5/8 et Consolidated New Pacific de 25 cents à \$1.50.

A l'indice, les industriels ont grimpé de 38, passant à 193.99; les services publics, de 1.46, passant à 159.15; les banques, de 46 passant à 189.43, et les papeteries, de 1.17, passant à 126.29. L'indice composé s'est inscrit à 186.81, en hausse de 61.

Le volume pour les deux marchés s'inscrivait à 1,186,700 actions au regard de 1,305,300 actions mercredi.

## À noter...

On pourra transiger, dès lundi matin, sur la Bourse de Montréal sur les nouvelles actions de Gulf Oil Canada Limited. Nous en reparlerons plus longuement au début de la semaine prochaine.

Les actions de Northern & Central Gas ont reflété, hier, en Bourse la hausse de son dividende trimestriel sur ses actions ordinaires à 15 cts, au lieu de 12 1/2 cts.

Rio Algom Mines réunira ses actionnaires à 10-00 ce matin pour la tenue de son assemblée annuelle.



SAINT-BRUNO Belle maison style Nouvelle-Angleterre avec vaste terrain (16,292 pi. car.)

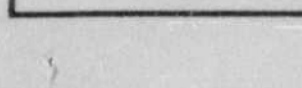
Une grande cuisine "à la Campagnarde" jouxte la salle à manger de 11.6' x 13.6'. Également au rez-de-chaussée, grande salle de séjour (11.3' x 20') avec foyer, salon (11.6' x 18').

À l'étage, quatre chambres à coucher, la principale mesurant 13.2' x 20.3' et deux salles de bains commodément situées. Salle de lavage-buanderie près de la cuisine, garage à deux places, ample espace de rangement au sous-sol. Prix: \$63,000.

La maison est construite dans tous ses détails en stricte conformité des normes d'excellence qui sont la marque distinctive de Maisons Alcan, Ltée.

Pour visiter, prier de prendre rendez-vous en téléphonant à 653-4404 ou 653-4741.

MAISONS ALCAN, LTÉE Filiale en propriété exclusive de Alcan Aluminium Limitée



## Gulf Oil Canada Ltd. rapporte des gains records

Il est recommandé la coopération des cibles pétrolières à l'échelle continentale

Le rapport annuel de la Gulf Oil Canada Limited, publié récemment recommande une étroite coopération entre l'industrie pétrolière et les gouvernements pour l'élaboration d'une politique à l'échelle continentale, qui assurerait des avantages maximums pour le Canada et les E-U en ce qui concerne les ressources en pétrole d'Amérique du Nord.

M. C.D. Shepard, président du conseil d'administration, et M. Charles Hay, président de la Gulf Canada, ont déclaré dans leur rapport aux actionnaires qu'en raison des besoins considérables en énergie, dans l'avenir, "il faut absolument" assurer le développement des nouvelles sources de pétrole en perspective en Alaska et au Canada.





**PLANTE... SAIT FAIRE.** Jacques Plante n'a pas la prétention de donner des cours de receveur au spécialiste Tim McCarver des Cardinals de St-Louis. Il a simplement voulu profiter de l'occasion d'une visite chez les Cards, hier, pour faire savoir à McCarver qu'il avait aussi évolué à ce poste dans sa jeunesse avant de briller dans le hockey. En attendant de croiser le fer contre les vainqueurs de la série Los-Angeles-Oakland, les Blues s'amusent ferme à St-Louis.

## l'information

### St-Louis et Philadelphie n'ont pas encore gagné dans la LN

NEW YORK — Cinq joueurs ont réussi chacun deux coups de circuit hier pour maintenir l'emprise des frappeurs sur les lanceurs depuis le début de la saison au baseball majeur.

Les EXPOS de Montréal ont subi une deuxième défaite aux mains des Mets de New York, hier au compte de 4-2. Tommie Agee a réussi deux circuits et la recrue Gary Gentry a récolté sa première victoire dans les majeures en l'emportant sur Larry Jaster des EXPOS à quatre coups sûrs jusqu'à la neuvième manche alors qu'il a eu besoin du secours de Cal Koonce en relève pour s'assurer de la victoire.

Dans les autres parties de la ligue Nationale, les Cubs de Chicago ont remporté une troisième victoire d'affilée en bat-

tant les Phillies de Philadelphie au compte de 6-2 grâce à deux circuits de Ron Santo et d'un de Randy Hundley. Richie Allen a fait compter les deux points des Phillies.

Les Pirates de Pittsburgh ont fait subir un troisième revers consécutif aux Cards de St-Louis grâce à un double de Willie Stargell qui a brisé une égalité de 1-1. Pittsburgh a réussi un autre point pour consolider sa victoire.

Dans la ligue Américaine, Washington a vaincu les Yankees de New York avec l'aide de deux circuits de Frank Howard, 9-6. Brant Aleya a réussi un circuit de même que Fernandez qui a fait compter cinq points pour les Yankees, dont un de la variété "grand slam".

Les Tigers de Détroit ont vaincu les Indiens de Cleveland 12-3 conduits à la victoire par deux circuits de Bill Freehan. Willie Horton et Mickey Stanley ont également frappé des circuits.

Dans la seule autre partie de la ligue américaine, les Orioles de Baltimore ont vaincu les Red Sox de Boston au compte serré de 2-1 en raison d'un double de Frank Robinson à la 13ème manche et comptant le point victorieux sur le simple de Boog Powell.

Mickey Lolich, le lanceur des Tigers de Détroit qui avait été le héros de la dernière série mondiale en remportant trois victoires, a été hier le lanceur vainqueur des Tigers contre Cleveland.

## sportive

### Baseball

#### Lanceurs probables

#### AUJOURD'HUI

#### Ligue Nationale

St. Louis (Carlton 15-11) à New York (Kosman 19-12)  
Philadelphia (Johnson 14-11) à Pittsburgh (Moose 8-12)  
Montréal (Morton 9-0) à Chicago (Merritt 12-16) à  
Cincinnati (Reed 11-10) à  
Los Angeles (Chapman 12-18) à Houston (Lemaster 10-15) à  
San Francisco (Sadock 12-18) à San Diego (Kirkby 9-0) à

#### Ligue Américaine

Kansas City (Morehead 1-4) à Oakland (Hunter 13-13) à  
Minnesota (Chapman 16-16) à California (Brunet 13-17) à  
Chicago (Horton 12-14) à  
Seattle (Bell 11-11) à  
New York (Barbosa 9-0) à  
Detroit (Wilson 13-12) à  
Boston (Ellsworth 14-7) à  
Cleveland (Sabert 12-10) à  
Washington (Moores 4-6) à  
Baltimore (Hardin 18-13) à

### Hier

#### Ligue Nationale

Montréal 010 000 001-2 7 0  
New York 210 000 104-4 8 0  
Jaster, Sembers 8 et Bateman, Gentry  
Koonce 9 et Gentry 12. Gentry 1-0 P.  
Jaster 8-1 Cr. Montréal. Bateman, 1.  
New York, Agee 2-2  
Pittsburgh 000 010 020-3 9 1  
St. Louis 001 000 001-2 7 0  
Ellis et May, Washburn, Willis 8 et McCarver 6. - 2214-10 P. Washburn 9-1.  
Cr. St. Louis. Shuman, 1.  
Philadelphia 100 000 018-2 10 2  
Chicago 000 121 114-4 9 0  
Fryman, Wilson 6, Lersch 7, Farrell 8 et Ryan, Holtzman et Hundley 6. - Holtzman 1-0 P. Fryman 9-1 Cr. Chicago. Santos 2.  
2. Handley 1.

#### LIGUE AMERICAINE

New York 000 004 011-6 6 0  
Washington 410 111 108-9 16 2  
Peterson, Tubert 5, Barkin 6, Notthart 8 et Fernandez, Haman, Humphreys 6, Higgins 9 et Casanova 1. - Haman 1-0 P. Peterson 9-1 Cr. New York. Fernandez 2.  
Washington, Howard 2-4 1.

#### Ligue Américaine

Boston 010 000 000 0-1 7 0  
Baltimore 001 000 000 0-1 7 2  
13 manches  
Culp, Pizarro 11 et Gibson, Cuellar, Hall 11, Leonard 13 et Hendricks 6. Leonard P. Pizarro 6-1.  
Cleveland 100 100 100-3 6 1  
Detroit 210 041 136-12 13 2  
McDowell, Pina 6, Barkin 6, Paul 8 et Azur, Lolich et Freehan 6. Lolich 14-0 P. McDowell 9-1 Cr. Cleveland 7.  
St. Louis 1. Detroit, Freehan 2, 2. Stanley, 1. W. Horton 1.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA  
Province de Québec  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No: 767-700  
EMMA CURADEAU, ménagère épouse commune de biens de Clermont St-Amant, résidant et domiciliée au 1872 de la rue Champlain, dans les cité et district de Montréal.

Demanderesse

-vs-

CLERMONT ST-AMANT, sauteur de planchers, de lieux inconnus et antérieurement domicilié dans les cité et district de Montréal.

Défendeur

### PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, Clermont St-Amant, est, par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 8 avril, 1969.

Protonotaire adjoint C.S.M.  
(S) WILFRID BRODEUR



### CITE DE WESTMOUNT

Avis est par les présentes donné à tous ceux qui peuvent être concernés qu'un règlement intitulé "REGLEMENT EN VUE D'AMENDER LE REGLEMENT 195 ETABLISANT UNE COMMISSION DE FONDS D'AMORTISSEMENT" était donné en première lecture par le Conseil municipal de la Cité de Westmount à une assemblée générale tenue à l'hôtel de ville ce mardi, 8 avril 1969.

Les renseignements et les copies de ce règlement sont disponibles pour toutes les personnes intéressées, au bureau du Greffier, hôtel de ville, Westmount.

Donné à Westmount ce 9ième jour d'avril 1969.

R. B. SEAMAN  
Greffier

Canada,  
Province de Québec,  
Ville de Saint-Bruno  
de Montarville

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une assemblée du conseil de la ville de Saint-Bruno de Montarville, tenue le mardi, 8 avril 1969, un règlement portant le no. 615 a été adopté relatif à un amendement au règlement no. 290 quant au zonage du secteur de la Ville situé au sud de la Route no. 9, à l'ouest de la rue Gardenvale, au nord du Ruisseau Masse et à l'est de la servitude de passage d'Hydro Québec.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu le lundi, 21 avril 1969, entre 19 et 20 heures, afin de voter pour ou contre ledit règlement.

DONNE en la ville de Saint-Bruno de Montarville, ce 11ième jour du mois d'avril, mil neuf cent soixante-neuf (1969).

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
Ville de Saint-Bruno  
de Montarville

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une assemblée du conseil de la ville de Saint-Bruno de Montarville, tenue le mardi, 8 avril 1969, un règlement portant le no. 615 a été adopté relatif à un amendement au règlement no. 290 quant au zonage du secteur de la Ville situé au sud de la Route no. 9, à l'ouest de la rue Gardenvale, au nord du Ruisseau Masse et à l'est de la servitude de passage d'Hydro Québec.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu le lundi, 21 avril 1969, entre 19 et 20 heures, afin de voter pour ou contre ledit règlement.

DONNE en la ville de Saint-Bruno de Montarville, ce 11ième jour du mois d'avril, mil neuf cent soixante-neuf (1969).

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
Ville de Saint-Bruno  
de Montarville

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une assemblée du conseil de la ville de Saint-Bruno de Montarville, tenue le mardi, 8 avril 1969, un règlement portant le no. 615 a été adopté relatif à un amendement au règlement no. 290 quant au zonage du secteur de la Ville situé au sud de la Route no. 9, à l'ouest de la rue Gardenvale, au nord du Ruisseau Masse et à l'est de la servitude de passage d'Hydro Québec.

payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant.

### Direction des Contrats

Bureau no 809

### HYDRO QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

Un dépôt de DIX-HUIT MILLE DOLLARS (\$18.000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

### Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON  
Montréal, le 8 avril 1969

Canada,  
Province de Québec,  
Ville de Saint-Bruno  
de Montarville

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une assemblée du conseil de la ville de Saint-Bruno de Montarville, tenue le mardi, 8 avril, 1969, un règlement portant le no. 624 a été adopté relatif à l'achat d'une conduite d'égout et d'aqueduc sur la rue 221-60 et pourvoyant un emprunt pour en défrayer le coût, au montant de \$638.87.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu le lundi, 21 avril 1969, entre 19 et 21 heures, afin de voter pour ou contre ledit règlement.

DONNE en la ville de Saint-Bruno de Montarville, ce 11ième jour du mois d'avril, mil neuf cent soixante-neuf (1969).

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
Ville de Saint-Bruno  
de Montarville

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une assemblée du conseil de la ville de Saint-Bruno de Montarville, tenue le mardi, 8 avril 1969, un règlement portant le no. 622 a été adopté relatif à la construction de bordures et de trottoirs sur les rues Goyer (au nord de Rabastalière) et Montarville (à partir de la rue Caillé jusqu'au trait carré des terres) ainsi que la construction de l'égout de surface sur la rue Montarville (à partir de la rue Caillé jusqu'au trait carré des terres) et pourvoyant un emprunt supplémentaire pour en payer le coût, au montant de \$1.000,00.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu le lundi, 21 avril 1969, entre 19 et 21 heures, afin de voter pour ou contre ledit règlement.

DONNE en la ville de Saint-Bruno de Montarville, ce 11ième jour du mois d'avril, mil neuf cent soixante-neuf (1969).

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 767756

RELIABLE REALITIES INC., un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 8090 de l'Épée.

-vs-

ANTHONY G. GOUNARIS, Chef d'expédition, de Londres, Angleterre, autres fois des Cité et District de Montréal, et CHRONIS (RONNY) COMINOS, du 3 avenue Perdtemps, Nyon, Canton de Vaud, Suisse, et GUIDO MOSSERI, 34 boulevard Maillo, Neuilly sur Seine, France.

Requérante

Défendeurs

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 767756

RELIABLE REALITIES INC., un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 8090 de l'Épée.

-vs-

ANTHONY G. GOUNARIS, Chef d'expédition, de Londres, Angleterre, autres fois des Cité et District de Montréal, et CHRONIS (RONNY) COMINOS, du 3 avenue Perdtemps, Nyon, Canton de Vaud, Suisse, et GUIDO MOSSERI, 34 boulevard Maillo, Neuilly sur Seine, France.

Requérante

Défendeurs

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 767756

RELIABLE REALITIES INC., un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 8090 de l'Épée.

-vs-

ANTHONY G. GOUNARIS, Chef d'expédition, de Londres, Angleterre, autres fois des Cité et District de Montréal, et CHRONIS (RONNY) COMINOS, du 3 avenue Perdtemps, Nyon, Canton de Vaud, Suisse, et GUIDO MOSSERI, 34 boulevard Maillo, Neuilly sur Seine, France.

Requérante

Défendeurs

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 767756

RELIABLE REALITIES INC., un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 8090 de l'Épée.

-vs-

ANTHONY G. GOUNARIS, Chef d'expédition, de Londres, Angleterre, autres fois des Cité et District de Montréal, et CHRONIS (RONNY) COMINOS, du 3 avenue Perdtemps, Nyon, Canton de Vaud, Suisse, et GUIDO MOSSERI, 34 boulevard Maillo, Neuilly sur Seine, France.

Requérante

Défendeurs

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 767756

RELIABLE REALITIES INC., un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 8090 de l'Épée.

-vs-

ANTHONY G. GOUNARIS, Chef d'expédition, de Londres, Angleterre, autres fois des Cité et District de Montréal, et CHRONIS (RONNY) COMINOS, du 3 avenue Perdtemps, Nyon, Canton de Vaud, Suisse, et GUIDO MOSSERI, 34 boulevard Maillo, Neuilly sur Seine, France.

Requérante

Défendeurs

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 767756

RELIABLE REALITIES INC., un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 8090 de l'Épée.

-vs-

ANTHONY G. GOUNARIS, Chef d'expédition, de Londres, Angleterre, autres fois des Cité et District de Montréal, et CHRONIS (RONNY) COMINOS, du 3 avenue Perdtemps, Nyon, Canton de Vaud, Suisse, et GUIDO MOSSERI, 34 boulevard Maillo, Neuilly sur Seine, France.

Requérante

Défendeurs

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 767756

RELIABLE REALITIES INC., un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 8090 de l'Épée.

-vs-

ANTHONY G. GOUNARIS, Chef d'expédition, de Londres, Angleterre, autres fois des Cité et District de Montréal, et CHRONIS (RONNY) COMINOS, du 3 avenue Perdtemps, Nyon, Canton de Vaud, Suisse, et GUIDO MOSSERI, 34 boulevard Maillo, Neuilly sur Seine, France.

Requérante

Défendeurs

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 767756

RELIABLE REALITIES INC., un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 8090 de l'Épée.

-vs-

ANTHONY G. GOUNARIS, Chef d'expédition, de Londres, Angleterre, autres fois des Cité et District de Montréal, et CHRONIS (RONNY) COMINOS, du 3 avenue Perdtemps, Nyon, Canton de Vaud, Suisse, et GUIDO MOSSERI, 34 boulevard Maillo, Neuilly sur Seine, France.

Requérante

Défendeurs

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 767756

RELIABLE REALITIES INC., un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 8090 de l'Épée.

-vs-

ANTHONY G. GOUNARIS, Chef d'expédition, de Londres, Angleterre, autres fois des Cité et District de Montréal, et CHRONIS (RONNY) COMINOS, du 3 avenue Perdtemps, Nyon, Canton de Vaud, Suisse, et GUIDO MOSSERI, 34 boulevard Maillo, Neuilly sur Seine, France.

Requérante

Défendeurs

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 767756

RELIABLE REALITIES INC., un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 8090 de l'Épée.

-vs-

ANTHONY G. GOUNARIS, Chef d'expédition, de Londres, Angleterre, autres fois des Cité et District de Montréal, et CHRONIS (RONNY) COMINOS, du 3 avenue Perdtemps, Nyon, Canton de Vaud, Suisse, et GUIDO MOSSERI, 34 boulevard Maillo, Neuilly sur Seine, France.

Requérante

Défendeurs

Le greffier,  
ROLAND COULOMBE.

Canada,  
Province de Québec,  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 767756

RELIABLE REALITIES INC., un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 8090 de l'Épée.

-vs-

ANTHONY

# l'information

# sportive

## Béliveau tire profit d'une erreur de Sinden et le Canadien prend les devants dans la série

par Roger Labonté

Les Bruins de Boston se sont inclinés 3 à 2 hier soir devant le Canadien qui a ainsi pris les devants dans la série demi-finale pour la Coupe Stanley. Harry Sinden, le pilote des Bruins, demeuré le maître de l'échiquier presque la soirée durant, fut enfin déjoué dans ses calculs alors qu'il restait à peine 0.56 secondes à faire dans le match et le toit du Nouveau Forum vint près de s'écrouler lorsque la foule a réagi bruyamment au but inespéré de Jean Béliveau, lequel but permettait d'égaliser le compte 2 à 2 et obligeait les deux équipes à évoluer en sur-temps.

Dès la première mise au jeu en surtemps, Ralph Backstrom lançait le disque dans le coin de la patinoire pendant que Serge Savard se mettait en position de le lui relayer face au filet. Une fois cette opération faite, Backstrom déjouait Bobby Orr en lançant des poignets et prenait Cheevers par surprise pour le but de la victoire! Le cadran n'avait égrené alors que 0.42 secondes et les Canadiens changeaient à la surprise de tous, une défaite apparente en une victoire précieuse qui brisait les reins de l'opposant.

Les opposants, ils furent maîtres de la situation pendant 54 minutes et 27 secondes très exactement. Ce sont eux qui imposèrent un rythme essoufflant accompagné de mises en échec serrées, voire brutales à l'occasion. Les Bruins avaient tenté et réussi, dès la première période, à intimider le Canadien en jetant les gants (Derek Sanderson-Dick, Duff, Béliveau-Smith et Cournoyer-Sather). Ils réussirent aussi bien au hockey qu'à la boxe et Cournoyer, particulièrement, en a vu de toutes les couleurs contre un opposant beaucoup plus grand et lourd que lui-même. Sather a refroidi Cournoyer en l'atteignant "d'aplomb" sur le nez et l'étoile offensive du Tricolore a adopté un style prudent par la suite, comme du reste devaient le faire plusieurs autres de ces coéquipiers. C'est un avantage qui a rapporté énormément aux Bruins lesquels évoluaient avec détermination et assurance en territoire adversaire. Mais la chance les a quittés subitement à la 14e minute de jeu du troisième engagement lorsque le seul joueur du Tricolore vraiment "engagé", John Ferguson, sortit en trombe du territoire bleu blanc rouge pour capter une passe de Béliveau et finalement battre de vitesse le gardien Jerry Cheevers. C'était le commencement de la fin manifestement et ce fut, aux yeux des observateurs, le point tournant de ce match qui laissait pourtant présager une humiliante défaite du Tricolore.

Les Canadiens ont mieux paru par la suite, du moins ils parurent plus déterminés et ils ne tardèrent pas, après avoir profité de la punition infligée à Eddie Shack, Ferguson, à tirer rapidement parti d'une erreur tactique, l'une des rares, du pilote Harry Sinden. Jusque-là, le meilleur centre de Sinden avait été Derek Sanderson.

A l'occasion d'une mise au jeu en territoire bostonnais, (Worsley avait été retiré) Sinden a préféré opposer Phil Esposito à Jean Béliveau, le résultat ne se fit pas attendre... et Béliveau s'empara du disque. Puis, grâce à la rapide intervention de Jacques Laperrière lequel empêchait le disque de sortir du territoire des Bruins, Cheevers devait se surpasser devant Savard. Béliveau s'empara prestement du retour de lancer de ce dernier pour niveler le compte!

Les cartes étaient jouées et il ne fallait plus espérer que le Tricolore continue sa poussée en sur-temps... ce qu'il fit à la joie des 17,144 spectateurs au Forum. Mais il s'en est fallu de peu pour que le Tricolore tire de l'arrière par une défaite dans cette nouvelle série qui s'annonce rude et longue au possible à juger par ce premier match étonnant et curieux à la fois.

| Première période                                                                                                                           |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 1 - Boston: Sanderson (6) (Westfall, Shack) 13:28                                                                                          |        |
| Pun: Westfall 1:04, Sather: Sanderson, Cournoyer, Duff (majures): 1:57, Orr, Harris, 6:57, Backstrom 10:54, Sanderson 18:07, Hedmond 18:46 |        |
| Deuxième période                                                                                                                           |        |
| 2 - Boston: Sanderson (Green) 10:53                                                                                                        |        |
| Pun: Sanderson 13:18, Orr, 14:45, Savard 17:18                                                                                             |        |
| Troisième période                                                                                                                          |        |
| 3 - Montréal: Ferguson (2) (Béliveau, Savard) 13:28                                                                                        |        |
| 4 - Montréal: Béliveau (3) (Laperrière, Savard) 19:04                                                                                      |        |
| Pun: Green 2:07, D. Smith 7:10, Shack 13:11, Richard 13:21                                                                                 |        |
| Période supplémentaire                                                                                                                     |        |
| 5 - Montréal: Backstrom (Savard) 0:42                                                                                                      |        |
| Pun: Auerne                                                                                                                                |        |
| Lancers                                                                                                                                    |        |
| BOSTON 9 9 9                                                                                                                               | 5 9 23 |
| CANADIEN 11 14 9                                                                                                                           | 1 1 35 |
| Assistance: 17,144                                                                                                                         |        |

### 7 nageuses du Concordia à Edmonton

La direction de l'équipe de nage synchronisée, le Concordia de Montréal, communique que sept de ses membres ont mérité le droit de participer aux championnats canadiens qui se dérouleront les 9 et 10 mai à Edmonton. Ces nageuses de catégorie senior ont accumulé suffisamment de points à la suite de victoires à Québec et Montréal pour représenter le Québec à ce concours annuel. Les GINETTE Robichaud, Brenda Olsen, Jocelyne Boucher, GINETTE Piché, Diane Michelin, Diane Girard et Diane Lachapelle voient ainsi leurs efforts et leurs sacrifices porter fruits. Les nombreuses heures de travail à la piscine Mathieu n'ont pas été vaines et d'ici là, on se prépare en vue de cette grande compétition.



Lorne Worsley semble ici implorer le ciel d'éloigner de lui ces importuns Bruins. Le ciel l'a exaucé quand son pilote l'a retiré du jeu un peu moins d'une minute de jeu avant la fin de la partie et que Jean Béliveau a égalé le compte, forçant du jeu supplémentaire. Ralph Backstrom devait briser l'égalité et donner une victoire de 3-2 au Canadien aux premières secondes de la prolongation. (Photo Gerry Donati)

## Casper (66) prend les devants

AUGUSTA, Ga. PA — Billy Casper, qui souffre d'allergies aux jointures des doigts, a joué six sous la normale 72 jeudi pour prendre les devants après la première ronde du Tournoi de golf des Maîtres. "Je n'étais pas à l'aise aujourd'hui et je n'ai pas voulu trop risquer," a déclaré le pro âgé de 37 ans à l'issue de sa tournée fructueuse sur le

parcours du club national Augusta long de 6,980 verges. Il a pris une avance d'un coup sur l'Australien Bruce Devlin et le grand George Archer, considéré par plusieurs comme l'as des coups roulés. Le champion amateur américain Bruce Fleisher, âgé de 20 ans, Gene Littler, qui vient

au premier rang chez les gagnants de bourses cette saison, Mason Rudolph, Dan Sikes et l'Australien Bruce Crampton viennent ensuite à 69, trois coups derrière Casper. Jack Nicklaus a réussi un aigle au 15e vert long de 520 verges.

## Baseball

### CLASSEMENT Ligue Américaine

| Division Est   |   |   |       |       |
|----------------|---|---|-------|-------|
|                | G | P | PCT.  | DIFF. |
| Detroit        | 2 | 0 | 1.000 | —     |
| Washington     | 2 | 1 | .667  | 1/2   |
| Boston         | 1 | 1 | .500  | 1     |
| Baltimore      | 1 | 1 | .500  | 1     |
| New York       | 1 | 2 | .333  | 1 1/2 |
| Cleveland      | 0 | 2 | .000  | 2     |
| Division Ouest |   |   |       |       |
| Kansas City    | 2 | 0 | 1.000 | —     |
| Seattle        | 1 | 1 | .500  | 1     |
| Oakland        | 1 | 1 | .500  | 1     |
| Chicago        | 1 | 1 | .500  | 1     |
| Californie     | 1 | 1 | .500  | 1     |
| Minnesota      | 0 | 2 | .000  | 2     |

### RESULTATS D'HIER

Washington 9, New York 6  
Baltimore 2, Boston 1 (13 manches)  
Detroit 12, Cleveland 3

### Ligue Nationale

| Division Est   |   |   |       |       |
|----------------|---|---|-------|-------|
|                | G | P | PCT.  | DIFF. |
| Chicago        | 3 | 0 | 1.000 | —     |
| Pittsburgh     | 2 | 0 | 1.000 | —     |
| New York       | 2 | 1 | .667  | 1     |
| Montréal       | 1 | 2 | .333  | 2     |
| St. Louis      | 0 | 2 | .000  | 3     |
| Philadelphie   | 0 | 3 | .000  | 3     |
| Division Ouest |   |   |       |       |
| Atlanta        | 3 | 0 | 1.000 | —     |
| San Diego      | 2 | 0 | 1.000 | 1/2   |
| Los Angeles    | 1 | 1 | .500  | 1 1/2 |
| Cincinnati     | 1 | 1 | .500  | 1 1/2 |
| Houston        | 0 | 2 | .000  | 2 1/2 |
| San Francisco  | 0 | 3 | .000  | 3     |

### RESULTATS DE JEUDI

New York 4, Montréal 2  
Chicago 6, Philadelphie 2  
Pittsburgh 3, St. Louis 2  
Houston 3, San Diego (s)

## Le film de la Coupe Stanley

(demi-finales — séries 4 de 7)

### Section Est

Montréal vs. New York  
Mercredi 2 avril: Canadiens 3, New York 1  
Jeudi 3 avril: Canadiens 5, New York 1  
Samedi 5 avril: Canadiens 4, New York 1  
Dimanche 6 avril: Canadiens 4, New York 3

|           | PJ | G | P | BP | BC | Pts |
|-----------|----|---|---|----|----|-----|
| CANADIENS | 4  | 4 | 0 | 16 | 7  | 8   |
| NEW YORK  | 4  | 0 | 4 | 7  | 16 | 0   |

### Série demi-finale "B" 4 de 7

Mercredi 2 avril: Boston 10, Toronto 0  
Jeudi 3 avril: Boston 7, Toronto 0  
Samedi 5 avril: Boston 4, Toronto 3  
Dimanche 6 avril: Boston 3, Toronto 2

|         | PJ | G | P | BP | BC | Pts |
|---------|----|---|---|----|----|-----|
| BOSTON  | 4  | 4 | 0 | 24 | 5  | 8   |
| TORONTO | 4  | 0 | 4 | 5  | 24 | 0   |

### Série finale de l'Est

Jeudi, 10 avril: Canadien 3, Boston 2

|           | J | G | P | BP | BC | PTS |
|-----------|---|---|---|----|----|-----|
| CANADIENS | 1 | 1 | 0 | 3  | 2  | 2   |
| BOSTON    | 1 | 0 | 1 | 2  | 3  | 0   |

### Section Ouest

#### Série demi-finale "A"

Mercredi 2 avril: St. Louis 5, Philadelphie 2  
Jeudi 3 avril: St. Louis 5, Philadelphie 0  
Samedi 5 avril: St. Louis 3, Philadelphie 0  
Dimanche 6 avril: St. Louis 4, Philadelphie 1

|              | PJ | G | P | BP | BC | Pts |
|--------------|----|---|---|----|----|-----|
| ST. LOUIS    | 4  | 4 | 0 | 17 | 3  | 8   |
| PHILADELPHIE | 4  | 0 | 4 | 3  | 17 | 0   |

#### Série demi-finale "B"

Mercredi 2 avril: Los Angeles 5, Oakland 4 (sur.)  
Jeudi 3 avril: Oakland 4, Los Angeles 2  
Samedi 5 avril: Oakland 5, Los Angeles 2  
Dimanche 6 avril: Oakland 2, Los Angeles 4  
Mercredi 9 avril: Los Angeles 1, Oakland 4  
Si nécessaire

|             | PJ | G | P | BP | BC | Pts |
|-------------|----|---|---|----|----|-----|
| OAKLAND     | 5  | 3 | 2 | 19 | 14 | 6   |
| LOS ANGELES | 5  | 2 | 3 | 14 | 19 | 4   |

Jeudi 10 avril: Oakland à Los Angeles  
Sam. ou dim., 12 ou 13 avril: Los Angeles à Oak.

## Lachance veut reprendre là où il avait laissé

Le vétéran conducteur Gilles Lachance, qui avait enfin vu la malchance le quitter tout juste avant l'arrêt des courses à Blue Bonnets, voudra reprendre là où il avait laissé au début du mois de mars.

Le bouillant horsemanship connu plus que sa part de déboires durant les deux premiers mois de la réunion, mais il semblait avoir retrouvé sa touche magique quand le boycottage est survenu.

En effet, après avoir con-

duit Radisson à la victoire le 2 mars, Lachance y allait d'un truc du chapeau le lendemain, grâce à des triomphes avec Beautiful Katy, W.T. Donlin et Jackie Wayne. Il remportait ainsi quatre victoires dans ses six dernières courses.

Ce soir, alors que les activités reprendront à la piste du boulevard Décarie, Lachance sera très occupé puisqu'il conduira pas moins de cinq chevaux.

Il entreprendra la soirée

avec le favori Rebel Sniper à la première course et poursuivra avec l'ambieur Adios Byrd, à la troisième épreuve; l'éligible W.T. Donlin à la quatrième; New Kirk, à la septième; Monitor Lobell à la huitième, pour terminer sur le sulky de Bolger Hanover, à la neuvième course.

Dans l'épreuve principale, Bolger Hanover a hérité du troisième choix au tableau des sélections matinales, derrière les choix logiques Fitzgerald,



Le Canadian Club est distillé et embouteillé à Walkerville, Canada.

# Canadian Club. Le whisky canadien si léger qu'il fait toute la différence du monde.

Moelleux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antarctique, Antigua, Argentine, Aruba, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Bermudes, Brésil, Cayman, Chili, Chypre, Corée, Costa-Rica, Curaçao, Danemark, Equateur, Espagne, États-Unis, Éthiopie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Grenade, Guadeloupe, Haïti, Hong-Kong, Îles Canaries, Île Christmas, Îles Fidji, Îles Salomon, Îles Vierges, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Libye, Malte, Maroc, Mexique, Népal, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto-Rico, Portugal, République Dominicaine, Royaume-Uni, Sierra Leone, Soudan, Suède, Suisse, Tahiti, Tanzanie, Thaïlande, Trinité, Tunisie, Turquie, U.R.S.S., Uruguay, Venezuela, Yougoslavie et Zambie.

# C'est un départ!

CE SOIR À 7 HEURES 45

Nouvel horaire d'été. Le premier signal du départ sera donné tous les soirs à 7 heures 45 sauf le jeudi.

Le dimanche, premier départ à 2 heures de l'après-midi.

**Blue Bonnets**



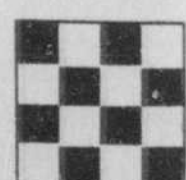
# SALON AUTO SPORT

du 11 au 20 avril

- ★ VOITURES SPORT
- ★ COMPETITION
- ★ DRAGSTERS
- ★ PROTOTYPES

SPIRIT OF AMERICA

20 AVRIL, COURONNEMENT DE Mille AUTO-SPORT SPECTACLE 8 h. 30 P.M.



**ARÉNA MAURICE-RICHARD**

2800, rue Viau (sud de Sherbrooke) • Montréal

## l'information

## sportive

## La grève est finie; des courses ce soir!

La grève, qui réduisait le monde du trot et amble à l'arrêt depuis 28 jours à Montréal, a finalement pris fin jeudi matin alors que le comité de négociations de Blue Bonnets et les représentants de la U.H.H.A. en sont arrivés à une entente.

A l'issue de la dernière rencontre des deux parties en cause, M. Léon Martel, président de la U.H.H.A., et M. Raymond Lemay, vice-président exécutif de Blue Bonnets, se sont dits satisfaits et heureux des nouvelles conditions régissant le nouveau contrat de cinq ans.

Ainsi donc, les courses reprendront ce soir, avec, comme toujours, un premier dé-

part prévu pour 7:45 heures p.m.

D'après le nouveau contrat, la proportion du 9% sur le mutuel à être versée en bourses aux "horsemen" sera comme suit: 45% sur les premiers \$300,000; 44% sur les \$100,000 additionnels et 43% sur l'excédant de \$400,000. Ces conditions ont été ratifiées par l'assemblée générale des membres de la U.H.H.A. dans la journée de jeudi.

En conclusion, MM Martel et Lemay ont déclaré que les deux parties s'efforceraient, comme dans le passé, à présenter des spectacles de première qualité, afin que le sport des courses poursuive son ascension dans la faveur populaire.

"Nous avons toujours tra-

vailé en étroite collaboration,"

ont-ils dit. "Afin de conserver

au sport son haut calibre de

qualité, qui en a fait un sport

majeur au Canada."

## Une finale toute américaine samedi

JOHANNESBOURG (AFP) — La finale du simple dames des championnats internationaux "open" de tennis d'Afrique du Sud opposera samedi deux américaines, Nancy Richey et Billie J. King, cette dernière étant la grande favorite.

Malgré une légère attaque de grippe, la veille, Nancy Richey a battu hier par 3/6, 6/3, 6/2 la Britannique Virginia Wade qu'un accès de mauvaise humeur en cours de jeu parut avoir privée de tous ses moyens de riposte. L'Américaine avait réclamé la

mise en place de deux juges de touche supplémentaires au second set. Elle avait menacé de se retirer si cette condition n'était pas remplie.

Dépitée, Virginia Wade jeta sa raquette à terre, et par la suite perdit sept jeux coup sur coup.

En battant Ann Jones (GB) par 5/7, 6/3, 6/0, l'Américaine Billie J. King a fourni hier une nouvelle démonstration d'une maîtrise qui lui vaut la première place sur les courts internationaux.

Après un départ en flèche au premier set, l'américaine dut faire face à une forte résistance de son adversaire qui permit à cette dernière d'égaliser à 3/3. La Britannique remporta cette manche par 7 jeux à 5. Par la suite, Billie King réussit à cantonner Ann Jones dans une défensive sans espoir jusqu'à la fin de la partie.

La finale du simple messieurs se disputera aujourd'hui entre l'Australien Rod Laver, favori No. 1, et le Hollandais Tom Okker.



Heureux et satisfaits, MM. Léon Martel et Raymond Lemay, respectivement président de la U.H.H.A. et vice-président exécutif de Blue Bonnets, exhibent fièrement le nouveau contrat de cinq ans intervenu entre les "horsemen" et la piste montréalaise.

## Inscrits à B.B.

| PREMIERE COURSE                                                                        |                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Trot - Non gagnants de \$4,000 en 68-69                                                |                     |
| Aussi: non gagnants de \$5,500 à vie                                                   |                     |
| 1. Rebel Sniper                                                                        | G. Lachance 2-1     |
| 2. Argyle Hanover                                                                      | C. Poulin 5-2       |
| 3. Phantom Terror                                                                      | A. Lavallois 7-2    |
| 4. Turnabout                                                                           | W. Bourgon 9-2      |
| 5. Ham Head                                                                            | S. Brisson 4-1      |
| 6. Two Mountains Fury R. Grandmason                                                    | 8-1                 |
| 7. Burgundy                                                                            | A. Bédard 19-1      |
| 8. Fairmeade Mamie                                                                     | P. Robillard 15-1   |
| DEUXIEME COURSE                                                                        |                     |
| Amble - A réclamer \$2,000 Allocations pour l'âge et le sexe                           |                     |
| BOURSE \$1,100                                                                         |                     |
| 1. Tony Clap                                                                           | M. Brousseau 3-1    |
| 2. Kerkira                                                                             | R. Côté 7-2         |
| 3. Paula Angus                                                                         | R. Dufour 4-1       |
| 4. Kawartha Bee                                                                        | M. Turcotte 8-2     |
| 5. Chester Time                                                                        | T. Horton 5-1       |
| 6. Play Rough                                                                          | A. Bédard 6-1       |
| 7. Highland Spud                                                                       | I. Aubin 10-1       |
| 8. Indian Volo                                                                         | R. Bouthillier 19-1 |
| A.E. Little Miss Jerry                                                                 | F. Bradette         |
| TROISIEME COURSE                                                                       |                     |
| Amble - A réclamer Allocations pour l'âge et le sexe                                   |                     |
| BOURSE \$1,800                                                                         |                     |
| 1. Merne Dazler                                                                        | N. Pelletier 5-2    |
| 2. Adios Byrd                                                                          | G. Lachance 3-1     |
| 3. Lee Diamond                                                                         | M. Brousseau 4-1    |
| 4. Monty                                                                               | H. Filion 9-2       |
| 5. Alton Time                                                                          | N. Barber 6-1       |
| 6. Monticello                                                                          | M. Lefebvre 8-1     |
| 7. Comets Admiral                                                                      | C. Poulin 8-1       |
| 8. Silent Butler                                                                       | M. Gingras 8-1      |
| QUATRIEME COURSE                                                                       |                     |
| Trot à réclamer - \$2,000 Allocations pour l'âge et le sexe                            |                     |
| BOURSE \$1,100                                                                         |                     |
| 1. Kimberly Don                                                                        | I. St. Jacques 3-1  |
| 2. Tangles                                                                             | J. Hébert 7-2       |
| 3. Archie Mon                                                                          | A. Hama 4-1         |
| 4. Galena Speed Bomb                                                                   | A. Lavallois 9-2    |
| 5. Scotch Irish                                                                        | V. Gamache 6-1      |
| 6. Chacue Spirit                                                                       | J. G. Brousseau 8-1 |
| 7. Fabroni                                                                             | W. Bourgon 15-1     |
| 8. Two Mountains Sara R. Grandmason                                                    | 15-1                |
| A.E. Miss Xat                                                                          | M. Lefebvre         |
| CINQUIEME COURSE                                                                       |                     |
| Conditions: 3, 4 et 5 ans - N. N. G. \$2,500                                           |                     |
| BOURSE \$1,400                                                                         |                     |
| 1. Pyramid Sue                                                                         | P. Robillard 3-1    |
| 2. Arctic Angus                                                                        | R. White 7-2        |
| 3. Easy On                                                                             | A. Bédard 4-1       |
| 4. Stick em Up Joe                                                                     | J. Foley 9-2        |
| 5. Interpol Dundee                                                                     | pas nommé 6-1       |
| 6. Caporal Tracy                                                                       | N. Barber 8-1       |
| 7. Cati Champ                                                                          | M. Lefebvre 10-1    |
| 8. Eagle White                                                                         | R. Bédard 10-1      |
| SIXIEME COURSE                                                                         |                     |
| Amble - Non gagnants de \$4,000 en 68-69                                               |                     |
| BOURSE \$1,400                                                                         |                     |
| 1. Lullaburpe                                                                          | J. G. Brousseau 7-2 |
| 2. H. M. Pace                                                                          | C. Poulin 4-1       |
| 3. Adios M. Angus                                                                      | M. Lefebvre 9-2     |
| 4. Labrador Hanover                                                                    | R. White 5-1        |
| 5. Earline                                                                             | C. Pelletier 8-1    |
| 6. Dominion K. Magic                                                                   | R. Filion 19-1      |
| SEPTIEME COURSE                                                                        |                     |
| Amble - A réclamer \$2,000 Allocations pour l'âge et le sexe                           |                     |
| BOURSE \$1,300                                                                         |                     |
| 1. Meg W.                                                                              | C. Bourgeois 3-1    |
| 2. Klamm Song                                                                          | A. Bédard 7-2       |
| 3. Brewer's Gem                                                                        | M. Lefebvre 4-1     |
| 4. Abe Campbell                                                                        | J. G. Brousseau 9-2 |
| 5. New York                                                                            | G. Lachance 3-1     |
| 6. Del's Pride                                                                         | pas nommé 6-1       |
| 7. Monaco Hanover                                                                      | R. Bouthillier 8-1  |
| 8. Savings Bond                                                                        | A. Lavallois 8-1    |
| HUITIEME COURSE                                                                        |                     |
| Amble - A réclamer \$1,000 et \$4,500 avec handicap. Allocations pour l'âge et le sexe |                     |
| BOURSE \$1,800                                                                         |                     |
| 1. Earlthel McKiv                                                                      | pas nommé 3-1       |
| 2. Pee Wee Adios                                                                       | J. G. Brousseau 7-2 |
| 3. Treasure Mir                                                                        | A. Bédard 4-1       |
| 4. Monitor Lovell                                                                      | G. Lachance 8-2     |
| 5. Tackloban                                                                           | J. Foley 5-1        |
| 6. John Glenn                                                                          | V. Gamache 8-1      |
| 7. Danvers Dream                                                                       | R. Barber 19-1      |
| 8. Sassy Dream                                                                         | J. Quenel 19-1      |
| A.E. Captain Bob 5                                                                     | W. Bourgon          |
| NEUVIEME COURSE                                                                        |                     |
| Amble - Non gagnants de \$16,000 en 68-69                                              |                     |
| BOURSE \$3,600                                                                         |                     |
| "LE FONDS SOCIAL DE LA DIVISION DES EAUX ET EPURATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL"         |                     |
| 1. Fitzgerald                                                                          | R. White 3-1        |
| 2. Armbr Granite                                                                       | C. Pelletier 7-2    |
| 3. Bolger Hanover 5                                                                    | G. Lachance 4-1     |
| 4. Byrd Time                                                                           | pas nommé 9-2       |
| 5. Belle Wilson                                                                        | C. Poulin 5-1       |
| 6. Connecticut Star                                                                    | Hen. Filion 5-1     |
| 7. Modokin                                                                             | G. Gaudin 8-1       |
| 8. Paladin Pick                                                                        | M. Turcotte 8-1     |
| DIXIEME COURSE                                                                         |                     |
| Amble - A réclamer \$2,500 Allocations pour l'âge et le sexe                           |                     |
| BOURSE \$1,200                                                                         |                     |
| 1. Rhythm Man                                                                          | R. Dufour 3-1       |
| 2. Direct Grapes                                                                       | A. Bédard 7-2       |
| 3. Lee Bower                                                                           | P. Lachance 4-1     |
| 4. Baby Mia                                                                            | D. Goss 8-2         |
| 5. Lincon's Champ                                                                      | P. Robillard 5-1    |
| 6. Victory Dale                                                                        | R. Côté 5-1         |
| 7. Adios Star                                                                          | M. Gingras 6-1      |
| 8. Ruby Melody                                                                         | C. Poulin 6-1       |

# Gratis

## Une pinte d'huile chez BP

### en faisant vidanger et changer le filtre

## Le tennis se commercialise

LONDRES (AFP) La Fédération britannique de lawn tennis (L.T.A.) a annoncé hier soir que désormais les joueurs britanniques pour la coupe Davis seraient patronnés par des firmes commerciales. Elle a révélé que c'était une très grande marque de cigarettes qui, ayant offert "une somme généreuse et substantielle", patronnerait l'équipe des sept tennismen britanniques.

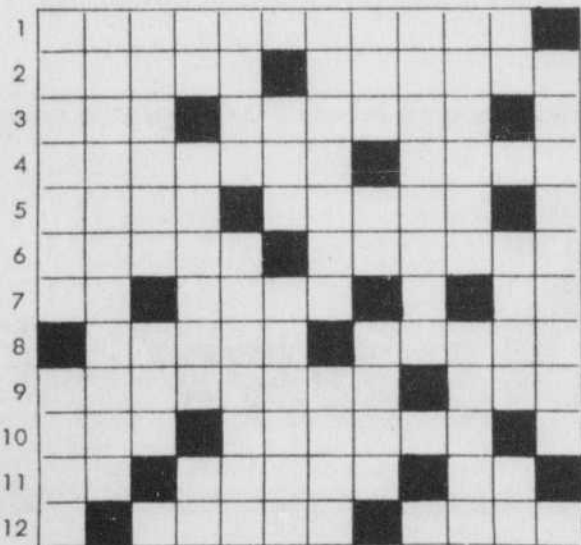
Expliquant cette décision qui créera un précédent dans

les compétitions de tennis, le président de la L.T.A., M. Stanley Hawkins, a déclaré que "le but de la fédération britannique était de ramener la coupe Davis en Grande-Bretagne et que nos joueurs ne soient pas désavantagés par rapport à leurs adversaires".

L'utilisation des sommes que versera la firme commerciale n'a pas encore été clairement définie, mais l'accord porte sur deux ans avec la possibilité d'une année supplémentaire.

## les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



## Horizontalement

- 1- Transformation en ozone.
- 2- Arbre des forêts tropicales. - Instruments qui servent à jauger les tonneaux.
- 3- Conscience. - Respire en ouvrant la bouche en grand et involontairement.
- 4- Ecrivain français (1866 à 1944). - Vase d'ornement.
- 5- Aussi. - De cette façon.
- 6- Propre. - Perche qui soutient une jeune plante.
- 7- Actinium. - Tuyau cylindrique. - Venu au monde.
- 8- Mammifère carnivore. - Représentant du pape.
- 9- Qui occasionne des frais. - Ciment utilisé pour faire des joints hermétiques aux divers récipients soumis à l'action du feu.
- 10- Conifère. - Bâton pastoral d'évêque.
- 11- Teillure. - Dont la surface présente des stries. - Bromé.
- 12- Trier du néant. - Une paire.

## Verticalement

- 1- Petit instrument de musique. - à vent. - Choisi entre deux choses qu'il ne peut faire ou avoir à la fois.
- 2- Art de produire et de diriger la fermentation.

## Solution d'hier

1. VIREVOLTERAS  
2. ORIGINAIRE  
3. MENACER  
4. EVOL  
5. CLERGE  
6. EN  
7. ROUA  
8. EUCLIDE  
9. ARRIGUER  
10. LES  
11. NITE  
12. NAOS  
13. ECREME  
14. UNIR  
15. OTE  
16. RETS  
17. NEE  
18. PANDANUS  
19. AGE  
20. ENTE  
21. TIT  
22. MIEL

Faites remplacer le filtre d'huile moteur par un filtre Autopar en même temps que vidanger, et la première pinte d'huile sera gratuite!

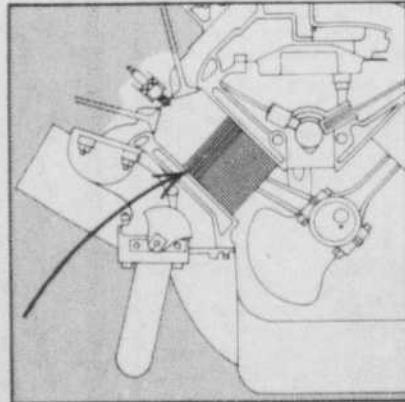
Prenez l'huile de votre choix. Même l'une de celles se conformant à la garantie: Energol, ou encore Super Visco-Static - l'huile toutes saisons la plus éprouvée du monde - et qui garde d'ennuis mécaniques.

\* Aux stations BP participantes.



La voiture expérimentale BP d'une puissance de 1500 ch. atteint en moins de huit secondes la vitesse incroyable de 185 milles à l'heure. Ce bolide est l'un des moyens qu'utilise BP à travers le monde pour éprouver ses lubrifiants dont l'huile Super Visco-Static.

Une bonne huile fraîche dans un moteur et un bon filtre contribuent à garder le moteur propre, à réduire les coûts d'entretien et à prolonger la vie d'une voiture.



L'huile dans les moteurs se contamine. Elle vient à contenir des boues et des gommages par dilution par l'essence et mélange avec des acides et de l'eau de condensation. C'est la raison pour laquelle il faut vidanger et remplacer le filtre d'huile moteur à intervalles réguliers.



\* L'offre expire le 15 mai 1969.

y a de la BP là-dedans

